

ENTREPRENEURS des Territoires



M A G A Z I N E



Congrès d'Angers



De nouveaux services pour une nouvelle ère

VIE SYNDICALE

- Les prestataires avicoles adhèrent à EDT Pays-de-la-Loire
- Accidents du travail en baisse

SALON



- Cap sur le centre de la France pour Démoroute

DOSSIERS

- L'électronique au service des ensileuses
- Simplifier les chantiers grâce aux presses enrubanneuses



Landa
La passion de la qualité

*Toutes les pièces...
du semis jusqu'à la récolte.*



- Un savoir-faire et une logistique de pointe pour répondre à vos attentes.
- Des produits et des marques de renommée mondiale...
- Un juste prix pour une qualité approuvée par plus de 15 000 clients.
- Des milliers de références toutes marques disponibles depuis nos 3 sites.

Avec LANDA récoltez sans tracas !

3 adresses en France

SIÈGE SOCIAL

Rue Pierre Curie
Z.I. du Planty - La Guyonnière
85607 MONTAIGU Cedex
Tél. 02.51.48.86.86 - Fax 02.51.46.34.33

AGENCE SUD

Parc EURONORD (sortie 11 - St-Jory)
2, rue du Parc
31150 BRUGUIERES
Tél. 05.61.74.22.88 - Fax 05.61.74.46.95

AGENCE NORD ET EST

4, rue du Commerce - Z.A. des Nuisements
51350 REIMS CORMONTREUIL
Tél. 03.26.85.44.19 - Fax 03.26.85.43.70

Adresse postale :

Adresse postale :
BP 26 - 31150 FENOUILLET Cedex

BP 816 Cormontreuil - 51678 REIMS Cedex 2

Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

Directeur de la publication
Gérard Napias
Président de la fédération
Entrepreneurs des Territoires

**Éditeur délégué
et rédacteur en chef**
Jacques Fitamant / sr2@fitamant.fr

Directrice d'édition
Hélène Loudéac / helene.loudeac@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 40

Rédacteur en chef adjoint
Erwan Le Duc / sr2@fitamant.fr

Rédacteurs
Pages Vie syndicale :
Patrice Durand / p-durand@e-d-t.org
Hélène Coulombeix, Anne-Véronique Poux

François Delaunay, Vincent Demée,
Olivier Fachard, François Pilet,
Gérard Vromandt

Secrétaire de rédaction
Laurence Pochic / com@fitamant.fr

Chef de publicité
Arnaud Ropars / pub.edt@fitamant.fr
2 rue Félix Le Dantec - 29000 Quimper
tél. 02 98 98 01 41

Assistante commerciale
Véronique Walliser / pub@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 46

Relations abonnés
Isabelle Alexandre / abo@fitamant.fr
tél. 02 98 27 37 66

Mise en page : Sonia Seznec

Impression : Calligraphy-print

ISSN 1278 3927
CCAP N° 1005 T 85572
Dépôt légal : avril 2008 / N° 639000

Entrepreneurs des Territoires Magazine est
la revue officielle de la fédération nationale
Entrepreneurs des Territoires
44, rue d'Alésia - 75014 Paris
tél. 01 53 91 44 98
mail : info@e-d-t.org



Entrepreneurs des Territoires Magazine
est édité par les Éditions Fitamant
(8 numéros par an)

ÉDITIONS
Fitamant

rue Menez-Caon - BP 16
29560 Telgruc-sur-Mer
tél. 02 98 27 37 66 - fax 02 98 27 37 65

5 Éditorial

Vie syndicale

- 6 • Congrès EDT d'Angers : intervention de clôture du président national
- 9 • Les prestataires avicoles adhérent à EDT Pays-de-la-Loire
- 10 • Baisse de la fréquence des accidents du travail
- 11 • La réforme Fimo Fcos en 2009
- 12 • AG régionales : cap sur l'élevage en Auvergne et sur l'environnement dans le Nord
- 14 • Toujours des questions autour de la certification européenne des ETF
- 15 • Actualités



Profession

- 18 • Vandermeersch Travaux et Services : le lin comme spécialité
- 21 • Alain Geuns : sylviculteur et formateur

24 Gestion

- Heures supplémentaires : le décryptage

Actualités

- 26 • Congrès EDT : comment se projeter dans l'avenir
- 30 • Un marché du bois sous tension
- 32 • Comment adapter les forêts au changement climatique
- 33 • Faucheurs : un centenaire plein d'entrain

34 Salon

- Démoroute : prochaine édition les 28 et 29 mai

Dossier

- 36 • Peut-on compter sur le biogaz agricole ?
- 38 • Broyeurs forestiers : des durs au travail
- 42 • Toujours plus d'électronique à bord des ensileuses
- 46 • Presses enrubanneuses : deux en un
- 51 • Le quad : un outil nommé désir
- 54 • Machine à vendanger : pour un raisin toujours plus propre



57 Nouveautés matériels

58 EDT Occa

YANIGAV La Marque des Professionnels

Travaillez moins pour gagner plus ! avec du matériel

+ Facile, + Efficace, + Rentable, + Sécurité

Le Spécialiste des filières bois et piquets depuis 1970

Fendeuses à lame Tranchante

25 tonnes

Fendeuses horizontales

Skip Hydraulique

NOUVEAU

Combinés Scie Fendeuse Chargeur

jusqu'à Ø 30 cm
6 à 9 stères/h

NOUVEAU

HYDROCHOC

La Révolution Percussion

Exigez la marque du marteau

Citation Sécurité GOURNON 2005

YANIGAV - 42840 COMBRE

Tél. 04 74 64 51 51 - Fax 04 74 64 51 13

Email : contact@yanigav.fr www.yanigav.com

11/12/13
juin

FOREXPO

2008

FOREXPO 2008 à la Technopole Montesquieu vous place au carrefour du marché forestier de l'Europe du Nord et du Sud (accès direct par l'AG2 Bordeaux-Toulouse, à moins de 30 minutes de l'aéroport international et de la gare TGV de Bordeaux).

Près de 400 exposants – 500 marques internationales, présenteront sur 80 ha d'exposition en pleine forêt, à plus de 30 000 visiteurs français et étrangers, les dernières technologies en matière de sylviculture et d'exploitation forestière, en grandeur nature et temps réel.

FOREXPO 2008 donne donc rendez-vous à tous ceux qui veulent exposer, s'informer, découvrir, rencontrer et négocier dans un environnement où tout est prévu pour concilier efficacité et convivialité.

Notez les dates et à bientôt !

FOREXPO G.I.E.

6, Parvis des Chartrons
33075 Bordeaux Cedex
FRANCE

Tél. +33 5 57 85 40 18

Fax +33 5 56 81 78 98

E-mail : info@forexpo.fr

www.forexpo.fr

BORDEAUX

LE SALON EUROPEEN DE LA SYLVICULTURE ET DE L'EXPLOITATION FORESTIERE



Gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité



TECHNOPOLE MONTESQUIEU GIRONDE/FRANCE



Développer des offres de travaux et de services pour rester compétitifs

Il souffle un vent d'optimisme comme jamais dans l'agroéquipement. Les carnets de commandes sont pleins et les vendeurs commencent à en prendre pour 2008 – 2009. Les agriculteurs ont retrouvé des niveaux de prix des céréales qu'ils avaient oublié : rien de plus normal à ce qu'ils investissent dans leur outil de production. À nous entrepreneurs de faire valoir la qualité de nos prestations. Le marché du machinisme illustrerait parfaitement les conséquences du renversement des perspectives en 2007 : hausse des prix des céréales, du revenu, de l'investissement. C'est simple, c'est clair, c'est évident. Idem dans le forestier avec le bois énergie et le doublement de la ressource forestière.

C'est aussi à relativiser, ce que nombre d'observateurs et d'experts commencent à faire. Les congressistes s'en sont rendu compte au Congrès d'Angers. L'augmentation des prix est récente : se décider à investir, c'est s'engager 7 à 10 ans ! Peut-on imaginer un instant que les prix de la dernière campagne se maintiendront sur la durée. Nous pouvons le souhaiter, que ce vœu se réalise est autre chose. Toutes les agricultures ne sont pas concernées : le secteur viticole se remet d'une crise, le secteur betteravier est en restructuration, les éleveurs ont du mal à répercuter le prix de l'aliment. L'investissement en bâtiment, en stockage, en amélioration des conditions de travail sont autant de choix à faire qui entrent aussi en ligne de compte.

Si le prix du blé est élevé, le prix des engrais l'est aussi. Le prix du fuel est au plus haut, les matières premières industrielles également. Sur un marché largement dominé par le renouvellement des matériels, les perspectives d'équipements nouveaux existent comme la biomasse, le compostage et l'épandage ou encore les investissements liés à la protection de l'environnement. Pour le reste, ce qui compte : c'est de rester compétitif ce qui exige d'aller au delà de la question de changer ou pas de batteuse. C'est donc le moment pour les entrepreneurs de développer leurs arguments sur de nouvelles offres de travaux et de services. C'est aussi le moment de souligner l'absence de réactivité des politiques agricoles nationales et européennes.

Gérard Napias, président d'Entrepreneurs des Territoires

Rabaud

Le sens de l'innovation

Valorisez tout votre bois simplement

LEADER DE LA FENDEUSES DE BÛCHES de 4 à 40 tonnes avec + de 110 000 machines en service, Combiné scie/fendeuse, Fagoteuses de bûches et de branches, Broyeurs de branches...

Treuil à chaîne pour une meilleure longévité : une exclusivité RABAUD

Fendeuse horizontale avec grappin **Nouveau**

Fagoteuse de bûches

Broyeurs de branches

CONSTRUCTEUR DE MATÉRIELS POUR LE TRAITEMENT DE SOLS DEPUIS 25 ANS

Epandeur de chaux **Nouveau**

Stabilisation de sols / Recyclage de chaussées

RABAUD - Bellevue - 85110 Sainte Cécile
Tél.: 02 51 48 51 51 - Fax: 02 51 48 51 53
www.rabaud.com

Fendeuse de bûches avec treuil à chaîne

Congrès EDT d'Angers : intervention de clôture du président national

Gérard Napias est revenu dans son intervention sur les dossiers d'actualité des entrepreneurs et les conclusions du congrès.



S'adressant à Bernard Layre, conseiller qui représentait le ministre de l'Agriculture, le président national d'EDT a clôturé les travaux du congrès. EDT Magazine reprend des extraits de l'intervention, l'ensemble des interventions EDT et du représentant du Ministre sont sur l'espace adhérent du site Internet EDT.

L'application de produits phytosanitaires

Le débat sur l'environnement, on l'a vu durant la campagne présidentielle, est plus que jamais d'actualité, comme le montrent les exigences de M. Borloo, ministre de l'Environnement, dans le cadre de l'adoption d'un texte de loi qui aura lieu d'ici la fin du premier semestre de l'année 2008. Ces exigences et cette volonté de travailler ont entraîné la mise en place d'au moins une trentaine de commissions, qui se sont réunies afin de réfléchir sur ces exigences, notamment la suppression de certaines molécules, ce qui nous a donné une bonne occasion d'agir et de faire entendre notre point de vue.

Un point en particulier a retenu notre attention : celui de l'avenir de l'agrément des entreprises d'application de produits phytosanitaires. Depuis 1992, un DAPA nous permettait d'appliquer ces produits sanitaires lorsque nous travaillons en prestation de service. Le Grenelle de l'environnement a changé la donne, puisque le DAPA est menacé d'être remplacé par une certification qui risque de bouleverser le métier. Nous devons donc nous battre, car c'est l'avenir des entreprises de travaux agricoles qui est en

jeu, afin de trouver des positions communes sur la question de l'application des produits phytosanitaires qui doit être impérativement nivelée par le haut et non pas par le bas. Il faut pouvoir garantir autant l'environnement que la protection des intervenants. Je tiens à souligner d'ailleurs que EDT avait anticipé ce problème, avec de nombreux exploitants qui ont adopté la norme NFU 43-500 qui permet de reconnaître une certification sur des applicateurs. Sans rendre cette norme obligatoire, il est important de donner aujourd'hui aux entrepreneurs les moyens de l'appliquer et de se rendre irréprochables dans leur métier. EDT reste donc très vigilante par rapport à l'application future de cette certification, et nous prendrons soin, dans le cas de son application, que celle-ci se fasse de façon égalitaire, c'est-à-dire qu'elle s'applique dès le premier hectare facturé au client dans le cadre d'une prestation de services.

Les énergies renouvelables

Au niveau des forêts, l'objectif du ministère est de récupérer 12 millions de mètres cubes de bois supplémentaires d'ici à 2012, 20 millions d'ici à 2020, ce qui est très important étant donné qu'à l'heure actuelle, le total du bois récupéré est de 36 millions de mètres cubes. Cela pose la problématique de l'exploitation de nouveaux terrains boisés, jusqu'alors inexploités pour des raisons évidentes de coût d'exploitation (absence de chemins, coût du travail par câble, éloignement des terrains), mais aussi en l'absence d'une politique forestière favorable à ce type d'entreprise. Par rapport aux coûts d'exploitation, je vous demande de nous aider, car s'il y a de l'énergie renouvelable à trouver dans les forêts inexploitées, il est nécessaire que nous soyons aidés au niveau du matériel d'exploitation essentiellement, mais aussi au niveau de notre reconnaissance dans le métier, face aux deux autres grands groupes d'acteurs du secteur que sont les propriétaires forestiers et les industries du bois, et qui par moments ne nous facilitent pas les choses. Il est donc plus que jamais nécessaire d'aider la profession des entrepreneurs forestiers et de leur garantir du travail et un certain revenu. Je tiens d'ailleurs à saluer Michel Bazin et ce qu'il a mis en place pour ARGEFO au niveau des aides et des plans de gestion

JAGUAR

Née pour ensiler.



Conçue pour une utilisation universelle, selon les outils frontaux qui l'équipent, l'ensileuse JAGUAR fait preuve d'un appétit incomparable dans le maïs, les céréales immatures, l'herbe ou les saules. Le système CONFORT CUT offre des longueurs de coupe réglables depuis la cabine, associé au dispositif INTENSIV CRACKER. Il assure un éclatement précis des grains. C'est une référence en matière de qualité de hachage. L'accès direct au bloc hacheur apporte un confort d'entretien encore jamais atteint.

La JAGUAR est vraiment née pour ensiler.

JAGUAR – gamme 900
4 modèles de 507 à 830 ch.

Votre spécialiste de la récolte | claas.fr

CLAAS

simples par Internet, qui permet aux propriétaires fonciers de voir, de n'importe où dans le monde, l'état de leur propriété à un instant précis. Concernant l'investissement à proprement parler, il faut rappeler en toutes circonstances son caractère onéreux, surtout au niveau du matériel, qui justifie que nous soyons aidés. Il n'est pas à l'heure actuelle possible de rentabiliser le coût de machines qui peuvent atteindre 400 000 euros, par exemple une moissonneuse-batteuse, en seulement un mois de travail. Plus encore, il est même difficile pour un entrepreneur d'acquiescer ce type de machine sans mettre en caution une partie de ce qui relève de sa vie privée, ce qui est inacceptable. Nous travaillons avec des sociétés de cautionnement pour résoudre ces problèmes.

L'énergie

Il faut, dès que possible, économiser le fuel quel que soit son prix, et l'objectif est de réaliser une économie de 30 % du fuel utilisé, car pour les entrepreneurs, il représente de 15 % à 20 % des charges de fonctionnement, et même si le remboursement de la TIPP constitue pour nous une rentrée de trésorerie importante. Nous en avons beaucoup parlé hier dans la table ronde sur le pétrole à 100 dollars avec notamment l'exposé de M. Leroy.

Le projet de loi Grenelle sur l'environnement devrait contenir un article relatif au crédit d'impôt pour la réalisation d'un diagnostic énergétique sur les exploitations, c'est-à-dire que l'on donnerait un avantage supplémentaire aux agriculteurs qui fabriquent de l'électricité, notamment au niveau des avantages fiscaux sur la vente de cette dernière. Il faut souligner que les entrepreneurs des territoires travaillent dans la même catégorie que ces agriculteurs, avec le même matériel et les mêmes soucis d'économie, et sont également capables d'apporter leur contribution à la production d'électricité. Il serait donc juste qu'ils bénéficient aussi des avantages de ce projet de loi, par souci d'égalité.

Je tiens également à défendre le droit des métiers à récupérer la TVA et la TIPP sur le fuel, par souci de justice, mais aussi parce que ces métiers, par exemple les tronçonneurs individuels, qui peuvent remplacer le matériel lourd dans les terrains accidentés, sont absolument indispensables.

L'énergie, c'est aussi la biomasse, et avec un objectif de 20 % d'énergies renouvelables d'ici 2020, nous sommes sur la bonne voie. Le maïs, la paille, les souches, beaucoup de choses peuvent être utilisées, mais il faut aider les entrepreneurs qui prennent des initiatives et investissent dans ces domaines où le marché n'est pas encore bien structuré, ce qui peut causer des décalages et un taux d'utilisation faible des machines.

Innover dans les prestations

L'alliance du machinisme et du numérique doit être mieux exploitée afin d'économiser là aussi de l'énergie. Nous avons de belles technologies embar-

quées sur nos machines, nous devons avoir la volonté d'en profiter. Elles contribuent à développer l'efficacité de l'information des partenaires et ainsi de travailler à flux tendus, par exemple entre l'abatteur, le débardeur, le transporteur et les usines dans le cas d'une exploitation forestière.

Cela nous donne des pistes de réflexion comme nous l'avons vu ce matin avec les intervenants réunis autour de M. Gentilleau. Elles sont à creuser concernant l'application de ces technologies à l'ensemble des outils, et je pense en particulier aux puces électroniques qui permettent de gérer les épandages et les phytosanitaires en fonction des types de récoltes et de terrain. Les possibilités d'évolution sont larges et l'agriculteur a beaucoup à y gagner, mais les bonnes idées ne suffisent pas, il faut également avoir la volonté d'évoluer. Même si les bénéficiaires, depuis 1992, ne sont pas forcément au rendez-vous, les efforts dans ce domaine doivent être poursuivis, car ils correspondent à des économies d'entrants, de phytosanitaires, d'engrais, et aussi de passages, je tiens à le rappeler. Les liens entre l'envol du coût des matières premières et les tensions sur l'emploi doivent être quant à eux bien cernés : la liste des métiers en tension, dans le domaine de l'agriculture et de la production forestière, liste établie en 2007 par les pouvoirs publics, est passée de quatre à quatorze métiers, et l'on peut s'interroger sur une telle évolution.

Le développement des compétences

Nous avons également travaillé sur la question des compétences, suite aux enquêtes de l'Ifop qui ont révélé que 75 % des agriculteurs font appel à des prestataires de service dont nous entrepreneurs de travaux agricoles. Cette enquête montre non seulement que nous sommes indispensables, mais que nous devons aussi développer nos compétences, comme cela a été mis en lumière lors du second colloque sur les compétences et l'emploi du 7 février 2008, auquel ont participé aussi bien des entrepreneurs que des directeurs d'écoles ou des personnes du ministère, que je remercie pour leur présence. Ils ont pu mesurer notre volonté de former au mieux nos collaborateurs, afin que ceux-ci soient à la hauteur de ce que nous attendons d'eux. Ils sont notre image auprès des clients et donc commercialement très importants. Il est crucial que nous ayons des entrepreneurs qui nous aident sur ce point. Je tiens d'ailleurs à souligner que nous travaillons à la reconfiguration du titre de technicien gestionnaire de travaux avec, je l'espère, une validité maximale, afin que les banquiers puissent enfin aider les jeunes entrepreneurs. De même, la licence professionnelle, en plus du brevet de compétence, a été mise en place à Rennes : n'hésitez pas à contacter la fédération nationale qui vous permettra d'apporter chez vous, entrepreneurs, l'aide de stagiaires, et qui grâce à vous auront les compétences dont nous avons besoin. C'est un message fort que je vous fais passer, mais surtout indispensable pour que notre métier reste au plus haut niveau.

Les prestataires avicoles adhèrent à EDT Pays-de-la-Loire

En matière de travaux agricoles réalisés pour le compte des agriculteurs par des prestataires, il est fréquemment question des services aux cultures, plus rarement des services à l'élevage. Leur contribution à la prestation est importante, elle est de mieux en mieux reconnue. En témoigne le rapprochement opéré en Pays-de-la-Loire.

Les prestataires avicoles ont adhéré, début janvier dernier, à la convention collective des entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers des Pays-de-la-Loire. Cette signature intervient après plus de trois années de contact divers et d'investissement pour reconnaître cette profession à part entière. Pour Entrepreneurs des territoires Pays-de-la-Loire, cette signature permettra de confirmer son rôle de défense des intérêts des prestataires de services agricoles ruraux et forestiers, "il était logique que les prestataires avicoles appliquent la même convention collective que nous", souligne Jean Landais, le président de l'Union régionale EDT Pays-de-Loire.

Une avancée pour les salariés

Cette accord va permettre aux salariés de ce secteur de trouver une uniformité régionale. "Enfin un accord conventionnel pour le ramassage et les prestations de services en volailles dans les Pays-de-la-Loire", s'est réjoui Serge Ménard de la CFTC. "C'est une avancée sociale pour les 600 à 700 salariés

concernés qui pourront bénéficier de la garantie prévoyance et notamment du maintien de salaire en cas d'arrêt de travail, garantie décès, rente éducation... De plus, nous sommes très sensibilisés au thème de la formation. Il faut se préoccuper des besoins immédiats en matière de risques et attirer l'attention des entreprises et des salariés sur la prévention pour valoriser ce métier", ajoute t-il.

Mais pour que cet accord collectif soit appliqué, encore faut-il le faire connaître et le distribuer aux intéressés. Ainsi, Entrepreneurs des territoires, l'Itepsa et la MSA vont informer les entreprises de ramassage et de prestations de services avicoles de leur nouvelle convention collective. Pour Jean Landais, président de l'Union régionale, "cette communication est indispensable, et compte tenu de l'enjeu, il faut que les entrepreneurs prennent conscience que les salariés sont les moteurs dans l'entreprise".

Qui sont les ramasseurs de volailles ?

De 20 heures jusqu'au petit matin, d'élevage en élevage, ils ramassent des milliers de volailles pour assurer l'approvisionnement des abattoirs. Les conclusions rendues publiques à l'automne 2007 de l'enquête menée par la MSA dans le cadre de son plan santé-sécurité au travail 1999-2005 sont le résultat de l'analyse de 159 questionnaires remplis lors de la visite médicale par les médecins du travail de plusieurs départements de l'Ouest et du Sud-Ouest de la France. Les ramasseurs de volailles sont jeunes (moyenne d'âge de 37 ans), sont en majorité des hommes (66 %), des ruraux et sans diplômes.

L'ancienneté est faible, comprise entre 1 et 5 ans mais 2/3 de cette population affirment avoir l'intention de rester dans cette activité. Considéré comme un dépannage, "le temps de trouver autre chose", ce travail est perçu comme un métier "appris sur le tas" et pénible nécessitant le port d'équipements de protection individuelle.

Comme dans d'autres activités, la mécanisation du travail est une réponse aux difficultés de recrutement. Elle a fait son apparition en 1999-2000, dans un contexte de crise avicole.



L'utilisation de machines améliore grandement les conditions de travail et diminue les principales sources d'accident rencontrées en ramassage manuel, même si certains aménagements peuvent encore permettre d'améliorer le matériel. Le bien-être animal, les exigences de certification concourent à ce que les machines constituent indéniablement l'une des perspectives d'évolution du ramassage. La MSA a réalisé le module "Prévention des risques en ramassage de volaille" qui permet aux employeurs et/ou aux chefs d'équipe d'accueillir, d'informer et de former les ramasseurs de volailles sur les risques de l'activité.

Baisse de la fréquence des accidents du travail

L'agriculture et la forêt sont avec le monde du BTP des secteurs professionnels soumis à des risques liés à l'utilisation de machines. Aperçu de l'évolution du nombre et de la fréquence des accidents.

En agriculture ou en forêt, les risques sont partout sur les chantiers, sur la voie publique mais aussi dans les ateliers, avec les engins agricoles et forestiers mais aussi avec les outils et machines portatives pour la maintenance et l'entretien. Les travaux forestiers : sylvicoles (AT 310) et exploitation de bois (AT 330) et les travaux agricoles (AT 400) ont des taux d'accident du travail spécifiques ce qui permet de mesurer les évolutions mais aussi de développer des politiques et des outils de prévention. Une plaquette récemment diffusée par la CCMSA (Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole) fait le point sur le risque machine dans les activités agricoles et forestières. Ce zoom sur les chiffres de la dernière décennie apporte des informations sur les différents risques et leur évolution.

Un lien entre le nombre de salariés, de machines et d'accidents

Toutes les machines agricoles et forestières comme toutes les utilisations peuvent conduire à des situations de risques. La majeure partie des accidents est liée aux exploitants agricoles compte tenu de leur nombre et pour des risques spécifiques tel que le risque "cardant" que l'on ne retrouve pas chez les

entrepreneurs. De même, les accidents de machines sont plus fréquents chez les non salariés que chez les salariés des exploitants. Chez les entrepreneurs, en travaux agricoles comme en travaux forestiers, les fréquences sont très proches entre salariés et non salariés. Les secteurs des travaux agricoles et forestiers font partie de ceux où le taux d'incapacité est particulièrement élevé à la suite d'un accident (notamment ceux liés à l'atelier). Au total, les secteurs qui comptent le plus de salariés sont ceux où il y a le plus de machines. C'est dans ces secteurs que se comptent le plus d'accidents.

L'évolution de la fréquence des accidents liés aux machines

En termes d'évolution des accidents depuis 10 ans, la mesure de leur fréquence traduit le mieux la situation. Si la fréquence des accidents machine en production agricole est stable depuis 1995, la fréquence de tous les accidents machine a baissé de moitié chez les entrepreneurs de travaux agricoles (d'une trentaine pour 1000 salariés à 10) et de 40 % en production forestière (de 50 accidents pour 1000 salariés à 30). Ces évolutions sont spectaculaires et démontrent toute l'importance des efforts de prévention, des programmes et des outils développés en la matière par les services santé sécurité avec les professionnels, avec les centres de formation et les autres partenaires.

Un lien entre le nombre de salariés, de machines et d'accidents

Au total, si la fréquence des accidents liés aux machines a fortement reculé depuis 1995 parmi les salariés des entrepreneurs, baisser la garde serait prendre un risque certain pour ces deux secteurs. Après le programme engagé et réalisé sur l'accueil des nouveaux salariés en entreprises de travaux agricoles, un programme identique pourrait être engagé dans le secteur des travaux forestiers. Il figure dans le programme santé sécurité au travail en agriculture et forêt 2008.

Bilan 2006 des contrats de prévention

Au titre de la deuxième convention d'objectifs de prévention entre EDT et la CCMSA qui couvre de 2005 jusqu'en 2009 après la convention initiale de 1999, le bilan des contrats de prévention dans le secteur travaux agricoles est flatteur : 26 contrats signés depuis 2001 concernant 277 salariés (plus de la moitié des entreprises signataires ont de 1 à 9 salariés et le montant moyen du contrat est de 19000 euros). Mais, la majeure partie des contrats est concentrée sur le Grand-Ouest de la France. Cette concentration laisse à penser que le dispositif doit être plus connu des entrepreneurs, qui sont toutefois bien représentés dans le classement général (quatrième sur 12 secteurs classés). En exploitation de bois (code AT 330) 12 contrats ont été signés depuis le début des conventions, là-aussi avec une forte concentration régionale : Aquitaine, Midi Pyrénées, Limousin.

La réforme Fimo Fcos en 2009

Parmi les questions les plus posées aux services EDT, les questions relatives au transport reviennent fréquemment. L'une d'entre elles est : dois-je avoir ma Fimo ?

Pour les non initiés : dois-je avoir ma Formation initiale minimale obligatoire (Fimo) qui est en fait une attestation obligatoire pour les personnes débutant dans le transport de marchandises avec des véhicules de permis de conduire du groupe lourd ? Une réforme de 2007 devant s'appliquer l'année prochaine, il est intéressant d'anticiper pour les entrepreneurs.

Aujourd'hui, ce sont les conducteurs salariés ou non du transport public et les salariés du transport privé effectuant du transport de marchandises avec des véhicules de plus de 7,5 tonnes qui sont soumis à l'obligation de formation initiale (Fimo).



Les non salariés comme les salariés

Le décret 2007-1340 du 11 septembre 2007 prévoit qu'à compter du 10 septembre 2009, tous les conducteurs (salariés ou non) effectuant du transport de marchandises (pour compte propre appelé aussi privé ou compte d'autrui appelé transport public) avec des véhicules de plus de 3,5 tonnes de PTAC devront satisfaire à la qualification initiale.

Par ailleurs ce sont tous les conducteurs concernés par le permis C ou Ec ou un permis D ou Eo.

Cela étant, sont exemptés notamment de l'obligation, les conducteurs de véhicules dont la vitesse maximale autorisée dépasse 45 km/h.

Les formations longues ou courtes

Préalablement à son exercice de conduite, tout conducteur devra avoir obtenu une qualification initiale résultant d'une formation professionnelle comportant la fréquentation obligatoire de cours et sanctionnée par un examen final. Cette formation pourra être longue ou accélérée. La formation longue est d'une durée minimale de 280 heures de formation sanctionnées par un titre professionnel de conduite routière. Une liste définie par arrêté précisera la liste des titres et diplômes admis comme équivalence au titre de cette qualification initiale. L'obtention de ces

titres ou diplômes autorise la conduite à partir de 18 ans des véhicules nécessitant un permis C ou Ec dans le cadre de transport de marchandises.

La formation courte est également appelée Fimo. C'est une formation professionnelle accélérée d'au moins 140 heures suivie sur quatre semaines consécutives sauf cas de contrat de professionnalisation. La Fimo autorise la conduite à partir de 21 ans des véhicules nécessitant un permis C ou Ec dans le cadre de transport de marchandises.

Les exemptions à la qualification initiale

Les titulaires d'un permis C ou Ec en cours de validité délivré avant le 10 septembre 2009 seront réputés avoir obtenu la qualification initiale de conducteurs de transports de marchandises. Cette mesure n'est pas applicable aux personnes n'ayant jamais exercé une activité de conduite ou l'ayant interrompue pendant plus de 10 ans.

Hélène Coulombeix ■

Formation continue

Tout conducteurs soumis à l'obligation d'une qualification initiale devra suivre une formation continue qui se substituera à l'actuelle FCOS (Formation Continue Obligatoire de Sécurité). Un stage de formation continue sera obligatoire tous les 5 ans et d'une durée de 35 heures.

BONNEL CHISEL

Modèle semi-porté

- Dent à sécurité non-stop à mécanique
- souple et efficace
- Largeur de travail de 5m à 10m
- Option rouleau barres plates et herses Ø 16mm

27110 LE NEUBOURG - Tél. 02 32 35 16 33 - www.bonnel-sa.com

AG régionales : cap sur l'élevage en Auvergne et sur l'environnement dans le Nord

Compte rendu de deux évènements régionaux : le premier congrès des entrepreneurs en Auvergne et l'assemblée générale en Nord-Pas-de-Calais – Picardie

L'attractivité des métiers des entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et forestiers était début mars au cœur du premier congrès régional EDT Auvergne. La matinée, consacrée à l'assemblée générale régionale, a permis à Patrice Grand, président EDT Puy de Dôme et président de l'Union régionale, de rappeler à l'ensemble des adhérents la nécessité de communiquer et de promouvoir encore et toujours leur profession. Le président de l'Union régionale a évoqué l'étude de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences dans laquelle s'est engagée le syndicat. Cette étude a pour objectif d'anticiper les besoins des employeurs afin de mieux répondre à leurs attentes, de favoriser la pérennisation et le développement des emplois, de donner des perspectives aux salariés. Face aux difficultés à trouver du personnel et aux spécificités de l'emploi (saisonnalité des travaux), l'Union régionale a choisi d'étudier les différentes alternatives au salariat direct pour les entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et forestiers : groupements d'employeurs, service de remplacement, apprentissage. L'étude permettra, grâce à un questionnaire, de dresser un état des lieux des entreprises et de leurs besoins en main d'œuvre.

Elle servira également de base à la création d'un annuaire régional répertoriant l'ensemble des entrepreneurs auvergnats.

Le recentrage sur le métier d'éleveur : une opportunité pour les entrepreneurs

Après un bilan statistique sur l'évolution de l'emploi chez les entrepreneurs, Laurent Usse, chargé de mission emploi formation sur la région Massif Central a ensuite évoqué une enquête réalisée auprès de 2 000 exploitations laitières d'Auvergne et du Limousin. Cette démarche avait pour but de sensibiliser les éleveurs laitiers aux évolutions de la production laitière en Auvergne et à leurs conséquences sur l'organisation du travail. Le résultat de cette étude montre une réelle volonté des éleveurs laitiers de se recentrer sur leur métier d'éleveur. Ils sont donc prêts à déléguer une partie de leurs travaux. Les prestataires de services ont ainsi pu comprendre la carte importante qu'ils avaient à jouer.

Viviane Chomette, agricultrice et présidente d'Agri-emploi 63, a ensuite présenté ce groupement d'employeurs départemental créé en 2006 qui permet le partage de salarié(s) sur plusieurs exploitations ou entreprises. Il aide ses adhérents à définir leurs besoins et assure le recrutement des salariés ainsi que l'ensemble des charges administratives liées à l'emploi. Avec 56 adhérents, 20 salariés saisonniers en 2007 et 26 salariés qualifiés, cette structure peut être une des réponses au problème de recrutement de salariés que rencontrent les entrepreneurs de travaux.

L'arrivée l'après-midi, de 130 jeunes de lycées agricoles en formation et d'apprentis avec leurs accompagnateurs a permis aux professionnels de présenter leurs diverses prestations et leurs exigences en terme de compétences recherchées. Patrice Grand a ainsi souligné : *«L'évolution de nos métiers a remis en question bon nombre d'entreprises sur leurs capacités d'adaptation, tant sur le plan économique, sécuritaire ou social. La demande de travail toujours plus pressante nous oblige à nous tourner vers le salariat pour y faire face. Cependant, au vu également de l'évolution des matériels et de certains travaux de*



Les présidents EDT auvergnats : Patrice Grand (63), Gilbert Missonnier (15) et Jean-Louis Pothier (03) en compagnie de lycéens.

plus en plus mécanisés surtout en forêt, nous avons besoin de salariés hautement qualifiés”.

La présentation des métiers a été complétée par le témoignage de Franck Monce et Eric Alexandre, entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et forestiers et de leurs salariés. Philippe Raymond, MSA de l'Allier a ensuite rappelé l'importance de la sécurité en distribuant aux jeunes un livret d'accueil des salariés en entreprise de travaux agricoles. Réalisé en partenariat avec EDT et les MFR, ce livret est un document pédagogique qui doit avant tout servir de base au dialogue entre l'entrepreneur et son salarié. C'est un outil de travail pour prévenir, anticiper et améliorer la sécurité dans les entreprises.



Une assistance nombreuse.

Jouer gagnant – gagnant

Restait une partie, si ce n'est la plus importante pour les élèves : la visite du matériel. En effet, une dizaine de concessionnaires ainsi que des entrepreneurs étaient venus exposer leurs machines. Moissonneuse batteuse, tonne à lisier, télescopique, pulvérisateurs, lamier... étaient autant de matériels représentant les diverses activités des entrepreneurs que les jeunes ont pu découvrir.

Comme l'a rappelé le président de la Fédération nationale, Gérard Napias : *“75 % des agriculteurs font appels aux prestataires de services. La ferme France achète plus de 4 milliards d'euros de récolte, semis, pulvérisations et autres travaux. 150 millions d'euros sont investis chaque année en matériels à la pointe de la technologie”.* Ces chiffres éloquent ont de quoi motiver ces jeunes : futurs salariés ou futurs entrepreneurs. Comme a conclu Patrice Grand : *“Le binôme employeur-salarié doit être gagnant-gagnant, compétence égale emploi et qualification égale rémunération. Il revient à vous, de séduire notre environnement par vos connaissances et vos compétences car aujourd'hui nous sommes, et demain vous serez les entrepreneurs des territoires ruraux”.*

Cette journée, qui s'est voulue pédagogique, a été riche en échanges et contacts. Elle aura permis de mettre en évidence toute la diversité des travaux que proposent les entrepreneurs qui ont su, à cette occasion, promouvoir leurs professions.

Assemblée générale Nord-Pas-de-Calais – Picardie : servir l'environnement

C'est devant un public nombreux que s'est tenue fin février l'assemblée générale des syndicats Nord-Pas-de-Calais et Picardie en présence des présidents des cinq départements. Une après-midi durant laquelle de nombreux sujets ont été abordés comme la réforme betteravière qui concerne de nombreux entrepreneurs de ces régions, mais aussi l'évolution de la réglementation sur l'application des produits phytosanitaires dans le cadre de la certification des entreprises avec la norme NFU 43-500. Celle-ci va concerner en 2008 un certain nombre d'entreprises volontaires. Autre sujet abordé : le contrôle obligatoire des pulvérisateurs à partir de 2009. C'est en-

core la qualification des entreprises dans le cadre de QualiTerritoires qui a été l'objet d'information. À ce jour, deux fiches techniques (viticulture) ont été validées, trois sont en cours de validation (forêt) et quatre sont en projet (grandes cultures).

Des entrepreneurs certifiés environnement

Le temps fort de cette réunion était sans conteste la table ronde qui faisait suite à l'intervention de Gérard Maréchal, président d'EDT Perspective sur la certification Iso 14001. Celle-ci porte sur le respect des normes environnementales dans le management des entreprises. En effet, la région Nord-Picardie est pilote en la matière avec la création en 2006 de l'Association EDT Perspective qui doit permettre de gérer collectivement la démarche des volontaires, de mutualiser les coûts de fonctionnement (200 euros par entreprise et 300 euros de cotisation qui doivent servir notamment aux actions de promotion), d'optimiser la communication et de favoriser l'échange d'expériences et de compétences. Ce projet a été rendu possible par l'accompagnement financier de l'Ademe régionale, des Conseils régionaux et du concours du Fafsea.

Aujourd'hui, ce sont 15 entreprises qui adhèrent à ce projet et qui ont suivi des formations, fait l'objet de visites individuelles et d'audits croisés, actions qui devraient aboutir aux premières certifications début 2009. Les intervenants à la table ronde ont rappelé que la demande des clients était de plus en plus forte car ils ont de plus en plus attentifs à ce qu'il se passe dans leurs parcelles et cette certification doit renforcer la confiance vis-à-vis des ETA. Ils ont également souligné que la démarche n'est pas si compliquée, mais que la motivation a été renforcée par la constitution du groupe. Mais ce ne sont pas les seuls chefs d'entreprise qui sont concernés, les salariés étant eux aussi des apporteurs d'idées pour améliorer tant la qualité que les conditions du travail car ce sont eux qui sont sur le terrain tous les jours. Pour faire part de leur démarche, les entreprises concernées ont ouvert leurs portes durant les journées du Développement durable.

Anne-Véronique Poux – Olivier Fachard ■

Toujours des questions autour de la certification européenne des ETF

Un séminaire pour discuter de la certification des entrepreneurs de travaux forestiers dans le cadre européen a eu lieu le 15 octobre 2007 à Berlin. Toute la filière a été invitée à participer aux travaux.

Dans nombre de pays européens, des systèmes de certification des entreprises de travaux forestiers se sont développés. Toutefois, les entrepreneurs forestiers sont de plus en plus engagés dans des opérations transfrontalières, les systèmes de certification nationaux n'étant pas suffisants. C'est pourquoi le projet Efect se propose d'établir une compréhension mutuelle dans la filière forêt-bois-chaîne de la nécessité d'un système de certification européenne. Pour Simo Jaakola, le marché des travaux forestiers devient de plus en plus international. *"Pour les entreprises forestières, l'Europe est le marché domestique offrant le plus de souplesse pour adopter leurs capacités de fluctuations de demande, contribuant à une meilleure compétitivité des entreprises et de la filière"*. Prenant l'exemple de l'expérience de la reconnaissance mutuelle des certifications nationales des Pays-Bas et de l'Allemagne, il existe déjà une compréhension commune des certifications. Celle-ci encourage une vision commune pour un système européen. Pour Asko Piirainen, entrepreneur finlandais, le facteur le plus important est la crédibilité. *"Bien sûr, au niveau local, tout le monde vous connaît, les clients se sont familiarisés avec nous. Le problème d'un entrepreneur est de savoir comment créer en peu de temps une image crédible sur un nouveau marché"*, souligne-t-il.

Un système complexe

Ivar Legallais-Korsbakken, représentant de la FCPE, Confédération européenne des propriétaires forestiers s'est félicité de la possibilité de s'engager dans un dialogue sur la certification des entrepreneurs. Se fondant sur son expérience en Norvège, il est conscient que le développement de systèmes de certification est très complexe. Un entrepreneur doit se conformer à un ensemble d'exigences relatives à des opérations forestières dans des forêts gérées durablement. La certification doit donc apporter la garantie que le système assure véritablement la durabilité.

Pour Bernard de Galambert, directeur à la Confédération des industries papetières européennes, l'industrie a besoin d'entrepreneurs fiables. Mais les pâtes à papier sont une industrie mondiale qui a besoin de bois de qualité, à bon prix. Pour satisfaire les besoins de l'industrie, il devient plus important de

développer des relations à long terme, fondées sur la confiance, la disponibilité locale, mais aussi la mobilité. C'est pourquoi la Cepi a salué l'initiative de développer le projet Efect mais a également exprimé sa préoccupation qu'il n'y ait pas d'impact négatif sur les prix. Pour sa part, François Pasquier (EDT) a déclaré que la productivité des entreprises a augmenté de façon spectaculaire au cours des dernières décennies signe des efforts accomplis. Il estime aussi que la compétitivité de l'industrie provient des efforts des entrepreneurs, qui ont déjà considérablement augmenté la qualité des services. La certification doit donc servir le développement des entrepreneurs.

Un prix rémunérateur de la qualité

Mais l'amélioration des services exige que les industries payent un prix raisonnable pour permettre aux entrepreneurs d'investir dans la qualité et sa certification. Sur ces expressions, une vive discussion a été ouverte par Hans-Jürgen Narjes (DFUV, Allemagne) sur le champ territorial du système de certification. Hans-Jürgen a exprimé l'avis que le marché des entreprises est encore essentiellement local et régional, en particulier en Allemagne, là où la certification est bien développée. Dans certains États allemands déjà 80 % des entrepreneurs sont certifiés. De son point de vue, la certification nationale devrait donc être prioritaire. Mais la situation varie selon les pays. Robert Knysak (SPL, Pologne) a soutenu l'idée d'une certification européenne mise en place dès que possible afin de lutter contre la baisse des prix, avec des sociétés offrant des prix bas et au final la perte de salariés à cause de rémunérations insuffisantes. Au final, les professionnels, les représentants des propriétaires forestiers et l'industrie, ont clairement fait savoir qu'ils ont besoin de système fiable et efficace de certification des entrepreneurs. Pour atteindre cet objectif, un élément central sera la confiance entre les partenaires. Dans ce cadre, la certification a été considérée comme un instrument utile pour atteindre cette confiance. Aujourd'hui la plupart des propriétaires forestiers nationaux exigent des entrepreneurs certifiés aux Pays-Bas. Dans ce cas précis, un système européen serait donc utile pour ouvrir les marchés pour les entrepreneurs néerlandais, qui travaillent déjà aujourd'hui fréquemment au-delà des frontières.

Actualités !



ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES

Infos

01 47 87 12 12

Service d'information juridique / Vie pratique

Symposium Ecotechs 08 dans l'Allier les 21 et 22 octobre



Ecotechs 08 traite de l'évaluation et de la certification environnementale pour l'agriculture et les filières de recyclage de la matière organique en lien avec l'agriculture (effluents d'élevage, boues, compost, déchets ménagers...). La certification environnementale sera au cœur des travaux. Ce symposium sera suivi par la journée de l'épandage.

Contact 04 70 47 74 26 ou marilyns.pradel@cemagref.fr

Conduite économique des engins en Midi-Pyrénées et en Bourgogne

La formation de conduite économique prévue initialement les 18, 19 et 20 février a été reportée par manque de participants. La prochaine formation ne pourra pas se dérouler avant l'automne 2008, après consultation des entrepreneurs qui sont dans l'incapacité de libérer leurs salariés d'ici là.

La formation des 10 et 11 mars était une formation Vivea test intitulée "savoir de base sur l'économie de carburant", à la demande de EDT Lot. La première formation de conduite économique pour les forestiers se déroulera fin avril 2008. En Bourgogne, la formation s'est déroulée en Saône-et-Loire.



Prestation de services en viticulture : le Sud-Est veut s'inspirer de la Champagne

L'Itepsa du Vaucluse a dressé des procès verbaux à l'encontre de certains viticulteurs qui ont eu recours à la prestation de service pour des missions agricoles ponctuelles : taille, vendanges... Lors d'une réunion à la préfecture du Vaucluse fin 2007, le syndicat des vignerons des Côtes du Rhône a présenté ce contrat, en vigueur dans les quatre départements de l'aire d'appellation champenoise. Celui-ci donne un assise juridique à la prestation de services en viticulture. Il s'agit bien sûr de sécuriser ses adhérents vis-à-vis de la législation du travail. En Champagne, pour que la prestation de services ne soit pas considérée comme un prêt de main d'œuvre illicite, un nouveau contrat de prestations de services a été rédigé sous l'égide de la préfecture et mis à la disposition des viticulteurs champenois et des prestataires viticoles. Interrogé sur ce dossier par M. Mariani, qui demande simplement l'extension à sa zone de production du dispositif en vigueur en Champagne, Michel Barnier a déclaré attacher une grande importance à la lutte contre le travail illégal. Le ministre



de l'Agriculture est favorable à ce que s'engage dans le département une démarche identique à celle qui a été initiée en zone d'appellation Champagne. Il va donner des instructions en ce sens au préfet. Les viticulteurs peuvent recourir à des sociétés de prestations de services pour des missions ponctuelles, soit en ayant recours à une entreprise de travail temporaire, soit en faisant appel à une entreprise spécialisée. Toute prestation de services ne correspondant pas à l'une de ces situations est considérée comme une infraction au code du travail. Pour différencier la vraie prestation de services de la fausse qui conduit à l'infraction, la Champagne a travaillé depuis deux ans sur une fiche technique de qualification des travaux manuels en AOC Champagne. Tous les prestataires de services concernés sont invités à rentrer dans cette démarche de qualification.

Contact : www.qualiterritoires.org

Championnat de France de tronçonneuse : 2^e manche dans l'Allier



La troisième manche du championnat de France de tronçonneuse de précision se déroulera les 12 et 13 juin à Montesquieu (Gironde) dans le cadre de Forexpo. La deuxième des quatre manches du championnat de France 2008 de tronçonneuse de précision, organisé par la fédération nationale du Sport en Milieu Rural (FNSMR) a eu lieu à Mayet de Montagne dans l'Allier, au lycée Forestier Claude Mercier. Une cinquantaine de concurrents sont attendus pour cette deuxième manche du championnat de France 2008.

La tronçonneuse de précision est la discipline qui connaît le développement le plus rapide et le plus important avec notamment la mise en place d'un championnat de France et la participation au championnat du monde tous les deux ans.

Concours européen de porteurs forestiers en Allemagne et en Suède

KWF organise, le 7 juin 2008 un concours européen de porteurs forestiers en association. Le syndicat allemand des entrepreneurs de travaux forestiers l'organise avec le centre de formation forestier de Neheim Hüsten européen et allemand. Ce cham-

pionnat se déroulera à l'occasion du Congrès de KWF à Schmallenberg. informations et formulaire d'inscription au : www.kwf-tagung.org/forwarder-meisterschaften

En Suède, le concours de porteurs forestiers des 15, 16 et 17 mai 2008 à Jönköping est organisé par ALS, fédération suédoise des employeurs forestiers et agricoles qui invite des jeunes européens de moins de 23 ans à un concours de porteurs forestiers. ALS prend en charge l'hébergement pour deux personnes par pays pour les six premiers inscrits. Contactez Ulf Sandström, SMF, l'Association suédoise des entrepreneurs de travaux forestiers

La signalisation routière des engins agricoles et forestiers n'est pas une option

Dans un courrier adressé aux organisations de constructeurs et de distributeurs de matériels agricoles, les organisations d'utilisateurs dont EDT ont déploré le faible engagement de ces derniers à proposer "en série" les équipements de signalisation sur les matériels vendus. Ils ont rappelé que ces matériels doivent être réceptionnés et identifiés correctement au regard de la dernière réglementation routière en vigueur, ce qui est trop peu souvent le cas.

Les signataires demandent d'inciter clairement à mettre en place cette nouvelle réglementation routière et à la suppression dans les tarifs constructeurs de l'option "homologation routière" avec son prix. L'homologation routière doit être comprise dans le tarif de base.

Action circulation routière en Europe

L'organisation européenne des entrepreneurs de travaux agricoles progresse dans son action sur le code de la route. L'élaboration d'un premier document de base sur la circulation routière des engins agricoles dans les États membres est achevée. Traduit en plusieurs langues, ce premier rapport va être utilisé par les organisations d'entrepreneurs ainsi que par les constructeurs et la Commission et le Parlement européen



Aide à la restructuration chicorée inuline et betteravière

Les entrepreneurs de travaux agricoles ayant déposé l'an passé leur dossier d'aide à la restructuration chicorée inuline viennent de recevoir le versement de l'aide. Cette aide compense les pertes liées à l'arrêt total de cette production dans le cadre du plan de restructuration européen. En revanche, aucune information ne filtre sur la sortie de l'arrêté de répartition des 10 % du montant de la restructuration betteravière entre les entrepreneurs et les planteurs comme sur le traitement fiscal de l'aide pour les entrepreneurs. Plusieurs courriers adressés aux Ministères intéressés restent sans réponse sur ce dossier.

Ecophyto 2018

Dans son intervention devant EDT à Angers, le représentant du Ministre a précisé la politique en cours sur les phytosanitaires. *“Concernant les suites du Grenelle de l'environnement, Michel Barnier présentera à la fin du semestre un plan d'action, l'Ecophyto 2018, visant à réduire de 50 % l'usage des produits phytosanitaires d'ici dix ans, si possible et sous conditions. Je suivrai personnellement ce dossier compliqué à fort enjeu. L'un des cinq axes de ce plan portera sur la formation des utilisateurs de produits phytosanitaires et la professionnalisation des métiers touchant à l'application en prestation de services, la distribution et le conseil sur l'utilisation des produits phytosanitaires autour d'un objectif de certification. Je pense que nous partageons le même objectif de professionnalisation et de qualité du service rendu, pour la protection des personnes et de l'environnement, et c'est pourquoi l'agrément des entreprises d'application de produits phytosanitaires va être révisé. Il concernera toutes les prestations de services, y compris celles effectuées par des agriculteurs. Sa délivrance sera basée sur une certification d'entreprise, à partir de référentiels adaptés par type d'activité et basés sur une exigence de traçabilité de l'activité, de mise en œuvre des principes de lutte intégrée et de qualification, par la formation de l'ensemble des personnes qui interviennent sur l'activité d'application des produits. Ces référentiels seront définis par décret, en concertation avec les représentants professionnels concernés pour chaque activité. Je vous invite donc à poursuivre votre participation à cette réflexion”,* a-t-il souligné.

Santé et phytosanitaires

L'office parlementaire des choix scientifiques et technologiques a décidé le 5 février d'engager une étude qui aura pour intitulé : *“Pesticides, environnement et santé de l'homme : état des lieux et perspectives”* sur le rapport présenté par Claude Gatignol, député de la Manche, et Jean-Claude Étienne, sénateur de la Marne. Le rapport aura pour vocation de réaliser une *“balance bénéfices-risques”* de l'usage

des pesticides en se fondant sur les études scientifiques internationales et les expériences agronomiques étrangères pour distinguer les risques démontrés et les risques supposés. Claude Gatignol et Jean-Claude Étienne ont précisé que le but du rapport sera également de recenser et d'évaluer avec objectivité toutes les pistes permettant de réduire l'utilisation des pesticides : agriculture biologique, agriculture raisonnée, biotechnologies.

Base de données – pulvérisateurs

Un groupe de travail auquel EDT participe détermine les éléments constitutifs de la base de données associée au contrôle obligatoire des pulvérisateurs. Paradoxalement, les données sur le nombre et les types de ces engins agricoles sont inexistantes, ce qui ne facilite pas la tâche pour réaliser une étude de marché et notamment la définition du coût d'un contrôle. EDT estime crucial de lier cette base de données des machines avec celle de l'agrément www.e-agre sur le marché de la prestation de services de pulvérisation. L'objectif des pouvoirs publics est de dématérialiser au maximum les procédures de demandes d'agrément des centres de formation et des organismes d'inspection. La liste des organismes agréés et des inspecteurs habilités à effectuer des contrôles sera accessible en libre accès. La même transparence doit, selon EDT, s'appliquer aux machines. Un prestataire, un client, l'assureur auraient ainsi accès à des informations sur la base de données.

EDT Landes en deuil

EDT Landes a le regret de vous faire part du décès de M. Jean Castets qui fut le président de notre syndicat de 1973 à 1981. L'église de son village était trop petite pour accueillir ses amis et sa famille où un émouvant hommage lui a été rendu par le président national Gérard Napias qui fut son successeur à la présidence départementale. Entrepreneur depuis les années 50, Jean Castets avait été un des premiers à s'équiper en tracteur après la guerre et par la suite avec les premières moissonneuses batteuses. La fédération départementale des Landes ainsi que la fédération nationale Entrepreneurs Des Territoires présentent à son épouse et à toute sa famille leurs très sincères amitiés ainsi que leurs très sincères condoléances.



ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES

**RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ
D'ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES MAGAZINE
EN VOUS ABONNANT**

PAGE 23 & 41

Vandermeersch Travaux et Services : le lin comme spécialité

La spécialisation des ETA est souvent liée aux spécificités régionales de productions agricoles. Certaines sont très localisées et très intégrées en matière de filière. C'est le cas du lin qui ne concerne que quelques départements de la zone côtière de la Manche et plus particulièrement la Seine-Maritime où est installé Patrick Vandermeersch. Reportage entre mer et Seine.

Fils d'agriculteur à Manneville-la-Goupil, Patrick Vandermeersch débute comme aide familial sur l'exploitation de ses parents avant de s'installer comme entrepreneur en 1975. Il propose rapidement la majorité des travaux agricoles du semis à la récolte. En 1978, il rachète une autre entreprise et un frère le rejoint. Depuis 2006, année d'intégration de ses deux fils Quentin et Hugo, âgés respectivement de 31 et 24 ans, l'appellation de l'ETA est désormais Vandermeersch Travaux et Services.

Une activité axée sur le lin

Bien que producteur de lin (Patrick Vandermeersch exploite 105 ha répartis entre blé, colza, lin et betteraves à sucre), il ne démarre l'activité de récolte qu'en 1986, année où il acquiert sa première arracheuse simple. Mais comme il le souligne, il s'était déjà formé au travail en conduisant les machines de la coopérative de Goderville. "Je louais mes bras". Rapidement, ses compétences sont reconnues et l'activité se développe. L'arracheuse est



Patrick Vandermeersch est ETA depuis 1975 et une de ses spécialités est la récolte du lin (ici devant ses 3 arracheuses).

Parc de matériels de Vandermeersch Travaux et Services

- 11 tracteurs New Holland et un John Deere (75 à 190 ch.)
- 4 moissonneuses batteuses (John Deere WTS 9580 et CTS avec barres de coupe 6 m et 6,70 m – New Holland CR 9060 et CX 8050 avec barres de coupe 7,30 m et 6 m et becs maïs 6 rangs)
- 3 arracheuses à betteraves Moreau Lectra V2 (une à 50 cm et 2 à 45 cm)
- 3 arracheuses à lin Depoortere
- 2 retourneuses à lin Depoortere
- 3 enrouleuses à lin Depoortere (2 tractées et une automotrice)
- 1 presse à balles carrées New Holland
- 2 ensileuses automotrices John Deere 7003 et Claas Jaguar 870 avec becs maïs Kemper 4,50 m
- 1 ensileuse automotrice John Deere 5720 avec pick-up herbe
- 1 faucheuse conditionneuse John Deere 3 m
- 2 semoirs à betteraves Kuhn 12 rangs à 50 et Gilles 6 rangs à 45
- 1 semoir à maïs Kuhn 6 rangs
- 2 tonnes Godimat 15,5 m³ 22 essieux et 6 m³ un essieu (pour vidange des fosses septiques)
- 2 nacelles Orange (15 et 16 m télescopiques)
- broyeur de branches FSI

Matériel TP

- 3 pelles à chenilles Hitachi 13,5 tonnes et 21 t et Komatsu 11 t
- 1 pelle à pneus Hitachi 13,5 t
- 1 tracto-pelle Hitachi FB 100
- 1 mini-pelle Hitachi
- 3 tracto-bennes Orange (18 t double essieu et pont moteur) et une tracto-benne Panien

remplacée en 1988 pour une double rangs, puis une seconde machine vient étoffer le parc en 1990. Depuis, les machines sont renouvelées régulièrement et la récolte du lin est devenue l'activité principale de l'entreprise. "Nous avons acheté une 3^e arracheuse en 2005 et notre parc comprend également deux retourneuses et des enrouleuses", explique Patrick Vandermeersch. "Nous travaillons avant avec des enrouleuses tractées et depuis 2006, nous avons également un automoteur. La phase de l'enroulage est très importante car elle a un rôle primordial sur la qualité ultérieure du teillage et son coût qui voisine les 1100 euros par ha. Les enrouleuses sont différentes des presses à balles rondes traditionnelles car on met de la ficelle dès le démarrage de la balle pour faciliter le déroulage de la nappe avant de commencer le teillage. Quant aux retourneuses, elles favorisent le rouissage du lin qui détermine la qualité des fibres. En général, on effectue deux passages."

Pour cette production, il existe également du matériel pour récolter les semen-

ces directement au champ après l'arrachage. Patrick Vandermeersch, en tant que producteur, est également membre du conseil d'administration de la coopérative Agylin qui réunit deux sites de teillage à Goderville et Yvetot et regroupe 400 producteurs pour 6500 ha de lin et emploie 118 salariés. L'activité autour du lin est tributaire de plusieurs facteurs comme la météo qui a une influence sur la qualité et la demande du marché, aujourd'hui essentiellement en provenance de Chine. "Jusqu'en 2005-2006, nous avons eu de bonnes années en volume et en qualité", souligne Patrick Vandermeersch. "Cela a augmenté le stock de fibres. Les prix sont restés stables, mais la demande a baissé et les stocks sont restés élevés (6 mois contre 2 à 3 habituellement). Nous avons donc dû, au niveau de la coopérative, baisser les superficies de 8 %, l'objectif étant de rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande. En contre-partie, 2007 a été une mauvaise année avec plus de 25 % des surfaces de lin non arrachées et une qualité générale très moyenne qui affecte les prix."



L'arrachage est une des phases de la récolte du lin qui est suivi par le retournement et l'enroulage, toutes ces étapes nécessitant du matériel spécifique.

Si le lin est l'activité principale (30 % du chiffre d'affaires et 800 ha), l'entreprise s'occupe de la moisson (30 % sur 1300 ha), l'arrachage de betteraves (15 % sur 400 ha) et la récolte du maïs (25 % sur 950 ha dont 750 en ensilage). Depuis 1991, une partie de l'activité de moisson et d'ensilage de maïs est effectuée dans la Sarthe sous forme d'échange de travail avec un ou deux ETA du département.

Développement du TP

Commencée à la fin des années 80, l'activité TP s'est développée rapidement depuis cinq ans avec une cer-

taine spécialisation des travaux comme la viabilisation de lotissements, le terrassement dans le cadre de réhabilitation d'assainissement autonome, la création de fosses à membranes, le curage de fosses... Une partie de ces travaux étant réalisés pour un groupe national. Cette activité permet d'employer le personnel durant toute l'année pour compenser la saisonnalité des travaux agricoles. Parmi les dix salariés à plein temps, les huit chauffeurs (35 ans de moyenne d'âge) sont d'origine agricole ou avec une formation mécanique. Ils participent tous aux activités TP, mais seule une



Fort comme un **ROC**



Essieux lourds MONROC
Tandems droits et suiveurs jusqu'à 26 tonnes
Tridems jusqu'à 32 tonnes
Freins jusqu'à 420 x 180



MONROC

La force du mouvement

Bureau d'études : 02 51 98 52 07 - sce.technique@monroc.fr
Service commercial : 02 51 79 11 11 - accueil@sonamia.fr



La moisson est une activité importante de l'entreprise qui a fait des échanges avec des entrepreneurs de la Sarthe.

partie est concernée par les travaux agricoles avec chacun une spécialisation par production. Pour l'ensemble des activités, l'entreprise répond aux différentes exigences (certificat d'application des produits phytos, capacité transport, formation pour l'assainissement autonome, CACES ou formation interne avec livret MSA...).

Le renouvellement du matériel ne répond pas à un calendrier pré-établi. "Nous raisonnons nos investissements d'une part en fonction des besoins, d'autre part en fonction du résultat

de l'entreprise. Chaque année, nous décidons d'une enveloppe (en moyenne 300 000 euros par an) et discutons du ou des matériels qui doivent être renouvelés ou achetés. Pour ce qui est du choix des marques, nous sommes fidèles et nous privilégions la proximité, la qualité du service sans oublier le relationnel." Quant à l'entretien courant, il est réalisé dans l'atelier de l'entreprise mais les révisions annuelles sont externalisées chez les concessionnaires. "Les interventions se font avant l'hivernage après établissement

et validation d'un devis du concessionnaire", assure Patrick Vandermeersch. "Cela les intéresse car les travaux sont effectués durant l'hiver et nous cela nous permet de nous occuper d'autres tâches et d'avoir des interventions de qualité, surtout que le matériel est devenu très technique et c'est devenu un travail de spécialiste."

Optimiste pour l'avenir

"Que ce soit sur le secteur agricole ou le secteur TP, nous sommes confiants pour le proche avenir", reconnaît Patrick Vandermeersch. "Le premier est stable avec une clientèle fidèle, même s'il y a un point d'interrogation pour la betterave. Quant au TP, il dépend essentiellement du marché immobilier. Aujourd'hui, le travail ne manque pas, mais qu'en sera-t-il dans 10 ans? L'arrivée de mes deux fils dans l'entreprise a permis de mieux rationaliser et d'organiser l'activité et de développer le TP (ndlr Quentin est responsable du planning général des activités et du TP

en particulier, Hugo est responsable de l'atelier). Il y a cinq ans, le ratio entre agricole et TP était 2/3-1/3, il est aujourd'hui de 60-40 et on devrait rapidement atteindre l'équilibre (ndlr progression de 10 à 15 % du chiffre d'affaires par an). Parallèlement, nous avons développé une petite activité d'abattage manuel et d'élagage sur nacelle qui occupe deux ou trois personnes durant l'hiver. C'est une diversification intéressante, comme l'épandage de boues de station d'épuration que nous avons également démarré (3 000 tonnes par an). Mais nous restons à la merci des conditions météo pour la plupart de nos activités et nous sommes à la recherche de travaux moins dépendants de ce facteur qui permettrait d'occuper le personnel, durant ces périodes où les autres activités sont arrêtées."

Olivier Fachard ■

Le lin en France

Plus vieux textile du monde et connu dès l'antiquité, le lin s'est développé en France au Moyen-Âge bien que déjà cultivé en Gaule bien avant l'invasion romaine. Si les techniques de culture, de filage et de tissage n'ont que peu évolué jusqu'au XVIII^e siècle où le lin ne couvrait pas moins de 300 000 ha, au XIX^e siècle, Jacquard et Girard (peignage et filature du lin) vont faire évoluer l'utilisation du lin en améliorant la qualité des produits finis. Aujourd'hui le lin couvre une superficie de 75 000 ha en France (75 % de la superficie dans l'Union européenne) qui est désormais le premier producteur mondial de lin teillé. Sa culture concerne 6 400 producteurs principalement répartis sur une bande côtière d'une centaine de kilomètres allant du Calvados à la frontiè-

re belge, les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure totalisant à eux deux près de 55 % des superficies. La première transformation (teillage) regroupe 26 entreprises (11 coopératives et 15 privés qui traitent respectivement 50 % et 38 % du tonnage), pour la plupart installées dans les régions de production, auxquelles il faut ajouter un certain nombre situées en Belgique et aux Pays-Bas et qui traitent 12 % du lin français.

Ne pouvant revenir que tous les 6 ou 7 ans sur la même parcelle, le lin est semé en mars-avril, arraché en juillet avant de passer une période nécessaire à terre (juillet-août) pour subir le rouissage (transformation par les microbes qui facilite la séparation des fibres et de la paille). La dernière phase est la ré-

colte en balles rondes. Vient ensuite le teillage qui permet de séparer mécaniquement les fibres textiles des parties ligneuses. Il comporte deux étapes : le broyage qui brise la tige centrale en petits fragments appelés anas (paille) et le battage qui sépare les anas de la filasse. On obtient plusieurs produits : le lin teillé qui sert à la fabrication de tissus, les étoupes pour des tissus plus grossiers ou en corderie, les anas qui rentrent dans la fabrication de panneaux agglomérés pour la menuiserie, les graines qui sont pressées pour en extraire l'huile (peinture, vernis...) et les tourteaux (alimentation animale), et enfin les poussières (amendements organiques, compost...). En résumé, dans le lin, rien ne se perd, tout se transforme.

Alain Geuns : sylviculteur et formateur

Entrepreneur forestier dans l'Indre-et-Loire, Alain Geuns s'est spécialisé dans la sylviculture. Une activité très cyclique du fait de sa dépendance aux subventions à la plantation. Cet entrepreneur a réussi à se diversifier en devenant formateur auprès de ses pairs comme auprès de jeunes adultes de la MFR de Loches. C'est aussi l'une des chevilles ouvrières de la Bourse des travaux forestiers de la région Centre. Itinéraire d'un passionné.

Alain Geuns a la forêt dans le sang depuis longtemps et aujourd'hui il cherche à partager sa passion en formant des adultes au métier du bois ou en participant à former ses pairs dans le cadre de la Bourse des travaux forestiers de la région Centre. Signe aujourd'hui de sa bonne intégration dans la filière forestière du Centre de la France : il a présidé pendant trois ans cette bourse, une entité qui regroupe quatre collèges, celui des propriétaires et donneurs d'ouvrage, celui des entrepreneurs, celui des gestionnaires, le dernier collège regroupe les centres de formation. Originaire de Belgique, Alain Geuns est un fils de militaire, qui a obtenu un Bac pro forestier à Gembloux. Après un emploi dans une scierie pour métrer le

bois, une expérience de garde forestier pour la caisse des dépôts et consignation, Alain Geuns a l'opportunité de se mettre à son compte. Son entreprise, il l'a créée en 1988 en Indre-et-Loire, sa terre d'adoption, découverte à l'occasion de vendange. Ses premiers chantiers sont obtenus grâce à une entreprise de BTP, qui nettoie des rivières. *"Grosso modo, il y avait une pelleteuse dans le lit de la rivière et deux bûcherons sur chaque berge pour nettoyer et élaguer. L'entreprise ne voulait plus de salariés pour cette activité, elle voulait sous-traiter. C'est comme ça que j'ai mis le pied à l'étrier"*, explique l'entrepreneur. Mais, Alain est plus un sylviculteur dans l'âme qu'un bûcheron. Il a réussi à concrétiser cette



Alain Geuns s'est installé en 1988. Il s'est spécialisé dans le créneau de la sylviculture.

passion en travaillant pour l'ONF et la Caisse des dépôts et consignation. Pendant une dizaine d'années, son entreprise va fonctionner grâce à ces grands donneurs d'ordre

et Alain Geuns va embaucher un salarié. Aujourd'hui, sa clientèle est plutôt constituée de propriétaires privés : *"Avec la caisse des dépôts ou l'ONF, je pouvais avoir des*

Un accompagnement des jeunes forestiers grâce à la Bourse

Dans la Région Centre, la bourse des Travaux forestiers, lieu d'échange entre l'ensemble de la filière forestière, a gardé le cap depuis sa création grâce notamment au dynamisme de sa directrice Annick Lavayssière décédée en 2007. Dans l'hexagone, c'est l'une des seules bourses de travaux forestiers à avoir supporté l'épreuve du temps. Symbole de son dynamisme, elle a créée en 2007 une structure pour favoriser le développement des jeunes

entreprises forestières. Cette structure baptisée Sas permet d'accompagner de jeunes entrepreneurs pendant 18 mois. Durant cette période, la bourse accompagne l'entreprise pour remplir son carnet de commandes. Aujourd'hui, ce Sas comprend neuf entreprises : trois entreprises de sylviculture, trois entreprises de débardage et trois entreprises de bûcheronnage. La première convention a été signée il y a un an et pour attendre le premier résultat de ce mode d'ac-

compagnement il faut attendre encore 6 mois. Cette convention s'adresse à de jeunes entreprises, qui ont moins de 18 mois d'existence. Outre le carnet de commandes, cette convention garantit aussi un appui. Autre service proposé aux entrepreneurs, un service de suivi des ventes de bois où tous les acheteurs sont référencés. Leurs coordonnées sont ensuite diffusées auprès des entreprises qui peuvent ensuite proposer leur service.



La sylviculture reste une activité très largement cyclique car dépendante des subventions.



Pour diversifier son activité et sécuriser son revenu, Alain Geuns est devenu formateur. C'est l'une des chevilles ouvrières de la Bourse des travaux forestiers de la région Centre.

chantiers en Creuse ou dans la Corrèze et passer des semaines à l'hôtel. Aujourd'hui je préfère privilégier la proximité et puis j'ai préféré rester sur des techniques manuelles. Je ne suis pas un mécano dans l'âme". Côté matériel, Alain Geuns dispose uniquement de tronçonneuses dont une tronçonneuse élagueuse, d'une débrousailluse et d'une élagueuse télescopique. Le strict nécessaire pour mener à bien son métier. Les travaux de sylviculture dégagent à l'époque plus de marge que le bûcheronnage "C'est toujours le cas même si la marge s'est dégradée".

Une sylviculture plus dynamique

Sur les chantiers de sylviculture, l'entrepreneur plante, élague, effectue des dégagements de plantations,

du dépressage ou encore des chantiers de jalonnement. Au fil des ans, il a constaté des évolutions dans les techniques ou le choix des essences : "dans la région Centre, on plante des chênes sessiles et du pin de Corse. Pour la plantation, on voit de plus en plus de mini-pelle équipée de dent Becker. Celle-ci permet de mieux dégager le carré, de supprimer la semelle de labour. Actuellement, on plante aussi des plants plus grands que dans le passé. Depuis quelques temps, les chantiers de dégagement sont moins nombreux et la technique a bien évolué, à savoir que maintenant on ne dégage plus que la tête de l'arbre et on laisse le reste. Auparavant, on mettait les arbres à nue et les dégâts par le gibier étaient importants. Pour l'élagage, les

propriétaires forestiers du Centre ont compris au fil des ans son importance surtout pour le pin. Si dans l'Est de la France ou en Belgique, l'élagage du pin constitue depuis très longtemps la base de la sylviculture, dans le Centre, on était en retard. C'est pourtant la seule façon d'être compétitif sur le marché. Ces évolutions des techniques doivent permettre de mettre en place une sylviculture plus dynamique. À savoir : produire un chêne en 150-180 ans là où l'on mettait 220 à 230 ans". Toutes ces activités sont très largement dépendantes des subventions à la plantation. Bref, c'est une activité cyclique alors Alain Geuns a cherché à sécuriser son revenu en devenant formateur. Il intervient dans le cadre de la MFR du Lochois où il délivre des cours à de

jeunes adultes qui étudient pour obtenir un BPA (Brevet professionnel agricole). Il encadre notamment des travaux pratiques de bûcheronnage et de sylviculture. Son goût pour la formation, il l'a développé aussi au sein de la Bourse des travaux forestiers. "La Bourse a commencé à délivrer des formations sur la sécurité notamment après la tempête de 2000. Signe de son succès et de son intérêt, on a enregistré moins d'accidents dans notre région que dans le reste de la France". En tout cas, Alain Geuns participe à la formation dans le cadre d'unité mobile de formation. Aujourd'hui, il ne préside plus aux destinées de la Bourse mais il appartient toujours au conseil d'administration.

Erwan Le Duc

La MFR du Lochois forme des jeunes et des adultes à la forêt

La Maison familiale rurale du Lochois a été créée en 1993 dans la ville de Loche, une agglomération du Sud-Tourainnes. Cette jeune association est riche de l'expérience de plus de 40 ans des trois associations dont elle émane : Saint Flovier, Ligueil et Tauxigny. C'est une association loi 1901, gérée par un conseil d'administration composé de parents d'élèves, maîtres de stage et professionnels. La Maison familiale rurale du Lochois est un établissement privé sous contrat avec le

ministère de l'Agriculture. Cet établissement comporte une filière forestière de 54 jeunes qui suivent des cours du Bepa au Bac pro. En formation adulte, 7 personnes suivent des cours pour obtenir un BPA. D'autre part, des professionnels (pompiers...) viennent aussi suivre des cours sur l'initiation à l'abattage ou l'élagage. Comme ailleurs, l'établissement a parfois du mal à amener des jeunes à suivre un cursus forestier mais cette année les portes ouvertes ont montré un regain

d'intérêt pour la forêt. De bonnes nouvelles que le directeur Cyrille Octeau espère voir se concrétiser à la rentrée. "On le lit dans la presse spécialisée, il y a des offres d'emploi à pourvoir dans la filière forestière. On cherche vraiment à travailler sur l'attractivité de la profession. La filière est vaste et offre beaucoup de perspectives et des métiers très variés qui demandent un réel savoir-faire et de solides connaissances", ajoute le directeur. L'établissement abrite au total 150 jeunes.

ENTREPRENEURS

des Territoires



MAGAZINE

Entrepreneurs des Territoires, c'est :

Vie syndicale

Réunions, comptes rendus et décisions de la fédération nationale sont rapportés fidèlement. C'est aussi la rubrique des adhérents qui peuvent s'y exprimer.

Dossiers

A chaque numéro, plusieurs dossiers présentent les matériels incontournables du métier d'entrepreneur. Le point de vue des concepteurs comme des utilisateurs (nouveaux accessoires, maniabilité, conditions d'utilisation optimale) donne le regard professionnel sur les machines et leur potentiel.

Profession

Portrait d'un entrepreneur et de son équipe au moyen d'interviews, de reportages sur les chantiers. La création de la société, son parcours historique, les activités de l'ETA et son parc de matériels sont présentés par nos journalistes qui rencontrent, dans toutes les régions de France, dans tous les secteurs d'activité (agricole, forestier, viticole, environnemental), les entrepreneurs.

Salons

Un agenda des plus importantes dates mis à jour à chaque numéro. Des salons d'envergure nationale et internationale qui donnent le pouls d'une profession. Ils sont l'occasion de présenter les toutes dernières nouveautés.

Actualités

La vie des grandes marques (fusions/rachats/création de nouvelles gammes) est passée au peigne fin. Les événements marquants de la profession sont rapportés et analysés.

Social

Les horaires de travail, l'évaluation des risques, les obligations de l'employeur, le recrutement... Des experts reconnus sont chargés de cette rubrique qui renseigne sur la législation et les règles à appliquer.

Fiscal

Aides à l'embauche, amortissements et provisions, assurances... autant de sujets sur lesquels nous faisons le point et donnons des conseils utiles.

Nouveautés matériels

De la herse rotative au semoir en semis simplifié en passant par les broyeur forestiers, c'est une véritable vitrine de toutes les innovations qui vous est présentée.

Entrepreneurs des Territoires est la revue du Mouvement des Entrepreneurs de Services Agricoles, Forestiers et Ruraux

8 fois par an
ne manquez pas
la SEULE REVUE
exclusivement dédiée aux
entrepreneurs de Services
Agricoles, Forestiers et
Ruraux



Bulletin d'abonnement

Je suis adhérent

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne au tarif «spécial adhérents» pour 1 an (soit 8 numéros), au prix de 23 €

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

Je souhaite recevoir une facture acquittée

Entrepreneurs des Territoires - 44 rue d'Alésia - 75014 Paris
Pour tout renseignement : Tél. 01 53 91 44 98

Je ne suis pas adhérent

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne pour 1 an (soit 8 numéros), au prix de 45 €

Je joins mon règlement :

Chèque bancaire à l'ordre des Editions Fitamant

Carte bancaire N° _____

Date de validité _____

Cryptogramme _____ (3 derniers chiffres au dos de votre carte)

Je souhaite recevoir une facture acquittée

Editions Fitamant - Rue Menez Caon - BP16 - 29560 Telgruc-sur-Mer
Pour tout renseignement : Katell Furon - Tél. 02 98 27 37 66

0804PEDT1

Société : _____ Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ CP : _____ Ville : _____
Tél. : _____ Fax : _____ E-mail : _____

Activité

- Entrepreneurs de travaux agricoles Entrepreneurs de travaux forestiers Entrepreneurs de travaux ruraux
 Entrepreneurs de travaux publics Concessionnaires Constructeurs de matériel Centre de formation
 Autres : (préciser) _____

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant

Heures supplémentaires : le décryptage

Après quelques mois d'application, le nouveau régime des heures supplémentaires soulève encore des interrogations. Réponses pour vous faire gagner du temps et de l'argent.

Grâce au nouveau dispositif, le salaire net des salariés effectuant des heures supplémentaires augmente. S'agit-il d'une charge supplémentaire pour l'entreprise ?

Non. Le salaire net augmente du fait d'une baisse des charges sociales salariales. Le montant des charges salariales reversées par l'entreprise est diminué d'autant.

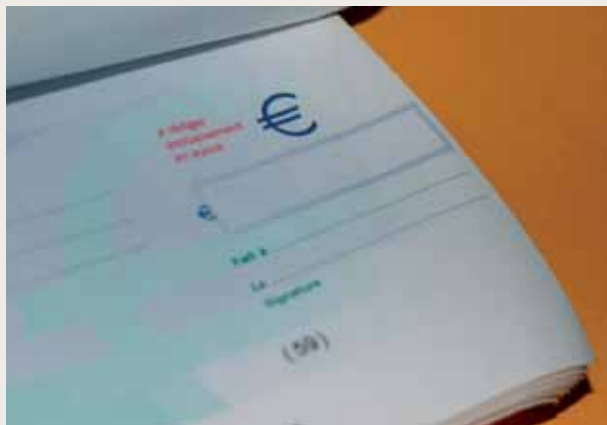
Les heures supplémentaires récupérées par le salarié sous forme de repos compensateur entrent-elles dans le champ de ce dispositif ?

Non, puisque les heures supplémentaires ne sont pas payées dans la mesure où le salarié les récupère.

Prime exceptionnelle de 1000 €. C'est tout bonus !

Avant le 30 juin prochain, les entreprises de moins de 50 salariés peuvent verser à leurs collaborateurs une prime exceptionnelle pouvant aller jusqu'à 1000 €. Elle sera exonérée de charges sociales (salariales et patronales) à l'exemption de la CSG/CRDS.

Le versement devra être mis en place par accord collectif ou référendum. Le montant pourra être variable entre les salariés d'une même entreprise, en fonction du salaire, de la qualification, de la classification, de la durée du travail, de la durée de présence dans l'entreprise ou de l'ancienneté. Cette prime ne peut se substituer à une autre rémunération précédemment versée ou prévue au contrat de travail. À quelques nuances près, c'est le retour du "Bonus 1000 €" mis en place par le gouvernement Villepin il y a deux ans.



Le recours aux heures supplémentaires reste à l'initiative de l'employeur. A contrario, un employeur peut exiger d'un salarié l'accomplissement d'heures supplémentaires. En période de moisson, c'est souvent la météo qui dicte les horaires de travail et donc les heures supplémentaires éventuelles.

Paiement des RTT

Depuis le 9 février 2008, les salariés ont la possibilité, en accord avec leur employeur, de renoncer à une partie de leurs journées ou demi-journées de repos acquises en application de la Réduction du Temps de Travail à 35 heures (dits "jours de RTT").

En contrepartie, les salariés percevront une rémunération majorée. Le taux de majoration est au moins égal à 25 % (sauf disposition conventionnelle contraire). Ces versements sont exonérés de cotisations sociales (salariales et patronales), à l'exception de la CSG/CRDS. Les jours de RTT entrant dans ce dispositif sont les jours acquis avant le 31 décembre 2009. Le salarié devra, par ailleurs, avoir formulé sa demande avant le 31 juillet 2008.

Cette mesure d'exonération de cotisation ne s'exerce que sur les jours de RTT au sens strict du terme. Elle ne concerne en effet que les entreprises qui appliquent une durée collective de travail de 35 heures, par l'attribution de journées ou demi-journées de repos, ceci en application d'un accord d'entreprise ou d'un accord de branche.

Un salarié qui souhaite, selon la formule consacrée, "travailler plus pour gagner plus" peut-il imposer à son employeur de faire des heures supplémentaires ?

Non. Le recours aux heures supplémentaires reste à l'initiative de l'employeur. *A contrario*, un employeur peut exiger d'un salarié l'accomplissement d'heures supplémentaires.

Ce dispositif entraîne-t-il de nouvelles obligations pour l'entreprise ?

Non. L'entreprise s'engage à respecter les règles relatives à la durée du travail. Elle devra, lors des contrôles de l'Urssaf ou de la MSA, fournir un document de contrôle des heures effectuées (ex: fiches horaires) ainsi qu'un récapitulatif des réductions et déductions sociales. Ces obligations existaient déjà auparavant.

Une entreprise, dont l'horaire collectif est resté à 39 heures, bénéficie-t-elle des réductions et déductions pour les heures comprises entre la 36^e et la 39^e heure ?

Oui, même si l'entreprise a maintenu le temps de travail de ses salariés à 39 heures hebdomadaires alors que la durée légale est passée à 35 heures. Dans tous les cas, les heures effectuées au-delà de 35 heures dans la semaine sont des heures supplémentaires. Elles ouvrent droit aux nouvelles aides.

Qu'en est-il des heures supplémentaires structurelles - de la 36^e à la 39^e heure - qui tombent durant les semaines de congés payés ou un jour férié ?

Ça se discute

Parallèlement aux dispositions visant l'amélioration du pouvoir d'achat, des négociations se sont ouvertes entre les partenaires sociaux pour moderniser le marché du travail. Différents thèmes sont étudiés: allongement de la période d'essai, nouveau mode de rupture du contrat de travail, création d'un contrat à durée indéterminée pour la réalisation d'un objet précis... Nul doute que l'année 2008, à l'instar de l'année 2007, sera riche en matière sociale.

Les heures supplémentaires structurelles, découlant d'une durée du travail collective supérieure à 35 heures ou d'une convention de forfait, sont payées, majorées et exonérées socialement et fiscalement, y compris en cas d'absence donnant lieu à maintien de salaire. Il s'agit de la principale modification apportée au dispositif depuis l'origine. Devant la complexité des situations, une circulaire est venue trancher cette question en fin d'année dernière.

**François Pilet, juriste
et Vincent Demée, juriste ■**



ALLIANCE
TIRE COMPANY (1992) LTD.

Une Gamme Complète à la Hauteur de vos Exigences !



**AGRAIRE
FLOTATION
FORESTIER
AGRO-INDUSTRIEL ...**



SOCAH DIVISION PNEUMATIQUES

NORD Tél : 02 99 00 83 83 - Fax : 02 99 00 74 88 nord.pneus@socah.fr SUD Tél : 04 67 88 48 48 - Fax : 04 67 88 02 27 sud.pneus@socah.fr
EXPORT Tél : 33 4 67 88 92 48 - Fax : 33 4 67 96 05 40 export.pneus@socah.fr

Congrès EDT : comment se projeter dans l'avenir

Du 27 au 29 mars dernier, réunis en congrès à Angers, les représentants départementaux, régionaux et nationaux d'EDT ont planché sur l'avenir de la profession d'entrepreneur. En ce début de XXI^e siècle, il va falloir continuer à faire face à un prix élevé de l'énergie tout en misant sur de nouveaux services à facturer à la clientèle. Un challenge difficile à relever mais indispensable.

"Après les trente glorieuses, on a connu les trente pleureuses maintenant nous voici dans les trente rieuses", souligne Michel Schietequatte, président de Same Deutz Fahr lors d'une des tables rondes du 76^e congrès EDT organisé à Angers. Il est vrai que la conjoncture agricole actuelle laisse place à de la confiance pour le monde agricole. Le prix des céréales et des oléagineux flambe alors que la courbe du cours du lait recommence à grimper. L'horizon semble dégagé après des années de crise où le manque de perspectives avait de quoi décourager même les plus optimistes. Fini le temps des jachères, voici venir une nouvelle ère dans les campagnes où il va falloir produire plus pour alimenter de nouveaux débouchés. Produire plus tout en étant écologiquement efficace, voici un cap à prendre pour les entrepreneurs de travaux agricoles. Une feuille de route qu'il va falloir intégrer pour les années à venir. Cet optimisme est aussi partagé par François Pasquier, vice-président EDT en charge de la forêt, qui voit de nouvelles opportunités pour le monde de la forêt, notamment avec les biocarburants de seconde génération qui doivent apporter de nouveaux débouchés à la filière bois. *"En Allemagne, dans les labos,*



"L'acier a progressé de 60 % de 2000 à 2007. Le cours du caoutchouc a été multiplié par quatre, le plomb est passé de 500 euros la tonne en 2003 à plus de 3 650 euros par tonne", note pour sa part Pierre Le Roy, consultant et directeur de Globeco.

on est prêt à produire des biocarburants à partir d'un arbre entier. Reste à trouver un modèle économique viable", explique-t-il. D'ailleurs, les entrepreneurs de travaux forestiers ne sont pas en retard dans le domaine du bois énergie où leurs investissements dans des broyeurs à plaquettes leur confèrent un statut incontournable dans le monde de la prestation de service.

Hausse du prix du fioul et des matières premières

Pour les entrepreneurs agricoles comme pour leurs confrères de la forêt, les enjeux liés à la biomasse

donnent aussi de nouvelles perspectives au niveau de la prestation de service. Un sérieux challenge qui nécessite de repenser son métier. Attention toutefois dans ce domaine à la concurrence des grands groupes.

Si la conjoncture actuelle reste favorable, il ne faut pas oublier que la hausse des matières premières et de l'énergie et plus spécialement du fioul tend à réduire les marges des entrepreneurs. *"L'acier a progressé de 60 % de 2000 à 2007. Le cours du caoutchouc a été multiplié par quatre, le plomb est passé de 500 euros la tonne en 2003 à plus de 3 650 euros par tonne",* note pour sa part

Pierre Le Roy, consultant et directeur de Globeco. À ceci s'ajoute un prix du baril qui fluctue mais qui se stabilise autour de 100 dollars. *"La première crise pétrolière avait fait basculer le prix du pétrole de 3 à 10 dollars. La tendance actuelle l'a fait passer de 30 à 100 dollars. Résultat, le prix de l'énergie représente 11 % de vos coûts en 2006 contre seulement 7 % en 2000",* ajoute l'expert. Il va sans doute falloir s'habituer à des matières premières chères. Pourquoi ? *"La demande du Brésil, de l'Inde et de la Chine ne cesse de progresser, ce qui crée une tension sur le marché mondiale. Ces pays ont besoin de matières premières pour soutenir leur croissance. D'ailleurs en 2010, la croissance additionnée de la Chine et de l'Inde sera identique à celle des USA",* souligne Pierre Le Roy. À cette problématique s'ajoute le fait que les ressources en matières premières se situent dans des zones où les tensions politiques compliquent encore la donne. Reste que l'ensemble de ces marchés est aussi victime de la spéculation et que les retournements de tendance ne sont pas à exclure. Face à la hausse des matières premières que peut un entrepreneur ou même l'ensemble des entrepreneurs ? À première vue,

rien ou pas grand chose sinon subir au risque de voir ses marges fondre comme neige au soleil.

Des solutions techniques simples

Et bien les moyens existent : ils se nomment économie de charges ou encore nouvelles prestations de services pour permettre de se différencier de la concurrence et de proposer des prestations où le prix n'est plus le seul élément. "D'ailleurs, le meilleur moyen d'économiser du fioul se trouve sous notre pied droit. Il faut toujours rechercher le couple maxi qui se situe autour de 1900 tours par minutes. À ce régime moteur, un moteur consomme entre 15 et 20 % d'énergie en moins", assure Michel Schiètequatte. Autre moyen très pratique et d'ordre technique : l'utilisation de lubrifiants de bonne qua-

lité. "45 % de l'énergie produite par le tracteur est perdue sous forme de chaleur et 15 % par les frottements mécaniques. Avec un lubrifiant de qualité, on peut réduire les pertes énergétiques liées aux frottements. À la clé des économies de 5,5 % soit au global 600 litres de fioul par an sur un tracteur", précise un ingénieur de chez Total. Ces solutions techniques ne sont pas les seules : le réacteur Pantone en autre peut aussi être une voie à suivre pour réduire sa consommation énergétique. Une des voies pour économiser du gasoil est aussi de bien gérer les coupures de contact à l'arrêt et les chauffeurs doivent aussi être tenus informés des enjeux. Bertrand Dudité, de la Sicadima de Beaupréau, a beaucoup travaillé avec des entrepreneurs pour mesurer les temps d'arrêt et gérer les coupures de contact. Le pré-



Un groupe d'entrepreneurs accompagnés par Sicadima de Beaupréau, qui ont utilisé les systèmes d'information géographique pour mettre au point des cartes de traitement. Ce service n'a pas pu être facturé aux clients comme l'a rappelé Bertrand Dudité, initiateur du projet.

sident d'EDT Côtes-d'Armor se demande aussi si la technologie Stop and Go mise au point par Citroën ne pourrait pas être adaptée sur les moteurs de tracteurs.

Pour l'Ademe et son représentant Michel Rochet, "Ces

solutions sont loin d'être suffisantes pour relever les enjeux actuelles. Le débat énergétique en agriculture ne peut se résumer à consommer moins de fioul au niveau des tracteurs. Il faut penser autrement". C'est sans doute



BIGAB
SYSTÈME DE REMORQUE - DÉCHARGEUR

LEADER EUROPEEN DE
REMORQUES POLYBENNE



BIGAB 7-10



BIGAB 15-19



BIGAB 12-15



BIGAB 10-14

BIGAB, UN CHOIX POUR LE FUTUR!



BIGAB 10-14



BIGAB 15-19



BIGAB 17-20



BIGAB 12-15

FORS MW
We make it easy

Usine:
E-mail: info@forsmw.ee
www.forsmw.com

Agent/Importateur - France:

NEW SOLAGRI
129 RD 349
62990 BEAURAINVILLE
TEL: (+33)0321061715
FAX: (+33)0321814225
E-mail: new-solagri@wanadoo.fr

Nous nous réservons le droit de changer les prix et de faire des modifications sans avertissements préalables.

Important : les photos utilisées dans cette publicité peuvent présenter des remorques sur mesure ou avec des spécificités liées à certains pays et de fabrication non standard.

www.es-reklam.se

LE SUCCES N'EST PAS UN HASARD!



Denis Monnier entrepreneur de travaux viticoles dans la vallée du Rhône, a mis au point une machine pour planter de la vigne au centimètre près. Cette machine utilise le système de navigation GPS version russe appelé Glonass.

vrai mais encore faut-il trouver des solutions concrètes. La remise en cause des systèmes existants, ce sont par exemple les TCS largement connues par les entrepreneurs et qui permettent selon Jérôme Labreuche de chez Arvalis : *“Une amélioration des bilans énergétiques d’au moins 12 %”*. L’impact de ces techniques est aussi bénéfique pour l’environnement avec la réduction des engrais, la limitation de l’érosion du sol, l’amélioration

de la vie microbienne et de la structure du sol. Le bilan semble plus mitigé sur l’utilisation d’herbicides, mais attention prévient Jean-Marie Lefort, vice-président agricole d’EDT, *“Ces techniques ne s’improvisent pas et ensuite un retour en arrière est difficilement envisageable”*.

Nouvelles technologies, nouvelles prestations

Pour entrer de plein pied dans le XXI^e siècle, il faut sans

doute faire face au raz de marée des matières premières mais il faut aussi être à même de proposer de nouvelles prestations pour échapper à la concurrence et les nouvelles technologies doivent permettre aux entrepreneurs d’être à la pointe. “En 2011, l’arrêt de la diffusion de la télévision analogique devrait apporter de nouvelles applications pour le monde agricole. Cet arrêt va libérer des fréquences pour la diffusion d’informations. Avec le débit sans fil, on va passer de 50 Mhz à 100 Mhz, c’est le débit de la fibre optique”, déclare Christian Gentileau, directeur de NTIC agri conseil. Concrètement, les applications imaginables ont de quoi surprendre : *“On peut imaginer un jour que des drones (1) survoleront les parcelles pour détecter les adventices. Ces données captées et retraitées à l’aide de bases de données devront permettre des cartes de traitement point par point positionnées par le GPS. Ces infos seront ensuite transmises au pulvé”*. On est loin d’être dans la science fiction

puisque ces modèles fonctionnent en labos et qu’ils finiront bien par voir le jour. *“D’ici sept ans, les NTIC vont ouvrir un nouveau marché de la prestation de service où les entrepreneurs doivent avoir leur place. Ces technologies auront un coût et un agriculteur aura du mal à les amortir par contre un entrepreneur devra vraiment s’y intéresser”*, assure le spécialiste des nouvelles technologies. Mais ces nouvelles technologies existent déjà dans le monde de l’entreprise et les pionniers les utilisent au quotidien. C’est le cas d’un groupe d’entrepreneurs accompagnés par Sicadima de Beaupreau, qui ont utilisé les systèmes d’informations géographiques pour mettre au point des cartes de traitement. De son côté, Denis Monnier entrepreneur de travaux viticoles dans la vallée du Rhône, a mis au point une machine pour planter de la vigne au centimètre près. Cette machine utilise le système de navigation GPS version russe appelé Glonass. *“Avec cette technique, on connaît*

EDT demande une politique de soutien à la mécanisation forestière

Lors de ce congrès, François Pasquier, vice-président d’EDT, a rappelé à l’ensemble des entrepreneurs l’importance de la biomasse pour les années à venir et notamment la ressource en bois à mobiliser. Si aujourd’hui, environ 36 millions de mètres cube de bois sont mobilisés en France, le Grenelle de l’environnement a fixé un objectif ambitieux pour les années à venir : 48 millions pour 2012 et 56 millions pour 2020. La forêt a donc bien entendu un rôle important à jouer tout comme les TCCR ou encore les plaquettes forestières résultant de l’entretien des haies. Reste que pour mobiliser ce bois supplémentaire, la mécanisation des entreprises forestières doit encore s’accroître et notamment dans le créneau de l’abatage des feuillus. Encore faut-il une forme de soutien à la mécanisation puisque le prix du matériel reste souvent prohibitif : *“300 000 euros pour une abatteuse et 200 000 euros pour un porteur forestier”*, souligne François Pasquier. Sans une politique de soutien aux investissements, un entrepreneur forestier aura sans doute du mal à franchir le pas. François Pasquier défend aussi la mise en place d’un fond de cautionnement pour investir dans du matériel. Jusqu’à présent, ce sont souvent les scieries qui accordaient leur caution bancaire au moment de la

demande d’un prêt. Au final, l’entrepreneur forestier se trouve pieds et poings liés avec la scierie et il devient difficile de discuter les tarifs d’abattage.

Ensuite, il faut aussi des hommes pour mener à bien ce chantier ambitieux de la mobilisation forestière. Pour attirer des jeunes ou embaucher des salariés, il faut pouvoir leur apporter une juste rémunération. Pas toujours facile pour un entrepreneur alors que les marges sont souvent très réduites.



exactement le nombre de piquets et de pieds de vignes à planter. On limite aussi l'utilisation de fil de fer à son strict minimum. La vigne est parfaitement plantée", tient à faire remarquer l'entrepreneur. Le monde de la forêt est aussi sur le rang de l'innovation comme en témoigne Michel Bazin, gérant d'Argeo. Cette entreprise a adapté les systèmes d'informations géographiques à la gestion forestière. Au final, des cartes peuvent être renseignées, elles peuvent contenir l'ensemble des travaux effectués et clairement localisés et la diffusion peut être assurée via internet soit au propriétaire soit au gestionnaire.

Comment facturer les nouveaux services

L'outil est simple et se destine à des personnes non spécialistes de l'informatique. Cet outil permet aussi



Argeo a innové en adaptant les systèmes d'informations géographiques au monde de la forêt. Un service simple mais terriblement efficace qui permet de créer un maximum d'application : de l'édition de carte à l'édition de devis.

d'établir des devis fiables et ce très rapidement. Mais, si ces entrepreneurs utilisent quotidiennement ces nouvelles technologies, une question se pose. Peut-on facturer aux clients de type de prestation ? La réponse est difficile à trancher. Pour autant, faut-il s'y désintéres-

ser ? Non si l'on en croit Denis Monnier : "Ces solutions nous permettent de nous différencier et le prix de la prestation ne devient pas le seul élément de choix". Jean-Paul Dumont, utilisateur du système Farm Star (2) émet les mêmes conclusions. Pour autant, personne

ne semble vouloir faire marche arrière. De toute façon, il vaut toujours mieux regarder devant.

Erwan Le Duc ■

(1) Un drone ou un UAV (Unmanned Air Vehicle) est un aéronef inhabité, piloté à distance, semi-autonome ou autonome, susceptible d'emporter différentes charges utiles le rendant capable d'effectuer des tâches spécifiques pendant une durée de vol pouvant varier en fonction de ses capacités.

(2) Le principe de Farm Star est de communiquer des images infra-rouges des parcelles. Ces images sont traitées par des ordinateurs capables de transformer ces photos en conseils agronomiques. Le satellite photographie la teneur en chlorophylle des plantes et leur biomasse.

AGRO TRONIX Optimisez votre impact sur l'environnement

LA RÉGULATION EN TOUTE SIMPLICITÉ

Vous possédez un épandeur... Voici LA solution innovante, qui vous fera gagner du temps, dans le respect de l'environnement.



Epdix 8700 réunit dans un seul boîtier les fonctions de :

- > **PESÉE** : Pour un contrôle optimal de vos productions
- > Régulation de débit (DPAE) en boucle fermée : Pour une gestion automatique des portes, en toute simplicité.
- > Traçabilité imprimante : Pour sécuriser vos données.

8 Hôtel d'entreprises - Z.I. Artois Flandres - 62138 DOUVRIIN
www.agrotronix.fr - Tél +33 (0)3 21 08 06 91 - info@agrotronix.fr

CHAPTRACK Porte-outils agile, maniable, polyvalent, puissant

Démonstrations aux Journées Portes Ouvertes des Ets Moyne Picard du 16 au 18 mai

Présent à Démoroute les 28 et 29 mai



ELIATIS - BP 71 - 38430 MOIRANS - Tél 04 76 35 30 08 - www.eliatiz.com

DJFX2000®

Contrôleur d'humidité pour le foin et la paille

- Lectures précises et rapides
- Facile à utiliser
- Différents modèles disponibles

Le DJFX2000 est un appareil portable pour une mesure de l'humidité en balle ou en andain.

Le DJFX 2000 mesure l'humidité en continue sur une presse. Il peut aussi être utilisé en mode portable pour des mesures en andain et en balle.



DICKEY-john EUROPE S.A.S. 165 bd de Valmy - 92700 COLOMBES
Tél. : 01 41 19 21 80 - Fax : 01 47 86 00 07
E-mail : europe@dickey-john.com

Un marché du bois sous tension

La crise des sub-primes est une crise financière et boursière mondiale, déclenchée en 2006 par un krach des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis. Elle s'est transformée en crise financière mondiale à partir de l'été dernier. Aujourd'hui, ses répercussions viennent même provoquer des tensions sur le marché du bois et notamment l'abattage de résineux en France. Éléments d'explication.

L'effet papillon vous connaissez ? L'histoire du battement d'aile de papillon à Paris qui peut provoquer quelques semaines plus tard une tempête sur New-York. Cette image décrit l'effet papillon tel qu'il a été mis en évidence par le météorologue Edward Lorenz. Il a découvert que dans les systèmes météorologiques, une infime variation d'un élément peut s'amplifier progressivement, jusqu'à provoquer des changements énormes au bout d'un certain temps. Et bien aujourd'hui le monde forestier semble aussi goûter aux effets de cette théorie à première vue un peu farfe-



L'année 2008 des mises en chantier aux États-Unis est pleine de désespérance. Après une année 2007 catastrophique, les acteurs du marché espèrent une reprise au cours de l'année. Les constructions américaines sont principalement en bois, on comprend donc facilement que toutes les tensions enregistrées Outre Atlantique ont de graves répercussions sur la filière bois dans son ensemble.

lue à savoir que le refus de prêt immobilier aux USA peut conduire un entrepreneur

forestier du Jura à constater une baisse de son activité. Pourquoi ? La crise des sub-

primes américaines a engendré une grave crise immobilière aux USA : forte chute des demandes de permis de construire aux USA. La demande est au plus bas depuis 1991. L'année 2008 des mises en chantier aux États-Unis est pleine de désespérance. Après une année 2007 déjà catastrophique, les acteurs du marché espèrent une reprise au cours de l'année. Mais pour l'instant, l'année 2008 commence comme 2007 avait fini, des mises en chantier faibles et des permis de construire légèrement en baisse. Or les constructions américaines sont principalement en bois. "Auparavant,

Évolution des importations de bois aux USA

	2006				2007					Janv.-Nov 2006	Janv.-Nov 2007	Évol. 06/07
	Trim. 1	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4	Trim. 1	Trim. 2	Trim. 3	Oct.	Nov.			
Allemagne	282	278	218	123	100	162	170	66	57	881	554	-0,37
Suède	104	89	63	43	38	30	26	16	7	288	117	-0,59
Autriche	57	57	29	15	8	10	18	6	8	157	49	-0,69
Russie	9	19	10	8	6	7	4	1	1	44	19	-0,56
Lituanie	14	20	12	2	2	1	0	0	0	47	3	-0,94
Rép. Tchèque	28	26	24	10	8	11	16	6	3	87	45	-0,49
Canada	5	272	5	643	4	967	4	145	5	69	4	-0,12
Brésil	68	89	62	36	56	59	45	16	9	246	185	-0,25
Chili	99	128	108	94	89	80	81	26	37	398	313	-0,21
Chine	8	17	22	14	17	14	8	2	3	57	43	-0,25
N.-Zélande	39	50	46	44	24	28	35	11	13	168	109	-0,35
Autres	41	36	34	21	17	17	16	4	2	127	56	-0,56
Non-Canada	1234	786	675	399	362	421	421	154	129	2999	1488	-0,5
TOTAL	6770	5616	5684	4650	5682	5270	4549	1368	1280	21189	18147	-0,14
Total Europe	494	489	355	201	161	222	234	95	77	1503	789	-0,48

Chiffres en million de board feet d'après French Timber

le dynamisme de la construction immobilière aux USA tirait vers le haut la demande en résineux. Les américains s'approvisionnaient en Amérique du Nord aussi bien qu'en Europe et principalement en Allemagne et en Autriche", explique Christian Dubois, délégué général de l'Adib (association pour le développement de l'industrie du bois en Franche-Comté). Aujourd'hui, ce bois ne part plus pour les USA et le risque c'est de le voir engorger le marché européen et de faire une concurrence importante à l'offre française.

Baisse de près de 50 % des exportations aux USA

"La construction américaine est toujours en sommeil sachant que la quasi totalité des maisons a une ossature en bois. On mesure l'impact de cette situation sur la filière bois du monde entier. L'activité restreinte des acteurs de la filière bois a engendré une baisse globale des importations depuis l'ensemble des pays partenaires. C'est l'Europe qui souffre le plus de ces réductions, avec -48%. La Lituanie (-94%), l'Autriche (-69%) et la Suède (-59%) sont les pays les plus touchés. Signe d'un marché atone aux USA, le prix de la grume ne dépasse pas les 70 euros du mètre cube. Les relations commerciales très fortes avec le Canada permettent de minimiser cette baisse avec seulement -12%. Le prix des charpentes, après avoir continué son inexorable chute en janvier, semble s'être stabilisé en février, légèrement sous la barre des 250 \$/MMBF", constate Jean-François Guilbert de FrenchTimber, l'association de promotion des sciages français. Globalement avant la crise, l'Europe



Après une tempête qui s'est abattue en Autriche et Allemagne, les scieries de ces pays disposent de matière première mobilisable à des tarifs compétitifs. Le risque pour les ETF françaises est de voir des scieries frontalières avec l'Allemagne s'approvisionner outre-Rhin.

exportait environ 5 millions de mètres cube outre-Atlantique, une baisse de 50% signifie concrètement un engorgement du marché européen de presque 2,5 millions de mètres cube et la Suède ou l'Allemagne cherchent à se rabattre sur le marché espagnol, sur la France et sur le Maghreb. "À ce contexte s'ajoute le fait que le marché immobilier allemand n'est pas au mieux et que l'on mesure en France un léger ralentissement de la construction", poursuit le délégué de l'Adib. "Il est vrai que le début d'année 2008 vient après deux années marquées par un fort dynamisme donc il est trop tôt pour tirer des conclusions trop rapides et ce d'autant plus que les carnets de commandes des scieries sont pour l'instant bien remplis. Reste que le climat est morose, les scieries sont attentives et les professionnels ne sont pas forcément optimistes", ajoute Christian Dubois. Faute d'exporter Outre atlantique, les scieries allemandes et autrichiennes risquent de se rabattre sur le marché hexagonal mais Jean-François Guilbert reste assez optimiste compte-tenu d'un dynamisme du dépôt de permis de construire en France. "Reste que les prix risquent

d'être tirés vers le bas puisque l'Allemagne et l'Autriche ont été confrontées à une tempête, le bois est donc facilement mobilisable dans de bonne proportion, le tout à des tarifs intéressants. La concurrence va être forte en 2008 et il ne faut pas s'attendre à la même situation qu'en 2007 où le mètre cube progressait de 15 euros tous les trois mois", déclare Jean-François Guilbert. Le prix de la grume allemande est plus compétitive par rapport à l'offre française. Le risque pour les entrepreneurs est de voir les scieries frontalières réaliser leur appro en Allemagne au détriment de la France. De plus, les scieries confrontées à une baisse du prix du bois charpente vont devoir en tirer les consé-

quences pour leur appro et tirer les prix vers le bas. Reste que la situation n'est pas totalement noire: les scieries autrichiennes ont annoncé une baisse du bois mis en production et le marché US finira pas se relever. "Les maisons américaines seront un jour ou l'autre remises à la location et devront subir des rénovations, ce qui dopera la demande pour la filière bois", espère Jean-François Guilbert. Pour l'instant l'horizon est toujours assez sombre, même si la tempête ne souffle pas encore.

Erwan Le Duc ■

138€ H.T.
RENDU

- CONSTRUCTEUR -

MESTRAC

COMPTEURS 

Pour TRACTEURS, MB, ENSILEUSES, HERSES, SEMOIRS, ÉPANDEURS, F.c., BROyeurs, QUADS, VOITURES, ETC.

- 49 000 en service - GARANTIE : 3 ANS -

BP 20 - 18400 ST-FLORENT - Tél. 02 48 55 03 89 - Fax : 02 48 55 01 80

www.mestrac.com

Comment adapter les forêts au changement climatique

Pour adapter la forêt au réchauffement climatique, un rapport remis le 10 mars dernier à Michel Barnier et Jean-Louis Borloo prévoit la mise en place de toute une série de mesures qui pourraient avoir un impact sur la sylviculture française et le quotidien des entrepreneurs. Aperçu des principales recommandations.

Les pouvoirs publics doivent mettre en place un plan d'action pour préparer les forêts françaises métropolitaines au changement climatique, selon un rapport qui vient d'être remis à Michel Barnier et Jean-Louis Borloo. Rédigé par Bernard Roman-Amat, directeur délégué de l'École nationale du génie rural, des eaux et des forêts (Engref), ce rapport indique que le réchauffement de la température moyenne de 1 à 1,5 degré attendu dans l'Hexagone, d'ici 2050, aura un impact "important" sur la forêt française. Pour prévenir ses effets, 32 propositions sont formulées, elles sont d'ordre techniques, économiques et touchent aussi l'organisation de la filière, la recherche principalement. Bernard Roman-Amat recommande particulièrement de développer une sylviculture "dynamique" avec des essences diverses et variées, et d'inciter financièrement, dès 2010, au remplacement des peuplements vulnérables. Ces idées générales se traduisent aussi par des préconisations techniques qui demain devront peut-être être prises en compte par les techniciens de la forêt et donc des entrepreneurs. Ainsi, le document propose de dynamiser les sylvicultures en diminuant la surface foliaire des arbres par rédu-

tion de la surface terrière. Le tout a pour but d'améliorer la résistance au stress hydrique. Bernard Roman-Amat préconise aussi de reconsidérer les critères d'exploitabilité des arbres afin de réduire l'âge voire les diamètres de récolte. Ce qui permettrait de diminuer les risques auxquels sont soumis les peuplements : sécheresses, canicules, insectes et pathogènes, incendies, tempêtes.

L'auteur du rapport souhaite également que les plantations à venir soient les plus diversifiées possibles, qu'elles contiennent une composition d'essences mélangées afin de réduire l'impact des déficits hydriques et des accidents sanitaires. Ces préconisations permettraient à la fois de bien préparer les peuplements au réchauffement climatique annoncé et de participer à l'accroissement souhaitable à court terme des récoltes de bois. Parmi les essences susceptibles de mieux résister aux sécheresses, le rapport cite par exemple le chêne sessile, le robinier, le pins laricio, les sapins méditerranéens (Grèce et Turquie), le châtaignier et cèdre de l'Atlas (sous réserves) et à assez brève échéance (5 à 10 ans), le chêne pubescent, l'érable plane (en mélange), le Douglas (variétés adaptées). Mais, la substitution aux es-

sences actuelles d'essences plus "méridionales" comporte le revers de la médaille : une production moyenne de bois plus faible donc l'auteur estime que ces adaptations doivent être accompagnées d'une politique de reboisement incitative et dynamique. L'objectif est de maintenir le potentiel de production de la forêt française. Pour mettre en place cette sylviculture dynamique, l'auteur du rapport propose donc la réalisation de guides adaptés aux différentes conditions de production.

Sur le plan économique, Bernard Roman-Amat demande une remise à plat de la définition des travaux sylvicoles soumis aux aides de l'état. Il souhaite par exemple un soutien aux interventions au stade juvénile en faveur du mélange des espèces au sein des peuplements issus de régénération naturelle. Ces aides pourraient aussi aller aux opérations de détournement en fin de phase de compression en hêtraie. Celles-ci constituent en effet une composante indispensable d'une sylviculture dynamique. Enfin, l'auteur souhaite que l'état concentre aussi son aide aux opérations nécessaires à la conversion des taillis sous-futaie en futaie. Ce qui est favorable à la fois à la production de bois d'œuvre et à la constitution d'un

peuplement moins sensible au stress hydrique.

Encourager les boisements-reboisements novateurs

La rapport souhaite aussi la mise en place d'innovation en encourageant des plantations "à risques" mais susceptibles, si elles réussissent, d'aider à bien préparer l'avenir. Ces plantations se feraient soit avec des essences encore mal connues (platane,...), soit avec des essences connues mais comportant un risque de destruction par le gel (eucalyptus, pin maritime, chêne sessile,...) soit à l'aide de techniques nouvelles (préparation du sol, élevage des plants, abri...). Les aides (directes) à ces boisements innovants pourraient être attribuées au cas par cas dans le cadre d'orientations générales définies par zone, et assorties de l'obligation de déposer, aux fins de suivi, un mini dossier auprès d'un organisme de développement. En cas d'échec, aucun remboursement de l'aide perçue ne serait demandé, et aucune aide ne serait attribuée pour un nouvel essai identique sur le même site. Environ 10 % des aides publiques pourraient venir financer ses projets novateurs.

Erwan Le Duc ■

Faucheux : un centenaire plein d'entrain

Basée près de Chartres, l'entreprise Faucheux a fêté l'an passé son 100^e anniversaire d'une activité entièrement consacrée au matériel agricole et plus spécialement depuis une cinquantaine d'années à la conception et la production de chargeurs frontaux.

C'est en 1907 que Léon Faucheux crée l'entreprise familiale qui se consacre au début à la vente et à la réparation de machines agricoles avant de commencer la production de différents matériels jusqu'à la fin de la dernière guerre. L'arrivée de la mécanisation dans les exploitations au début des années 50 va donner des idées à Faucheux qui va concevoir dès 1947 le premier chargeur frontal pour tracteur. Celui-ci va apporter une petite révolution en matière de mécanisation des tâches de maintenance. Les premiers modèles sont commercialisés en 1955 et seront suivis par les JR, Prestobull et Prestofort bien connus du monde agricole. Les années 60-70 qui voient l'explosion du marché vont être jalonnées par des innovations techniques majeures comme les bras coulés en 1962, l'attelage et le dételage rapides en 1964, la première fourche crocodile en 1971 sur le chargeur Dynafort, époque où l'entreprise s'installe sur le site actuel. Faucheux devient alors un des leaders incontestés du secteur. Les années 80 verront l'arrivée de différents propriétaires. Suite à des problèmes financiers importants, l'entreprise est finalement reprise en 2002 par le groupe américain Alamo. Celui-ci est le leader mondial de l'entretien du paysage et regroupe 23 entreprises et



Faucheux a fait évoluer son offre avec sa nouvelle gamme de chargeurs Vario Star pour tracteurs jusqu'à 180 ch.

différentes marques connues comme Rousseau, SMA, Mc Connel ou encore Bomford.

Aujourd'hui, après une période de restructuration et d'investissements en nouveaux moyens de production, Faucheux compte sur son site de Lucé, une centaine de personnes dont 70 à la production et a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros (12 en 2002) dont 30 % à l'export. Chaque année, ce sont 6000 tonnes d'acier consommé, la conception de 100 nouvelles adaptations et un catalogue de 825 adaptations couvrant 3000 modèles de tracteurs récents et anciens. Pour améliorer sa réactivité par rapport à l'évolution rapide du marché, Faucheux s'est notamment doté d'un équipement de mesure par bras tridimensionnel qui permet de digitaliser l'avant du tracteur pour faciliter la conception de l'adaptation. Pour l'avenir, Faucheux compte élargir en-

core sa gamme de produits en l'adaptant encore plus à la demande. Le cap est mis sur l'optimisation de la production en faisant encore évoluer l'outil de production, ce qui doit permettre dans les 5 ans d'augmenter de 50 % la capacité de fabrication.

Une nouvelle gamme

Avec le Vario Star, Faucheux renouvelle son offre avec 6 modèles de chargeurs couvrant des puissances tracteur allant de 50 à 180 ch. Ils sont déclinés en 3 versions : sans parallélogramme, avec parallélogramme mécanique ou hydraulique, le changement entre les différentes versions étant possible à tout moment. Tous les montants sont en acier moulé (conception TP) et le bras est en acier HLE assemblé par soudure robotisée. Les tuyauteries hydrauliques de gros diamètre sont rigides et protégées par un capotage. Ces chargeurs reçoivent un équipement

complet : le Multicoupleur pour la connexion hydraulique, le dispositif de suspension oléopneumatique Actisoft, le coupleur Fastoutil pour la connexion des outils, le cadre porte-outil Quick-Attach sans oublier les différents systèmes de commandes depuis les téléflexibles (Distripilot) jusqu'au Servopilot par joystick et liaisons Bus-Can, avec ou sans indicateur de charge PFX. Leur polyvalence est assurée par une large gamme d'accessoires (pas moins de 15 outils différents dans de nombreuses dimensions). Faucheux propose une palette de 5 couleurs différentes pour s'adapter aux principales marques de tracteurs. L'entreprise propose également une gamme de chargeurs TP qui peuvent être complétés par une pelle rétro, transformant le tracteur en outil polyvalent. Elle offre aussi une large palette d'accessoires et, plus récemment, des relevages avant (2500, 3500 et 5000 kg) avec ou sans plaque Setra. À signaler également la sortie d'une gamme complète d'accessoires de maintenance destinés à l'équipement des chargeurs télescopiques et cela pour toutes les marques du marché.

Olivier Fachard ■

Démoroute : prochaine édition les 28 et 29 mai

Après Beaune en 2005, Montauban en 2006, et Arras en 2007, les constructeurs de matériels d'entretien routier organisent au travers de leur syndicat une nouvelle édition de "Démoroute" dans le Puy-de-Dôme près de Clermont-Ferrand. Rendez-vous les 28 et 29 mai 2008 pour se former à l'utilisation du matériel et découvrir des nouveautés.

Pour 2008, le Cisma (Syndicat des équipements pour Construction, Infrastructures, Sidérurgie et Manutention) a choisi d'avancer la date de Démoroute, une manifestation qui dure deux jours et dont le but est l'information et la formation des utilisateurs de matériels d'entretien de la route. En 2007, l'édition se tenait à l'automne mais pour réunir plus de visiteurs le syndicat a choisi le printemps. Cap sur le centre de la France pour cette nouvelle édition après la Bourgogne, le Sud-Ouest et le Nord. Pour 2009, cette manifestation posera ses valises dans le Sud-Est. Ces journées interviennent toujours dans un contexte en pleine évolution avec notamment le transfert de la compétence "entretien routier" de l'État vers les collectivités territoriales. Ces journées sont destinées à rapprocher les industriels,



Grâce à Démoroute, les utilisateurs peuvent découvrir les dernières évolutions des matériels d'entretien des accotements routiers en situation.

les professionnels utilisateurs de matériels de déneigement et d'entretien des accotements routiers et de la voirie. Elles permettent en effet de mettre directement en relation les constructeurs de machines avec les services techniques et achats des

collectivités territoriales, les sociétés d'autoroutes et bien entendu les entrepreneurs de la région. Les utilisateurs peuvent découvrir les dernières évolutions des matériels en situation. De manière à bien appréhender ces évolutions, les utilisateurs et les jeunes élèves issus de filière technique trouvent également sur place tous les renseignements qui leur sont nécessaires en matière de formation.

Une couleur orange pour le matériel d'entretien des accotements

Enfin, ces journées sont aussi l'occasion pour le syndicat d'informer les utilisateurs

sur des thèmes d'actualité. Ainsi, en matière de sécurité routière, le Cisma milite pour l'usage d'une couleur unique propre aux matériels d'entretien des axes routiers. Aucune réglementation n'existe pour l'instant en la matière. Depuis plusieurs années, les engins d'entretien sont confrontés à une diversification des codes couleurs. Fini le traditionnel "orange", associé au service de l'équipement. Résultat le matériel se confond avec l'environnement dans lequel il travaille. Par exemple, des matériels de déneigement peints en blanc et des faucheuses débroussaillieuses peintes en vert circulent aujourd'hui sur les voies ouvertes à la circulation publique. Or ces mêmes matériels sont des véhicules à progression lente lorsqu'ils travaillent sur la chaussée. Ils représentent donc un risque potentiel pour les autres usagers de la route et les opérateurs qui les conduisent. Si ces véhicules ne sont pas visibles de loin, ce risque est accru. Le Cisma a récemment défendu l'idée d'inscrire dans le programme de travail de la commission française de normalisation un nouveau sujet lié à l'élaboration d'une norme définissant les caractéristiques colorimétriques de ces matériels. D'autre

En bref

Lieu : Domaine du Val d'Auzon près de Clermont-Ferrand

Accessibilité : sortie numéro 5 de l'A 75 (au sud de Clermont-Ferrand) et non loin aussi de l'A 72, l'A 71 et l'A 89.

Date : 28 et 29 mai 2008

Constructeurs présents : Rabaud, Fauchoux, Mercedes, Noremat, Rousseau, Rabaud, S.M.A, Mathieu, Etesia Services

Pour plus d'informations, contactez le Cisma au 01 47 17 63 23 ou www.cisma.fr

part, le Cisma cherche à faire évoluer la législation pour le déneigement à l'aide de VL. En effet, les constructeurs de matériels proposent des équipements adaptables sur des véhicules légers : des outils d'évacuation de la neige (lames et étraves) qui se greffent à l'avant et sur les flans des véhicules porteurs. On obtient ainsi un engin de déneigement maniable qui aura hors des périodes de neige de multiples autres usages. Les porteurs sont généralement des véhicules dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est inférieur à 3,5 tonnes. Les avantages de cette solution sont multiples : plus grande maniabilité des matériels compacts, coût évité d'un nouveau porteur, pas besoin de permis poids lourds pour le chauffeur et absence de visite technique annuelle pour les véhicules de PTAC \leq 3,5 tonnes.

Mais le développement de ces solutions est freiné par le contexte réglementaire français. Ainsi, ces véhicules légers ne sont pas considérés comme des "engins de service hivernal" au sens de l'article R. 311-1 du Code de la route qui stipule : "un engin de service hivernal est un véhicule automobile de transport de marchandises d'un poids total autorisé en charge supérieur à 3,5 tonnes ou tracteur agricole, appartenant aux collectivités gestionnaires des voies publiques ou aux personnes agissant pour leur compte, lorsqu'ils sont équipés d'outils spécifiques destinés à lutter contre le verglas ou la neige sur les voies ouvertes à la circulation publique". Les véhicules dont le PTAC est inférieur à 3,5 tonnes ne bénéficient donc pas des dérogations prévues par le Code de la route pour les



Pour 2009, le Cisma prévoit d'organiser sa manifestation dans le Sud-Est de la France.

engins de service hivernal et notamment : des facilités de passage de ces engins ou des dépassements autorisés pour la charge ou le gabarit. Ce contexte réglementaire, constitue un frein à l'usage des VL en viabilité hivernale. Une évolution des textes est

souhaitée, et le Cisma cherche à sensibiliser les acteurs de l'entretien routier.

Erwan Le Duc ■

maniable ergonomique polyvalente compacte puissante

LA SOLUTION

Ben

REFORMA

NOREMAT

Peut-on compter sur le biogaz agricole ?

Délaissé en France, le biogaz agricole se regonfle. Après le succès des premières opérations pilotes son modèle économique et ses perspectives de développement méritent d'être précisés au plus vite.

Après les temps héroïques des précurseurs et deux décennies d'abandon par les pouvoirs publics, la filière française de méthanisation agricole redémarre. Déjà plusieurs installations ont sonné le renouveau dans les Ardennes au Gaec du Château et au Gaec Oudet. L'exemple allemand avec son maillage de 3 700 installations de 300 kW en moyenne est pour beaucoup dans ce réveil. Reste que les pouvoirs publics et en particulier l'Ademe faisait savoir l'an dernier qu'elle n'encouragerait pas une duplication du modèle d'outre-Rhin. Conçu avant la fin des jachères, celui-ci fait largement appel aux cultures énergétiques et en particulier au maïs pour alimenter ses digesteurs. En un an, la situation semble vouloir évoluer à pas de géant. L'Ademe a recensé pour sa part une vingtaine de projets en cours de construction, une quarantaine de dossier à l'étude et une centaine d'intentions.

La méthanisation a vu arriver de puissants acteurs économiques issus des coopératives agricoles. En Bretagne, le Gouessant a créé une filiale Méthafrance, et Valetec le bureau d'étude dont Porc Bretagne Ouest est l'actionnaire principal, font plus que s'intéresser au sujet. Associé à un bureau d'étude Allemand Biogas Hochreiter, Méthafrance doit mettre en service sa première installation chez Alain Guillaume, éleveur de porcs dans les Côtes d'Armor. Une demi-douzaine d'autres projets sont en préparation. Cette unité de 150 kW valorisera les effluents de 185 truies et de leur portée ainsi que des déchets de l'industrie agroalimentaire ainsi qu'une part de cultures inter-



Les perspectives du biogaz agricole sont importantes : "Nous estimons qu'en récupérant 10 % des effluents d'élevage, la méthanisation pourrait produire 0,25 Mtep. Avec la méthanisation des co substrats, il n'est pas impossible d'envisager une production d'un million de tep", explique Guillaume Bastide de l'Ademe. À la clé de ce marché, de nouvelles prestations à proposer pour les entrepreneurs.

médiaires hivernales. La valorisation de la chaleur du moteur devrait permettre d'économiser 15 000 litres de fuel chaque année pour chauffer l'élevage et les habitations. Le générateur produira plus d'un million de kWh. À 0,14 €, prix de rachat garanti sur 15 ans, la vente d'électricité de l'exploitation générera un revenu annuel de 160 000 € pour un investissement global de 600 000 €.

"Nous misons sur des unités de 75 et 250 kW", explique Stéphane Dutremée, chef de projet élevage à Méthafrance. Le modèle français du biogaz agricole se dirige vers la covalorisation. "Les effluents d'élevage ne produisent pas suffisamment de gaz mais ce sont d'excellents ferments pour méthaniser d'autres matières organiques comme des déchets de l'industrie agroalimentaire et des cultures hivernales intermédiaires", développe l'ingénieur agricole.

La montée en puissance du biogaz dépendra en grande partie de la capacité à attirer les divers sous produits agricoles. Dans ce domaine la logique du marché s'imposera. De nouveaux acteurs émergent comme par exemple la société Biomass-concept qui intervient en Belgique, France et Espagne. "Nous faisons du commerce de biomasse et nous répartissons les matières en fonction des meilleures conditions que peuvent offrir les différentes voies de valorisation", explique le jeune directeur Jérôme Viet. Selon la taille de l'installation, l'investissement se situe dans une fourchette de 4 000 à 7 000 € le kW de



L'exemple allemand avec son maillage de 3 700 installations de 300 kW en moyenne est pour beaucoup dans ce réveil. Reste que les pouvoirs publics et en particulier l'Ademe faisait savoir l'an dernier qu'elle n'encouragerait pas une duplication du modèle d'outre-Rhin.

puissance installée. Le défi est d'abaisser les coûts de la filière française au niveau de ceux enregistrés en Allemagne 3 000 €/kW.

Biogaz agricole : un million de tep c'est possible !

Du côté des promoteurs historiques du biogaz français, Eden défend l'intérêt de plus petites unités de production. "C'est viable dans le cadre de mise en œuvre collective, nous pouvons effectuer les économies d'échelle sur l'ingénierie et les structures d'approvisionnement de co-déchets. Un projet groupé est actuellement à l'étude en Dordogne", annonce Elie Bart chargé d'étude chez Eden. "Nous étudions les possibilités de valoriser le biogaz sous la forme de carburant. Nous devrions pouvoir présenter un tracteur fonctionnant au biogaz avant la fin de l'année 2008. Les techniques existent, c'est le modèle économique qui reste à inventer", poursuit Xavier Lebrun du bureau d'étude Aria. Il faut épurer le biogaz du CO₂ et porter la concentration en méthane de 60 à 98%. Pour le moment l'Ademe ne semble pas vouloir encourager cette voie. "Il y a déjà fort à faire avec la valorisation du biogaz par la cogénération. C'est aujourd'hui la solution la plus aboutie. La voie du biogaz carburant ou de l'injection dans le réseau de gaz naturel pourront être intéressantes plus tard", explique Guillaume Bastide, à la cellule méthanisation agricole de l'Ademe. "Avec la dynamique impulsée par les comités opérationnels du Grenelle de l'environnement, nous avons bon espoir de mettre en place un plan biogaz agricole. Il nous permettra de soutenir les projets de qualité qui valoriseront l'énergie au maximum comme seule actuel-

lement la co-génération permet de le faire", annonce Guillaume Bastide. Reste à connaître les perspectives du biogaz agricole ? "Nous estimons qu'en récupérant 10% des effluents d'élevage, la méthanisation pourrait produire 0,25 Mtep. Avec la méthanisation des co-substrats, il n'est pas impossible d'envisager une production d'un million de tep", indique l'ingénieur. Cette hypothèse supposerait d'installer une puissance totale de 2 400 MW, soit deux fois la capacité de production actuelle du biogaz Allemand. "Le facteur limitant pourrait bien être la biomasse disponible", prévient Guillaume Bastide. Le biogaz au niveau de l'énergie solaire, cela mérite d'être vérifié le plus rapidement possible !

François Delaunay ■

Pour en savoir plus

Aile

Tél. 02 99 54 63 15

BIONIS environnement

242, rue du Faubourg d'Arras - 59000 Lille

Tél. +(0033)3.20.53.29.16

www.bionis-environnement.com

www.nordicbiomass.dk

http://www.euroluz.fr/

Tél. 03 24 30 31 22

Biomass-concept

24600 Riberac

info@biomass-concept.com

Tél. 00 34 934 855 640 (Espagne)

Les TTCR changent d'époque

Les taillis à très courte rotation poursuivent leur extension. Les boisements se multiplient depuis la Bretagne jusqu'au Nord. Rappelons que l'élément moteur de leur développement est lié à leur fonction épuratrice des eaux usées. "Les TTCR de saules sont très bien adaptés à la dépollution des eaux des petites communes ou des PME de l'agro alimentaire voire même d'installation agricole", explique Christian Cuignet gérant de Bionis-Environnement. À l'inverse des stations d'épuration biologique, les TTCR présentent l'avantage de pouvoir continuer à fonctionner même en période d'étiage quand les STEP sont interdites de rejet dans les rivières. Les TTCR devraient continuer à se développer. Leur emprise foncière est leur seul

facteur limitant : il faut 150 m² par équivalent habitant. Depuis deux ans, les promoteurs des TTCR et notamment l'association Bretonne Aile (voir EDT mai 2006) cherchent à améliorer les méthodes de récolte. Le procédé de broyage par une ensileuse qui est efficace dans les pays scandinaves ne donne pas toute satisfaction sous nos climats plus doux. "Nos sols ne sont pas assez portants en hiver et les matériels sont trop lourds", explique Christian Cuignet "et quand ils sont ressuyés les feuilles ont poussées ce qui provoque une réaction de compostage du broyat", développe le spécialiste. Du coup, l'association Aile en relation avec les Danois de Nordic biomass ont changé radicalement de mode de récolte et d'époque. "Ils ont mis

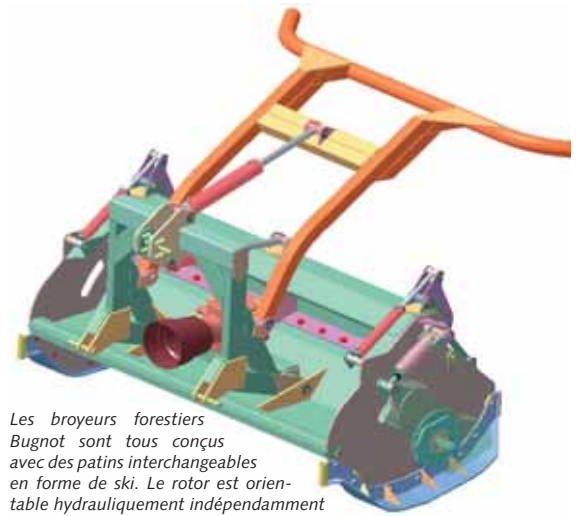
au point un matériel qui coupe et ramasse les tiges entières pour les déposer en bout de champs. Les saules peuvent ainsi sécher et perdre leurs feuilles avant d'être broyés en fonction des besoins d'approvisionnement". Cette machine qu'on pourrait assimiler à une autochargeuse permet de couper les saules durant les saisons sèches, d'abaisser le taux d'humidité et donc d'améliorer le PCI.

Pour sa part Euroluz à Pauvres (08) a planté en 2007 la plus grande surface française de TTCR de saule. Mais à côté de ces 30 ha de saulaie, l'industriel de la déshydratation de la luzerne a planté aussi 90 ha de miscanthus. Les premières récoltes sont attendues pour 2009.

Broyeurs forestiers : des durs au travail

Le broyage est une activité traditionnelle en milieu forestier avec différentes applications en fonction du travail souhaité et le milieu d'évolution. Mais dans tous les cas, ces travaux requièrent un matériel adapté, solide et susceptible d'opérer dans des conditions souvent difficiles. Efficacité et robustesse sont les principales qualités requises.

Le broyage peut revêtir différents aspects dans le cadre de l'entretien des forêts mais aussi de l'environnement et des paysages. Cela peut être du nettoyage de chantier après abattage avec broyage de souches et d'andains de branches, du broyage total de coupes à blanc, des travaux de cloisonnement ou du broyage de rémanents, du broyage de taillis ou de gros bois sur pied. Mais cela peut être aussi des travaux plus d'entretien dans le cadre de la création ou nettoyage de barrières coupe-feu, le défrichage de terrains militaires, la création de pistes forestières ou encore l'entretien des terrains sous les lignes électriques ou sur les gazoducs. La palette est donc assez large et les matériaux à broyer peuvent être assez variés depuis la branche jusqu'au gros bois et aux souches. Les broyeurs doivent donc être choisis en fonction du type de travaux à réaliser. D'un point de vue général, on trouve trois grandes catégories de broyeurs forestiers : ceux pour équiper des tracteurs agricoles (généralement équipés d'un poste de conduite inversée), ceux pour les porteurs forestiers spécifiques (d'une puissance pouvant atteindre les 500 ch. et plus), et enfin ceux pouvant être montés sur un bras de tracto-pelles à chenilles. Ces derniers



Les broyeurs forestiers Bugnot sont tous conçus avec des patins interchangeables en forme de ski. Le rotor est orientable hydrauliquement indépendamment de la position des bras de relevage et du boîtier renvoi d'angle. De ce fait, le cardan ne travaille jamais dans des positions défavorables.

sont destinés à des travaux ne pouvant être réalisés avec les premiers pour des raisons d'accessibilité (fossés, talus, bords de rivière, voies ferrées, en hauteur...).

Des caractéristiques communes

L'offre des différents constructeurs, le plus souvent des spécialistes du matériel forestier ou des broyeurs en général, couvre ces différentes applications avec des largeurs de broyeurs allant de 1 à 2,50 mètres et des puissances de 60 à 200-300 ch. pour les tracteurs agricoles et plus pour certaines applications. Les broyeurs sont bâtis sur un châssis robuste capoté, certaines parties pouvant être amovibles pour faciliter l'accès aux organes pour réaliser l'entretien. Sur les parties inférieures latérales du châssis, des patins renforcés assurent le glissement au sol et peuvent parfois se régler pour déterminer la position du rotor par rapport au sol. L'entraînement est mécanique par prise de force (540 ou plus souvent 1000 tours par minute selon les constructeurs), le boîtier de la machine faisant le relais pour entraîner le rotor d'un ou des deux côtés par l'intermédiaire de courroies. On peut trouver un embrayage centrifuge à l'extrémité du rotor qui fait la liaison



Le broyage forestier peut avoir de nombreuses applications mais les conditions de travail sont souvent difficiles pour le matériel.



Plaisance est un des spécialistes des broyeurs forestiers avec des modèles pour différents porteurs comme ici le Variotrac.

Le châssis des broyeurs Plaisance est étudié pour réduire les projections devant le rotor.

finale pour permettre un démarrage en douceur et assurer une protection de la transmission. Le rotor lourd est muni de marteaux mobiles ou fixes avec un nombre au mètre qui peut varier d'un constructeur et d'un modèle à l'autre (15 à 25). Quand il s'agit de marteaux fixes, ceux-ci sont divisés en deux parties, l'une soudée sur le corps du rotor, la seconde fixée sur la première étant la pièce d'usure travaillante, souvent renforcée à son extrémité (carbure) pour plus d'efficacité et de longévité. Pour éviter les projections, l'avant du capot peut être muni de chaînes ou être réglable hydrauliquement en ouverture. Un râtelier mobile, parfois équipé de dents, permet d'apporter une assistance à l'opérateur pour rabattre la végétation vers le broyeur. Ces équipements participent à l'efficacité du travail, capot et rabatteur relevés à l'attaque de la végétation, manèment du rabatteur pour alimenter le rotor, capot refermé pour finir le travail en assurant un broyage plus fin, le tout en agissant éventuellement sur le troisième point hydraulique pour moduler l'angle de la machine.

Plaisance équipement

Ce constructeur est un des spécialistes de ce type de matériel, bénéficiant de plus de 30 années d'expérience et par ailleurs fabricant de broyeurs de pierres. Sa gamme de broyeurs forestiers est prévue pour des tracteurs ou des porteurs de 50 à 500 ch. Le châssis est étudié pour réduire les projections devant le rotor et des tôles entre les bras de relevage protègent le tracteur. Tous ces broyeurs sont équipés de marteaux fixes à pointes carbure (20 à 25 au mètre) et rotor hélicoïdal. Selon les catégories de puissance, l'entraînement latéral est simple ou double par courroies. En option, ils peuvent recevoir une griffe et une porte anti-projections à commande hydraulique, ainsi qu'un troisième point hydraulique. La gamme comprend quinze modèles (répartis en quatre séries) avec des largeurs de rotor de 1 à 2,50 mètres. À signaler une gamme spécifique BFH401 pour équiper les pelles hydrauliques avec deux modèles de 1 et 1,20 mètre de large, équipés d'un rideau de chaînes et d'une porte hydraulique anti-projections.



Déshiqueteuse prise de force WÜST



Déshiqueteuse sur porteur BRUKS



Broyeur outils fixes AHWI



Chenillard compact 145 cv AHWI

Broyeurs forestiers et déshiqueteuses

Plus de 30 années d'expérience dans les techniques de broyage et d'entretien forestier. Une gamme complète de broyeurs pour tracteurs de 80 à 400 cv, 2 modèles de chenillards 145 et 400 cv, des broyeurs de préparation de sols avant plantation et dessoucheuses...
Conseil, formation, SAV et suivi d'utilisation garantis.



B.P. 2 - Z.I. - 67521 Marlenheim Cedex - Tél. 03 88 87 52 53 - Fax : 03 88 87 53 00 - info@hantsch.fr - www.hantsch.fr



Bugnot ne fabrique que des broyeurs avec marteaux fixes mais les fixations de marteaux sur les broyeurs de pierres et forestiers sont identiques. Ce qui permet à un entrepreneur forestier de faire à l'occasion un chantier de broyage de pierres et à l'entrepreneur de travaux public de broyer à l'occasion du bois.

Seppi

Basé près de Bolzano, ce fabricant italien est également un spécialiste du broyage avec une gamme étendue couvrant de nombreuses applications tant en agriculture qu'en foresterie. La gamme couvre des puissances de 48 à 350 ch. et plus et comprend cinq séries : Miniforst, Midiforst et Midiforst DT, Superforst, Maxiforst et Forst M. Les Miniforst (quatre modèles de 1,25 à 2 mètres) sont prévus pour des bois jusqu'à 12 cm de diamètre et sont pour des puissances maxi de 90 ch. Ils sont équipés en standard d'un rotor à marteaux mobiles (20 à 33) ou de marteaux fixes en option, d'une protection à chaînes, de patins réglables, d'un capot hydraulique (en option : rabatteur, rouleau de rappui, attelage frontal). Les seconds acceptent des bois jusqu'à 25 cm et sont prévus pour des puissances jusqu'à 110 ou 170 ch. (DT). Les Midiforst sont proposés en six largeurs de 1 à 2,25 mètres. L'intérieur du châssis est renforcé et muni de contre-lames et l'entraînement par courroies est

équipé d'un embrayage centrifuge. Les Midiforst DT (3 largeurs de 2 à 2,50 mètres) sont munis de capots amovibles pour faciliter l'entretien. Les Superforst et MaxiForst (trois modèles de 2 à 2,50 mètres et quatre modèles de 2,25 à 3 mètres) sont prévus pour des puissances de 150 à 250 ch. et de 185 à 355 ch. et des bois jusqu'à 40 cm. Ils reçoivent un attelage articulé avec alignement automatique de la prise de force et l'entraînement est assuré par 10 ou 12 courroies des deux côtés. Le rotor des Maxiforst est à marteaux fixes (rabatteur à râtaeux en option). À noter le modèle Forst M de 2,25 mètres de large, à moteur indépendant (170 ch.) et transmission par convertisseur de couple et commande à distance. Seppi propose également des broyeurs pour pelles à chenilles avec trois modèles (H-SMO-B, BMS-L et BMS) avec des largeurs de 1 à 2 mètres selon les modèles.

Bugnot

Présent dans le secteur agricole, Bugnot conçoit et fabrique également des broyeurs forestiers avec une gamme comportant trois modèles. Le BFP de 1,12 mètre avec entraînement par moteur hydraulique, le BFL (trois modèles de 1,68 à 2,24 mètres) pour tracteur de 120 à 170 ch. mini, et le BFO (quatre modèles de 1,40 à 2,24 mètres) pour tracteurs de 110 à 180 ch. Le double entraînement est fait par dix courroies SPC. Sur le BFL, la porte arrière est à ouverture hydraulique et l'orientation ne peut se faire que par l'utilisation d'un troisième point hydraulique. Une lumière au niveau du troisième point permet au broyeur d'épouser les formes du terrain. La hauteur du rotor par rapport au sol est réglable par trois positions, la dernière position permet même de travailler le sol. Sur le BFO, le châssis est orientable hydrauliquement et le boîtier renvoi d'angle reste toujours dans l'axe ce qui fait que le rotor devient orientable (-5 cm à +30 cm). Tous les broyeurs sont équipés de roulement à double rouleaux oscillants (diamètre intérieur de 100 mm pour



Bugnot propose plusieurs modèles de broyeurs dont les nouveaux BFL à orientation hydraulique.

le BFL et 130 pour le BFO). Les rotors sont à marteaux mobiles avec différents types possibles selon les utilisations. Deux nouveaux modèles, les BFL2080 et 2360 (rotor de 1,68 et 1,96 mètre) sont à orientation hydraulique avec une amplitude de -30 mm et +35 mm. Leur rotor est équipé de masses fixes (32 et 36) avec trois plots au carbure montés en hélice, tandis que les patins sont interchangeables. Capot hydraulique et rabatteur fixe complètent l'équipement.

À signaler le modèle BFP pour montage sur pelle avec entraînement hydraulique. Sa double porte hydraulique permet de travailler dans les deux sens. L'entraînement se fait par cinq courroies.



Bugnot propose plusieurs modèles de broyeurs dont les nouveaux BFL à orientation hydraulique.

FAE

Autre Italien du marché, FAE commercialise également une gamme complète avec des modèles pour tracteurs agricoles (F à marteaux mobiles et U à marteaux fixes), des modèles pour engins spéciaux (porteurs forestiers) Prime Mover et des modèles pour mini-pelles ou mini-chargeurs. Les FML et FML-SS (à déport latéral hydraulique) pour tracteurs jusqu'à 100 ch. ont des largeurs de 1,20 à 2 mètres (bois jusqu'à 20 cm). Les FML/S ont des largeurs de 1,45 à 2,20 mètres (jusqu'à 130 ch et bois de 25 cm), les FMM des largeurs de 1,45 à 2,40 mètres (jusqu'à 160 ch. et bois de 30 cm), avec des régimes de prise de force 1000 tours par minute à partir de deux mètres de large. On retrouve à peu près les mêmes

caractéristiques pour les modèles U avec en plus les UMM/S (3 modèles de 1,95 m à 2,40 m) pour des puissances jusqu'à 220 ch.

Le Prime Mover est un broyeur adapté aux engins forestiers à chenilles avec quatre modèles pour des puissances maxi de 180 à 500 ch et des largeurs de rotor (marteaux fixes) de 1,95 m à 2,40 m (bois de 25 à 50 cm selon modèles). Leur entraînement peut être hydraulique ou mécanique à la demande.

Olivier Fachard ■

	
Bulletin d'abonnement	
<input type="radio"/> Je suis adhérent au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires Je m'abonne au tarif «spécial adhérents» pour 1 an (soit 8 numéros), au prix de 23 € Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires <input type="checkbox"/> Je souhaite recevoir une facture acquittée Entrepreneurs des Territoires 44 rue d'Alésia - 75014 Paris Pour tout renseignement : Tél. 01 53 91 44 98	<input type="radio"/> Je ne suis pas adhérent au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires Je m'abonne pour 1 an (soit 8 numéros), au prix de 45 € Je joins mon règlement : <input type="checkbox"/> Chèque bancaire à l'ordre des Editions Fitamant <input type="checkbox"/> Carte bancaire N° _____ _____ Date de validité _____ Cryptogramme _____ <small>(3 derniers chiffres au dos de votre carte)</small> <input type="checkbox"/> Je souhaite recevoir une facture acquittée Editions Fitamant - Rue Menez Caon BP16 - 29560 Telgruc sur Mer Pour tout renseignement : Katell Fouron - Tél. 02 98 27 37 66
Société : _____ Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____ CP : _____ Ville : _____ Tél. : _____ Fax : _____ E-mail : _____	
Activité <input type="radio"/> Entrepreneurs de travaux agricoles <input type="radio"/> Entrepreneurs de travaux forestiers <input type="radio"/> Entrepreneurs de travaux ruraux <input type="radio"/> Entrepreneurs de travaux publics <input type="radio"/> Concessionnaires <input type="radio"/> Constructeurs de matériel <input type="radio"/> Centre de formation <input type="radio"/> Autres : (préciser) _____	
<small>Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant</small>	

	
DE MAI À OCTOBRE :	
<ul style="list-style-type: none"> • un contenu rédactionnel riche sur les salons de la profession. • une diffusion accrue vous garantissant une meilleure visibilité auprès de vos clients et vos prospects. 	
Mai-juin → Forexpo & le Salon de l'Herbe Juillet-août → Innov'agri Septembre-octobre → Space & le Sommet de l'élevage	
<i>Et à chaque numéro : toute l'actualité de votre profession, nos reportages, nos dossiers matériels, les nouveautés, les événements...</i>	
Réservez dès aujourd'hui vos encarts publicitaires en contactant ARNAUD ROPARS au 02 98 98 01 41	

Toujours plus d'électronique à bord des ensileuses

Les ensileuses modernes impressionnent par la puissance de leurs moteurs. Truffées de capteurs en tous genres, ces machines enregistrent les évolutions les plus importantes au niveau des automatismes gérés par des petits boîtiers électroniques.

C'est dans les années 70 que l'on a vu se développer sur les ensileuses les premiers équipements électroniques embarqués améliorant le fonctionnement.

La première étape fondamentale pour la sécurité des machines fut la mise au point des détecteurs de métaux dans le canal d'alimentation. Depuis cette date si le principe de fonctionnement de ces systèmes, basés sur l'utilisation de courants d'induction n'a pas changé, leurs performances ont sensiblement évolué.

De nos jours, les détecteurs sont particulièrement sensibles et sont composés de plusieurs capteurs assurant une plus grande fiabilité. Ils permettent également de préciser dans quelle zone du canal d'alimentation se trouve la particule métallique détectée. Sitôt après la détection, le boîtier électronique déclenche le débrayage de la transmission et le freinage brutal des rouleaux d'alimentation. La distance entre le détecteur étant de l'ordre de 50 cm, les temps de réponse sont de plus en plus courts et se mesurent en centièmes de seconde. À nombre de couteaux identique, ce temps de réponse est d'autant plus court que la longueur de coupe est importante. Pour atteindre ces performances les constructeurs

optent pour des commandes électriques du freinage. Chez Krone, l'utilisation de six rouleaux d'alimentation permet d'obtenir une distance de plus de 80 cm pour assurer le freinage ; ce qui autorise un temps de réponse plus long donc moins de risque de dysfonctionnement.

Sécurité et amélioration des performances

Quelques années après la détection des métaux, ce sont l'affûtage des couteaux et le réglage de distance couteaux – contre couteaux qui ont vu leur réglage s'optimiser par des automatismes performants. Ces systèmes n'améliorent pas la sécurité des machines et ne sont pas indispensables pour assurer une bonne coupe. Il est possible d'effectuer un bon affûtage ou un réglage correct de la distance entre le couteau et le contre couteau manuellement, mais le temps gagné assure une plus grande rentabilité de la machine.

L'amélioration de la qualité des aciers et des meules a eu une forte influence sur la qualité de l'affûtage. Pour être efficace chaque passage de la meule doit extraire une faible quantité de métal. Krone propose de descendre la meule des deux côtés du canal. La meule agit alors à l'allée et au retour. Pour un même affûtage l'épaisseur de métal enlevée par la meule est moindre pour un temps de fonctionnement identique. Durant de nombreuses années le choix des constructeurs d'affûter avec le rotor tournant dans le sens normal ou en sens inverse a fait l'objet de nombreuses controverses. Là aussi l'amélioration de la qualité des aciers et la conception des rotors de coupe a permis de réduire l'épaisseur des couteaux et d'adapter leur forme. Ces évolutions ont sans aucun doute réduit l'incidence du sens de rotation sur la qualité d'affûtage. La possibilité d'affûter dans les deux sens de rotation proposée par New Holland met fin à cette controverse. Il est possible d'éviter un léger refoulement du métal sur le tranchant en affûtant dans le sens normal de la rotation tout en réduisant le talonnage en affûtant dans le sens inverse.

La possibilité de régler la distance couteau contre couteau en tournant en sens inverse participe également à l'amélioration de la qualité de coupe.



La conception des rotors et des couteaux a une forte influence sur l'affûtage et la qualité de coupe.



De nombreux paramètres, comme l'état de maturité de la récolte, peuvent justifier une variation de longueur de coupe.

La qualité du tranchant des couteaux et la maîtrise de la distance du contre couteaux a une incidence importante sur la qualité du produit à la sortie mais aussi sur la puissance consommée. Une dérive de ces paramètres peut entraîner une surconsommation de 10 à 15 %. Ce ne sont cependant pas les seuls éléments qui interviennent.

L'affûtage n'est pas tout

Il est beaucoup plus facile de couper une galette de produit fine, homogène, régulière et fortement comprimée. Tous les constructeurs tentent donc d'atteindre cet objectif. Pour cela il convient de rechercher une compression maximale. La taille des rouleaux, leur liberté de mouvement et la puissance des ressorts qui les commandent font donc l'objet d'études approfondies. Chez Krone les choix d'un système d'alimentation à six rouleaux participe à cette maîtrise de la compression. Le canal est plus long et son angle d'ouverture plus faible.

Comprimer fortement est une chose, encore faut-il maintenir cette compression au plus près des couteaux. C'est pour cette raison que le rouleau supérieur proche du rotor doit suivre au plus près la circonférence du rotor.

À quantité de produit égale, l'augmentation de largeur du canal prônée par New Holland sur ses nouveaux modèles, facilite la coupe en réduisant l'épaisseur de la galette de produit. En contre partie, elle peut entraîner une plus grande difficulté de maîtrise de la répartition du produit. L'augmentation de largeur du rotor est également limitée par la place disponible dans l'entre pneus avant de la machine.

Grâce à l'évolution des capteurs électroniques, le suivi en temps réel des mouvements de ces rouleaux a permis de mettre au point de nouvelles adaptations. Une vibration anormale des rouleaux supérieurs avant peut être le signe du passage d'un corps étranger non métallique qui aurait donc échappé à la vigilance du détecteur de métaux. Il est



ÇA VA CRACHER

Ensileuse KRONE Big X

PLUS DE PUISSANCE
PLUS DE RENDEMENT

1000 chevaux, 2 moteurs 6 cylindres, 14 rangs, un grand tambour hacheur... forcément ça crache.

La Big X est la plus grosse ensileuse du monde. Ses performances sont inédites : jusqu'à 7 ha de maïs et jusqu'à 15 ha d'herbe à l'heure.

Pour l'entrepreneur, la Big X, c'est plus de rendement et de rentabilité.

Pour l'éleveur, elle fournit la meilleure qualité de hachage pour son fourrage.

KRONE



Seule la multiplication des commandes hydrauliques permet la mise au point de certains automatismes

alors possible de stopper l'alimentation pour préserver le rotor. En disposant des capteurs de position sur le rouleau supérieur arrière, il est possible d'estimer en temps réel la quantité de produit qui se dirige vers le tambour hacheur et donc d'en déduire le rendement de la machine après étalonnage. Ces différentes innovations permettent d'améliorer sensiblement les performances des machines et de mieux maîtriser la puissance disponible.

Maîtriser la longueur de coupe c'est maîtriser la qualité du produit

Une étape essentielle supplémentaire a été franchie avec l'utilisation de mécanismes permettant de régler en continue la longueur de coupe. La plupart des constructeurs ont choisi d'entraîner les rouleaux d'alimentation et le système de coupe à l'aide d'une transmission hydrostatique intégrale. John Deere a opté pour une transmission proche des boîtes à variation continue. Si les deux techniques permettent d'atteindre le même résultat, la seconde



Le flux de produit dans la machine doit être le plus régulier possible pour réduire la consommation et assurer un bon remplissage des remorques.

solution a l'avantage de transmettre une bonne partie de sa puissance par voie mécanique donc avec un meilleur rendement. Le fait de maîtriser parfaitement la longueur de coupe depuis la cabine améliore sensiblement le confort de conduite. C'est également un progrès indéniable en ce qui concerne la maîtrise de la qualité de conservation du produit. Un produit plus humide pourra être coupé un peu plus long. Il se tassera facilement et ses qualités nutritives ne pourront qu'en être améliorées. Un produit plus sec sera coupé plus court pour faciliter le tassement et donc la mise en conditions anaérobies.

Dans une même parcelle il peut être intéressant de faire varier la longueur de coupe en fonction de la densité de la récolte ou en fonction de sa maturité. Le chauffeur ne peut cependant pas toujours maîtriser simultanément tous ces paramètres. On voit donc apparaître des automatismes qui répondent à des objectifs bien précis.

On peut constater par exemple que le produit est coupé plus long lorsque la machine ralentit en bout de parcelle ou lors des changements de remorques. Ce phénomène s'explique par le fait que les rouleaux amenant une galette moins épaisse et moins compacte, le rotor a tendance à tirer sur le produit et donc à le faire avancer plus vite dans le canal d'alimentation. Le contrôle de l'écartement des rouleaux qui indique le rendement, associé à la mesure de vitesse d'avancement permet d'anticiper ce phénomène et de réduire la vitesse des rouleaux en bout de parcelle. Il est donc possible de maintenir une longueur de coupe constante.

La multiplication des capteurs autorise bien d'autres asservissements. La présence d'un capteur d'humidité dans la goulotte proposée par tous les constructeurs permet de choisir le réglage optimal. Le réglage se fait alors qu'une partie du produit est déjà arrivée dans la remorque.

Les constructeurs cherchent donc à évaluer la qualité du produit avant qu'il n'entre dans la machine. L'observation de la couleur de la récolte devant la machine chez Krone permet d'estimer l'état de la récolte avant son entrée dans la machine et donc d'anticiper le réglage de longueur de coupe. On verra sans doute se multiplier ces solutions dans les années futures. Certaines demanderont quelques temps d'adaptation pour montrer tout leur intérêt alors que d'autres ne répondront pas nécessairement à la demande des utilisateurs.

Une puissance mieux utilisée

Toutes ces innovations rendent la conduite plus facile et permettent d'améliorer la qualité du produit. En augmentant sans cesse la puissance, les ensileuses deviennent cependant des gouffres d'énergie. Paradoxalement, nous vivons une période où la maîtrise des coûts énergétiques et le besoin de respecter l'environnement deviennent des priorités. Les constructeurs se doivent donc de proposer des solutions. Deux pistes sont exploitées. La première

n'est pas nouvelle, elle consiste à tenter de réduire la demande puissance à rendement égal. Tout doit être mis en œuvre pour que le flux de produit dans la machine soit le plus régulier possible. Chaque détail a son importance pour obtenir un résultat global correct.

L'éclateur constituant un frein au passage du produit, il fait l'objet d'un soin particulier. La multiplication des produits à ensiler fait qu'il n'a pas toujours sa place dans le circuit. Il doit donc pouvoir s'escamoter facilement. Ce constat a amené New Holland à proposer un escamotage automatique. L'absence de l'éclateur peut cependant générer un vide dans le circuit propice aux turbulences. C'est pour cette raison que New Holland a également imaginé un mécanisme permettant de rapprocher le ventilateur du rotor de hachage. Cette solution permet d'économiser de la puissance et de rendre plus performant le remplissage des remorques. Elle génère cependant un nombre de pièces en mouvement plus importante et donc des risques de dysfonctionnement.

L'autre piste consiste à trouver des automatismes permettant d'adapter la puissance fournie par le moteur à la demande liée au rendement de la machine. Cette étape n'est possible qu'avec les nouvelles générations de moteurs dont l'injection est commandée électriquement. Sur certains modèles, le capteur qui mesure l'écartement des rouleaux d'alimentation évalue la demande de puissance. Il est alors possible d'adapter la vitesse d'avancement de la machine pour maintenir la charge du moteur constante.

Même si les machines sont de plus en plus lourdes, la puissance demandée sur route est de plus en plus faible par rapport à la puissance du moteur. Les constructeurs ont donc mis au point des automatismes qui permettent de réduire sensiblement la vitesse de rotation du moteur lors des déplacements. Si cette option demande une refonte de la transmission hydrostatique, elle réduit sensiblement la consommation et offre un bien meilleur confort de conduite.

L'amélioration du confort passe aussi par plus d'ergonomie du poste de conduite et par des améliorations permanentes des systèmes de guidage et de contrôle de hauteur de coupe.

Comme pour tous les matériels, la multiplication des capteurs et le développement de l'électronique ont tendance à faire que les machines se différencient plus par les automatismes dont elles disposent que par des différences mécaniques importantes.

L'électronique règne en maître sur l'ensilage. Elle autorise des performances impensables il y a quelques années. En contrepartie, elle peut rendre les machines très fragiles. Le dysfonctionnement d'un capteur de quelques euros pouvant provoquer des immobilisations inacceptables. Comme toujours c'est bien souvent le service après vente qui fera la différence.

Gérard Vromandt ■



La circulation sur route ne mobilisant qu'une faible partie de la puissance disponible, il est devenu indispensable de mettre au point des automatismes assurant la régulation du moteur.



La première étape fondamentale pour la sécurité des machines fut la mise au point des détecteurs de métaux dans le canal d'alimentation. Depuis cette date si le principe de fonctionnement de ces systèmes, basés sur l'utilisation de courants d'induction n'a pas changé, leurs performances ont sensiblement évolué. Chez Krone, l'utilisation de six rouleaux d'alimentation permet d'obtenir une distance de plus de 80 cm pour assurer le freinage ; ce qui autorise un temps de réponse plus long donc moins de risque de dysfonctionnement.



Une étape essentielle supplémentaire a été franchie avec l'utilisation de mécanismes permettant de régler en continue la longueur de coupe. La plupart des constructeurs ont choisi d'entraîner les rouleaux d'alimentation et le système de coupe à l'aide d'une transmission hydrostatique intégrale. John Deere a opté pour une transmission proche des boîtes à variation continue.

PresSES enrubanneuses : deux en un

Moins développé que dans certains pays, l'enrubannage est une technique qui a connu un certain essor dans les zones d'élevage. Il permet de conserver le fourrage dans d'excellentes conditions et ce sans installation particulière. Son inconvénient est de monopoliser deux tracteurs et deux hommes. Les combinés presses enrubanneuses apportent une solution pour y remédier.

Les premières versions de presses enrubanneuses étaient constituées d'une presse à laquelle était attelée une enrubanneuse traînée déportée. Elles permettaient de réaliser les deux opérations avec le même tracteur, mais sans aucune coordination entre les deux. Comprenant l'intérêt de cette solution, les constructeurs ont conçu des machines avec un châssis commun et une coordination des deux phases. La balle pressée étant déposée sur la table d'enrubannage à sa sortie de chambre, une nouvelle balle commençant à être pressée quand la précédente est enrubannée, la suite logique des phases étant gérées en cabine par le boîtier de contrôle et de commande. L'ensemble étant plus long et surtout plus lourd, les machines sont presque toujours équipées d'un essieu tandem procurant une meilleure portance. Ces machines peuvent néanmoins être utilisées uniquement pour du pressage, la phase d'enrubannage étant désactivée au niveau du programme sur le boîtier de commande. La table d'enrubannage faisant office alors de table d'attente avant dépose qui se fait deux balles par deux balles. Le but est de faciliter la reprise ultérieure pour le chargement. Le principal avantage de ces machines est le gain de temps. Selon un constructeur, la réalisation de 200 balles demande cinq heures de pressage et cinq heures d'enrubannage d'un côté et 5,5 heures en combiné d'autre part, sans oublier qu'il ne nécessite qu'un tracteur et un chauffeur.



Le modèle proposé par John Deere est basé sur la presse à chambre 578.

John Deere 678 Premium

Ce modèle combine une presse à chambre fixe haut de gamme et le système TT (Table de Transport). Les balles denses sont déplacées délicatement et rapidement jusqu'au système d'enrubannage. Le positionnement de la balle est toujours optimal, ce qui garantit la qualité de dépose du film et donc de conservation du fourrage, quelles que soient les conditions d'utilisation. Les temps d'arrêt sont également réduits et la productivité accrue. En plus de l'essieu tandem supportant son châssis intégral, la presse enrubanneuse dispose d'une chambre de pressage avec des rouleaux renforcés, de roues de jauge pivotantes et d'un rouleau pré-compresseur d'andain. Pour simplifier l'entretien, elle reçoit la lubrification automatique des chaînes, le graissage centralisé et la nouvelle transmission PowerDrive. En option, une vanne 50/50 permet de réduire la vitesse de la table pour enrubanner avec un seul bras satellite. Du cycle de liage jusqu'à la dépose de la balle au sol, le boîtier BaleTrak Plus combiné à la console GreenStar automatise l'ensemble des tâches pour accroître encore plus le confort de l'utilisateur. En 2008 deux nouvelles options sont proposées : le ramasseur MaxiCut de 2,2 mètres et un terminal Isobus.

Un modèle chez CNH

Ce modèle se base sur une presse à balles rondes BR 6090 de chez New Holland et BRX 343 de chez Case IH et se dénomme respectivement Combi et Silage Pack. Il réalise des balles de 1,20 mètre de large x 1,25 mètre de diamètre. Il est équipé du système Roll-Bar, tablier enrouleur à barrettes en acier plein qui assure la formation de la balle dans toutes les conditions et avec tous les produits. Le ramasseur a une largeur de 2 mètres et le suivi du terrain est assuré par deux roues de jauge. Il est suivi par le rotor CropCutter (RotorCutter chez Case IH) équipé de 15 couteaux avec la possibilité d'en sélectionner également 7 ou 8 en fonction de la finesse de coupe. Il est muni d'un système d'inversion en cas de bourrage. Le liage est par ficelle (avec 2 bras) ou filet. La balle à sa sortie est amenée sur la table d'enru-

bannage par une fourche de transfert. La table est équipée d'un double satellite pour limiter la durée de l'opération. La vitesse est programmable. La rotation de la balle est assurée par un tablier à barrettes, quatre rouleaux de centrage maintiennent la balle, même dans les pentes. Si l'un des rouleaux de film plastique est terminé, le cycle se termine quand même avec un seul film, la vitesse de la chaîne d'alimentation s'adaptant à l'application d'un seul film. La dépose de la balle s'effectue par inclinaison de la table. L'autonomie de la machine est importante avec une réserve de cinq pelotes de ficelles et deux rouleaux de filet. La presse est commandée et contrôlée par système Bale Command Plus qui indique la régularité de remplissage de la chambre. Celui-ci contrôle et fournit des informations sur la progression du transfert de la balle vers l'enrubanneuse, sur le liage et même sur l'éjection. La machine est équipée d'un essieu tandem à axe asymétrique qui confère un centre de gravité bas.



Le groupe CNH offre dans ses 2 marques une presse enrubanneuse combinée, baptisée Combi chez New Holland et Silage Pack chez Case IH.

sont de 1,20 de largeur x 1,25 mètre de diamètre. Le fourrage est pris par le ramasseur de 2,10 mètres de large et préalablement pressé par un rouleau tasseur situé à l'avant. L'alimentation de la chambre est assurée par le Roto Cut équipé de 16 couteaux montés en spirale, entourés de dents doubles. Sa rotation peut être inversée depuis la cabine en cas de bourrage. Une fois la balle réalisée et liée, la balle est déposée sur la table d'enrubannage par l'intermédiaire d'une benne basculante. Les deux satellites porte-film assurent une opération rapide (35 secondes par balle) avec un étirement du film de 67 % ou 82 % en option et l'autonomie est importante avec une réserve de 12 rouleaux. En cas de fin d'un rouleau, l'enruban-

Rollant 355 RC Uniwrap chez Claas

La nouvelle génération des presses Rollant de Claas est équipée du système MPS (Maximum Pressure System). La forme cintrée des 16 rouleaux dans la chambre limite le besoin de puissance nécessaire à la rotation des balles, augmente la densité et améliore la forme des balles. Les dimensions des balles



NOUVEAU

Pressez et enrubannez jusqu'à 50 balles/heure !

McHale Fusion

Innovante !

- Machine **très compacte** : longueur 5,80 m
- Système de **transfert de balle unique et efficace** dans toutes les conditions de travail
- Système d'**enrubannage totalement automatique** avec double extenseur à rotation verticale
- **Graissage et lubrification automatiques**
- **Ameneur rotatif avec 23 couteaux et fond amovible** permettant de «débourner» la machine sans descendre du tracteur
- **Basculeur** permettant de décharger la balle sur la surface plane
- **Pick-up 2 m.**



3 distinctions majeures décernées dans différents pays d'Europe. Plus de 1000 machines en service, dont certaines totalisent plus de 40 000 balles.

Merci de me communiquer :

Documentation presse enrubanneuse Mchale

Adresse du Centre Matériels Promodis près de chez moi

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____

Email : _____

PROMODIS - 45075 ORLÉANS CEDEX
Tél : 02 38 69 71 60 - Fax : 02 38 69 71 61



Rau-Vicon (groupe Kverneland) propose également 2 versions de presse enrubanneuse combinée avec au choix chambre fixe ou variable.

nage se poursuit à demi-vitesse avec le second rouleau. Une fois la balle terminée, elle est déposée au sol sur le côté par le vire-balles Bale Twister. Toutes les commandes et la surveillance se font depuis le boîtier Claas Communicator qui comprend plusieurs programmes : presser et enrubanner ou presser sans enrubanner.

Volume variable ou fixe chez Rau-Vicon

Ce constructeur du groupe Kverneland est le seul à proposer la solution combinée aussi bien avec une presse à chambre fixe que variable. Dans le premier cas, c'est le modèle RF 2 235 Bale Pack qui réalise des balles de 1,22 de largeur x 1,50 mètre de diamètre (une des seules du marché). Le pick-up de 2,10 mètres à roues de jauge est précédé par un rouleau tasseur pour les produits courts. Le produit est ensuite convoyé dans la chambre par le rotor Opticut à Technologie Intégrale qui est muni de deux vis latérales qui recentrent le fourrage vers les 14 couteaux du rotor, montés entre des dents et sur ressort. La chambre de compression est à rouleaux asymétriques et la densité est garantie par le verrouillage Power Lock de la porte. Le liage peut être à ficelle ou à filet. Une fois la balle terminée, elle est amenée sur la table d'enrubannage par deux bras de transferts successifs. Le système d'enrubannage à deux satellites peut également être complété par le système 3D exclusif qui débute l'opération par un enfilage dans le sens de rotation de la balle. Celle-ci est poursuivie

et terminée par un enfilage standard avec quatre couches. Cette technique améliore l'étanchéité de la balle et permet une réduction de quantité de film de l'ordre de 20 %. La durée est également réduite : le constructeur annonce 60 balles par heure. Toutes les commandes, programmations et contrôles se font depuis le boîtier Focus. La stabilité est garantie par un essieu tandem. En chambre variable, Rau-Vicon propose deux modèles (RV 2160 et 2190 Bale Pack) qui reprennent le même principe de fonctionnement, les mêmes équipements, seule la chambre de pressage étant différente avec une pré-chambre mixte à 3 rouleaux (un rouleau porteur et deux rouleaux frontaux) et cinq courroies. Une fois le noyau formé, l'enroulement démarre sans pression puis un bras de levier variable fait augmenter la densité de 1 à 4 jusqu'à la périphérie.

Rau-Vicon fournit Deutz-Fahr qui propose ainsi le combiné à chambre fixe sous l'appellation Fixmaster 235 Bale Pack.

Les Double Action de Welger

Le constructeur allemand propose deux modèles basés sur sa presse à balles rondes 235 à chambre fixe équipée d'un système à rouleaux Powergrip qui réalise des balles de 1,20 m x 1,25 m de diamètre. La chambre est alimentée par un ramasseur de 2,25 mètres et par un rotor à couteaux, différent selon les modèles : MasterCut 13 couteaux ou XtraCut 17 couteaux (possibilité de travailler aussi en 8 ou 9 couteaux) sur le modèle de base, Xtracut 25 couteaux sur le modèle Profi. Le system Hydroflexcontrol évite les bourrages grâce à la partie inférieure du canal d'alimentation. Le modèle Profi bénéficie également d'autres équipements comme le graissage centralisé des rouleaux et des roues de jauge sur le ramasseur. L'enrubannage est assuré par une table à double satellite.

Gallignani arrive

Le constructeur italien qui a un accord de fourniture de matériels pour Laverda, commercialise une presse enrubanneuse combinée appelée Speedmaster. Celle-ci est construite sur la base d'une presse à



SINCE 1991

La Mouette s.a.
Fabriqueur - Distributeur



Ficelles polypropylène et sisal > La Mouette

Filets presses balles rondes > La Mouette Ostex 2100 m - 2600 m - 3150 m - 3600 m - 4000 m - 4200 m

Films enrubannage > La Mouette WRAPfilm et SILAWRAP



Distribution pour la France et le Bénélux : La Mouette
Rue Catrice 5, BP 525 - B - 75000 TOURNAI 1 (Belgique)
Tél. Int. (00) 32 69 88 89 10 - Fax Int. (00) 32 69 84 39 60

E-mail : info@lamouette.eu



Le constructeur italien arrive sur le marché avec la Speedliner.

chambre fixe (balles de 1,20 x 1,25 mètre) disposant du système de pressage Gal System. Le ramasseur de 2,20 m est auto-nivellant. Il est suivi par un rotor Powercut à 25 couteaux à inversion automatique de rotation en cas de bourrage. La balle liée (filet) est déposée sur la table d'enrubannage où l'opération est réalisée par satellites. Essieu tandem, réserve de films de six rouleaux et moniteur de commandes complètent l'équipement.

Göweil joue la polyvalence

L'Autrichien, spécialiste de l'enrubannage, et distribué en France par Cadis, propose deux solutions originales qui permettent de travailler avec n'importe quelle presse. C'est tout d'abord l'enrubanneuse G-5020 Inliner qui peut être attelée derrière la presse. Le hayon de la presse est ouvert et refermé automatiquement par la commande de l'enrubanneuse. Cela ne nécessite qu'un distributeur simple effet et un retour. Une fois que le liage avec le filet est terminé, le programme de l'enrubanneuse se met automatiquement en route. Le hayon s'ouvre et la balle roule dans la fourche de chargement. Dès qu'elle a touché un contacteur, le déroulement des opérations se poursuit automatiquement jusqu'à la dépose de la balle par basculement jusqu'au sol de la table d'enrubannage. La machine est équipée d'un bras double, une réserve de six rouleaux donne une bonne autonomie de chantier. La seconde machine est la G-5040 Kombi qui est constituée d'un châssis traîné monté







Distribué par Cadis, Göweil propose une solution intéressante qui permet de travailler avec n'importe quelle presse à balles rondes.

BIHR

Leader Français
des liens de récolte
vous présente :





-  + de longueur + d'autonomie.
-  Couverture **bord à bord**.
-  Adapté à **tous les matériels**.
-  **Prix du mètre en baisse.**



Pour assurer un bon
enrubannage : **POLIWRAP**,
le film de qualité maintenant
distribué par Bihr.



-  Pour les chantiers les plus exigeants.
-  Densité maximale sans arrêt machine.

BIHR PARTENAIRE DES PROFESSIONNELS

Conçoit et développe ses produits dans le respect de l'environnement

BIHR s.a. 88200 Uriménil - France - Tél. 03 29 30 87 16
e mail : ficelle.agri@bihr-sa.com - www.bihr-sa.com



La CombiPack de Krone est proposé avec une presse à chambre fixe ou à chambre variable.

sur essieu tandem avec à l'arrière la table d'enrubannage à double bras. Ce châssis peut recevoir n'importe quelle presse du marché à condition de réaliser certaines opérations. L'opération demande une journée de travail. Sinon, l'enrubanneuse est relativement similaire au modèle 5020. Une des autres originalités de cette machine est le transfert des balles de la presse sur la table d'enrubannage. En fait, c'est cette dernière qui glisse sur des rails vers la presse et le système assure un transfert en douceur quelles que soient les conditions de dévers. La hauteur du cadre est réglable pour s'adapter à la dimension des balles et trois longueurs de bras d'enrubannage sont disponibles. La machine est équipée d'un boîtier de commande qui assure le contrôle de la presse et de l'enrubanneuse, et une réserve de dix rouleaux permet une autonomie de 200 à 300 balles.

CombiPack de Krone

Le constructeur allemand a été un précurseur en la matière et fut le premier à commercialiser ce type de matériel. Il propose aujourd'hui deux modèles de combinés, les CombiPack 1250 MC et 1500 V MC. Les points communs des machines sont le pick-up de 1,95 mètre avec rouleau tasseur, l'alimentation de la chambre par le rotor Multicut muni de 17 couteaux, le liage ficelle ou filet, l'enrubanneuse avec table à



L'Irlandais McHale (distribué par Promodis) propose un combiné très compact dont une des originalités est l'enrubannage par un cadre vertical à double bras.

chaîne à barrettes, double bras avec pré-étirage réglable de 50 à 70 % et pouvant utiliser des bobines de 500 ou 750 mm, et l'essieu tandem de série. La 1250 MC est une presse à chambre constante (chaîne à barrettes) réalisant des balles de 1,25 mètre de diamètre. La 1500 V MC est pour sa part une presse à volume variable qui permet de réaliser des balles d'un diamètre de 1 à 1,50 mètre. Elle se diffère de la précédente par une table de transfert munie d'un élévateur à rotation continue. Pour la dépose des balles, ces combinés peuvent recevoir en option un vire-balles qui permet de déposer la balle à droite ou à gauche sur la partie étoilée.

McHale innove

Distribuée en France par Promodis, la presse enrubanneuse combinée McHale Fusion apporte des solutions techniques innovantes. Elle est basée sur une presse à chambre fixe. Sa longueur se limite à 5,40 mètres. Cette compacité est obtenue grâce à deux innovations : le système d'enrubannage vertical et le transfert de la balle unique. La chambre de pressage est à double ouverture. La partie inférieure de la chambre de pressage sur laquelle repose la balle est articulée et éjecte la balle sur l'enrubanneuse en se levant. Ce système permet d'atteindre des rendements de 50 balles par heure. La presse est équipée d'un pick-up de 2 mètres, d'un ameneur rotatif hélicoïdal équipé de 23 couteaux escamotables, d'un système de liage par filet, d'un système de débouillage sans descendre du tracteur, d'un système de lubrification et de graissage entièrement automatique, d'une chambre fixe composée de 18 rouleaux, d'un enrubannage entièrement automatisé à double extenseur de 750 mm, d'une réserve de film de huit rouleaux, d'un basculeur permettant de décharger la balle sur la face plane et d'un boîtier de commande unique pour la presse et l'enrubanneuse simple d'utilisation.

Olivier Fachard ■

Ets PATOUX - 62



Tél. 03 21 26 08 55
Fax 03 21 26 88 19

Internet : www.patoux.fr
E-mail : jl.walle@patoux.fr

**PIÈCES NEUF OCCASION
TRACTEURS FORD ET NH
MOIS. BAT. NEW HOLLAND**

**Achat Épave
ou Fatigué**

Le quad : un outil nommé désir

Les capacités techniques des quads leur permettent aujourd'hui de dépasser le simple engouement lié à un phénomène de mode. Pour un entrepreneur de travaux forestiers ou agricoles, ces engins permettent de joindre l'outil à l'agréable.

Habilités à circuler sur les routes, pour ceux d'entre eux qui sont homologués, les quads connaissent un très fort développement de leurs ventes. Les constructeurs ont fort bien saisi ce marché et proposent aujourd'hui des gammes importantes de véhicules et dans toutes les cylindrées. Un beau développement pour cette machine, apparue au début des années quatre-vingt dans les pays nord-américains et sur le marché français en 1986. On estime que le parc de quads français est de l'ordre de 40 000 véhicules, dont la moitié environ ont un usage strictement utilitaire. Chez les constructeurs, les prévisions commerciales font état d'un besoin annuel de six mille à dix mille machines pour l'hexagone. Quant aux concessionnaires, ils mesurent chaque jour l'ampleur du marché de l'occasion, même si les ventes se réalisent souvent de particulier à particulier. Depuis 2004, le quad a donné naissance à une nouvelle famille de petit véhicule : les SSV (Side by side vehicle) dont les modèles fleurissent chez la plupart des constructeurs. Ce sont des véhicules deux places qui grâce à la plage arrière permettent d'acheminer du matériel sur un chantier. Sur l'arrière, on trouve souvent une benne basculante. Chaque hiver humide, les vendeurs de quads se frottent les mains et leur vente explosent car le quad est avant tout un véhicule passe-partout qui permet de travailler quel que soit les conditions de ressuyage du sol. Les quads ne consomment pas et ne s'usent pas du fait que leur moteur fonctionne à des régimes moteur relativement bas. Ceux-ci dépassent rarement les 7 000 tours par minute. Économique, facile d'entretien, passe partout : le quad ne peut pas laisser indifférent même si le problème d'homologation sur route n'est pas très clair car il existe des tolérances pour les quads non homologués.

Un bon outil pour la pulvérisation

Au départ utilisés pour l'épandage d'engrais ou d'antimac, les quads ont un usage qui s'est élargi à la pulvérisation, au débardage dans certains chantiers forestiers ou dans le cadre de chantiers liés au génie écologique. Avant d'investir dans un quad, il est important de connaître les utilisations auxquelles on le destine. Pour effectuer des tours de plaine ou se déplacer sur un chantier forestier ou agricole, un engin de base suffit. En revanche, pour réaliser



Le quad peut aujourd'hui se marier à toutes les sauces pour devenir un outil vraiment passe-partout. Ici, un montage avec des chenilles permet au quad de travailler dans des confitions d'humidité sans abîmer le sol.

des déplacements fréquents à plusieurs ou avec une charge utile importante, mieux vaut se tourner vers le confort et la capacité de charge d'un quad à plateforme, couramment appelé mule. Côté puissance, "il faut au moins acheter un quad de 400 cm³ dotés de quatre roues motrices. Ensuite, le choix peut se porter sur un modèle équipé d'un variateur de vitesses ou une boîte. Pour un quad utilitaire, il faut mieux choisir un modèle avec une boîte de vitesse. Dans le cas d'un traitement phytosanitaire, il faut être précis et la boîte doit permettre de maintenir plus facilement une vitesse continue", souligne Julien Degelaine. Dans la concession RPM située près d'Angers, le quad a le vent en poupe dans le monde de l'entreprise, qui l'utilise dans les vignes comme sur les bords de routes ou dans les agglomérations pour le désherbage. Cette PME cherche notamment à développer l'usage du quad. Ainsi pour pouvoir travailler en conditions humides tout en gardant une traction élevée, RPM propose d'adapter des chenilles sur les quads. Pour être équipé de chenille, le modèle doit être équipé d'un différentiel. Avec des chenilles, le quad peut intervenir dans les pires conditions. Cet modification de l'appareil coûte un peu moins de 5 000 euros. Comme pour les tracteurs, le quad peut être équipé de roues jumelées pour diminuer la pression au sol. Ce



Le quad est désormais un excellent partenaire pour la pulvérisation.

LES NOUVEAUTÉS

Polaris conserve son très polyvalent Sportsman X2 en 700 et 500 cc.

Le X2 est équipé du système Versatrac et des suspensions arrières indépendantes. Ce système permet à l'utilisateur de choisir le mode "Turf" (différentiel débloqué), deux roues motrices (diff. bloqué) ou On demand "AWD" (4x4 à la demande). Quand le mode "Turf" est activé, le Sportsman gagne 20 % de rayon de braquage et réduit les dégâts sur sol souple. Pour gagner en plaisir de conduire quand vous transportez un passager ou de la charge, l'efficacité des suspensions arrières et de la barre stabilisatrice vous apporteront une conduite souple et sûre.

En outre, il est équipé de série du système EBS (Engine Brake System = "frein moteur") et du contrôle actif de descente "ADC" (Active Descent Control). Le frein moteur assiste en freinant dans les descentes raides, tandis que l'ADC fournit un frein sur les quatre roues quand le quad est en AWD (4x4). Il intervient à une vitesse inférieure à 24 km/h et quand l'accélérateur n'est pas actionné.

Honda Four Trax 500 hydro

Ce monocylindre de 498,5 cm³ à soupapes en tête qui délivre une puissance et un couple très élevés et toujours disponibles. Face à des engins professionnels plus lourds et plus coûteux, le FourTrax 500 a à faire valoir une grande polyvalence. Il se démarque de ses concurrents en utilisant un système de transmission unique, baptisée Hondamatic, qui offre les mêmes facilités d'utilisation qu'un système à courroie, tout en étant plus polyvalent et moins contraignant à l'entretien. Il est plus particulièrement adapté pour porter et tracter de lourdes charges. C'est du moins dans ces conditions que s'exprime pleinement sa transmission si atypique, répondant aux doux noms d'Hondamatic et d'Hydrostatique. Derrière ces deux noms se cache un système de transmission complexe et ingénieux. Celui-ci permet de profiter des avantages d'un variateur (et même plus encore) sans en avoir les inconvénients. Par exemple, si l'on part du principe qu'il n'y a pas de courroie, il n'y a pas non plus de risque d'usure ni de casse – de courroie s'entend. Un problème récurrent sur de nombreux quads à variateur, surtout quand ils sont utilisés en usage professionnel intensif.

La transmission Hondamatic est une boîte de vitesses automatique très évoluée. Son principe de fonctionnement fait appel à un système de pression hydraulique variable, qui agit sur la puissance ou le couple, suivant que l'on sélectionne (via des commandes électriques) l'un ou l'autre des divers modes d'utilisation. En gros, le moteur entraîne une pompe hydraulique qui alimente à son tour un moteur hydraulique à capacité variable, lequel permet, au moyen d'un système complexe, de faire varier continuellement la vitesse de l'arbre de transmission

primaire, et, de ce fait, d'adapter et d'optimiser les caractéristiques du moteur et de la transmission en fonction du terrain et de l'utilisation désirée.

Le nouveau Yamaha SSV Rhino 700 débarque en concession

Présenté au mondial du deux-roues 2007, le SSV Yamaha Rhino 700 a déboulé chez les revendeurs depuis le début d'année. Le moteur issu du quad Grizzly 700 est la plus grosse innovation du Rhino qui adopte donc un monocylindre injection de 686 cm³ qui dégage à la fois de la puissance et du couple. Côté équipement, le Rhino dispose d'une boîte automatique avec gamme courte et longue, de la marche arrière et du point mort. Il est freiné par cinq disques dont le frein de parking qui bénéficie désormais d'un levier façon automobile plus ergonomique. La garde au sol est flatteuse et les quatre suspensions indépendantes promettent un bon confort. Le pont avant compact est débrayable et bénéficie du blocage de différentiel au tableau de bord. Le tableau de bord digital comprend une douzaine d'informations dont la fonction diagnostic en cas d'anomalies sur la machine. Comme tout bon SSV, le Rhino est équipé d'une benne basculante permettant le transport de nombreux objets. Pour le bien être des occupants, ce SSV profite d'appuies-tête, de sièges ergonomiques, de poignées de maintien, de porte-gobelets et d'une boîte à gants. Le Rhino est livré avec un toit et des portes latérales. À l'instar de sa gamme quad, Yamaha décline ce Rhino 700 en séries limitées. Des versions Sport Edition et All Black du Rhino sont donc proposées avec jantes alu, amortisseurs à bombonne séparée et élargisseurs d'ailerons (sur All Black uniquement).

Coloris : bleu, rouge, vert ou camouflage.

Prix : à partir de 12 600 euros TTC

Le Grizzly 450 évolue en 2008

En 2008, le Grizzly 450 évolue pour se rapprocher du modèle haute de gamme de la marque : le Grizzly 700. Le 450 emprunte à son grand frère un nouveau pont avant plus compact et plus léger avec blocage du différentiel. La machine déjà équipée de quatre roues motrices débrayables et de suspensions indépendantes s'annonce plus redoutable que jamais en franchissement. Les autres améliorations concernent les éléments de sécurité et de protection. Ainsi, le Yamaha s'équipe d'un frein arrière étanche multi-disques à bain d'huile et d'une protection renforcée des soufflets de cardan. Le Grizzly bénéficie de larges porte-paquets à l'avant comme à l'arrière. Il est propulsé par un moteur monocylindre 4 temps de 421 cc. à refroidissement liquide.

Disponible immédiatement en rouge, bleu, vert et camouflage, le Grizzly 450 s'affiche désormais au tarif de 8 220 euros TTC.

type d'équipement permet de travailler en coteaux, sur sol peu portant. Le tout se monte et démonte très rapidement. Ensuite, une fois le quad choisit ainsi que son équipement pneumatique, il faut acheter une remorque porte-outil qui doit permettre d'installer toutes sortes d'équipements. RPM propose des châssis pour des modèles adaptés à la vigne (largeur hors tout de 1450 mm - pneus basse pression 25x12-9 – capacité de l'essieu : 1 T) alors que d'autres sont des modèles pour les céréales (largeur hors tout de 1800 et 1940 mm – 4 pneus basse pression 25 x 12-9 – capacité de l'essieu : 1 T – support moteur et support faux-châssis – peinture époxy). Sur ces chariots, un moteur de 5,5 ou de 9 ch. permet d'entraîner des équipements comme notamment des épandeurs à engrais. Certains montages permettent d'épandre l'équivalent d'un big bag mais là il faut penser à se rabattre sur des quads d'une puissance supérieure à 400 cm³. Sur ces remorques porte-outil, toutes sortes d'engins peuvent se greffer et notamment des diables pour des chantiers de débardage compliqué.

Côté pulvérisation, RPM propose à sa clientèle un système de désherbage économique, qui permet d'utiliser du produit pur. Ce système de désherbage breveté par la société Mankar permet de réduire les

quantités distribuées à 2 l/ha travaillés. La diffusion est précise, elle permet l'emploi d'herbicides non dilués avec à la clé une économie de 50 % de désherbant. Ce montage adapté au vignes comprend deux têtes de désherbage à l'avant pour le cavaillon et 1 ou 2 têtes à l'arrière pour la partie centrale. Autre montage intéressant en pulvérisation mais cette fois pour les chantiers de désherbage urbain : la rampe Weed It. Son système est basé sur la détection de la fluorescence de la chlorophylle des plantes vivantes par rayons infrarouges. La présence de chlorophylle indique la présence d'adventice et la rampe se met alors en marche. Cet outil monté sur quad autorise des réductions de doses d'herbicide de 60 % à 80 %, puisque l'on ne traite que là où se trouve l'adventice à détruire. Il permet en outre de maîtriser la dérive et d'être efficace. La rampe fonctionne avec un DPA débit proportionnel à l'avancement, avec une détection optimale par bande de 8 cm.

Pour les travaux forestiers, il est possible d'équiper les remorques de diable de débardage, le tout sur des pneus basse pression, un équipement léger qui permet d'intervenir sur des chantiers difficiles d'accès ou pour réaliser des économies.

Erwan Le Duc ■

ATTENTION VIGILANCE

Sur les exploitations et dans les entreprises, l'utilisation des quads facilite certains travaux dans des endroits inaccessibles aux tracteurs et en terrain accidenté. Elle occasionne aussi un nombre croissant d'accidents du travail déclarés au niveau de la MSA.

Une utilisation réglementée

Selon le code de la route, il est nécessaire que le quad soit homologué pour pouvoir circuler sur la voie publique. Sur le marché, les quads appartiennent à quatre familles dont trois d'entre elles sont homologuées par la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire). Il s'agit des quads de loisirs, routiers et utilitaires. Cette mention figure sur la carte grise ou le certificat de réception du quad.

Les quads à usage agricole

- Les quadricycles lourds à moteur

Ce sont des véhicules à quatre roues, dont le poids à vide n'excède pas 550 kg lorsqu'ils sont affectés au transport de marchandises et 400 kg pour le transport de personnes. La charge utile n'excède pas 1000 kg dans le premier cas et 200 kg dans le second.

Ces engins doivent avoir obtenu une réception communautaire (CEE). Le classement administratif de réception figure sur la carte grise (genre = QM). Pour cette catégorie, les conducteurs doivent être titulaires du permis B1. L'âge requis est de 16 ans.

Le certificat d'immatriculation (carte grise)

est obligatoire pour les quads homologués, ainsi qu'une plaque d'immatriculation, qui doit être visible à l'arrière.

- Les quads réceptionnés comme machine agricole automotrice – Maga

Ces engins sont normalement destinés à l'exploitation agricole et leur vitesse ne peut excéder 25 km/h. Celle-ci est portée à 40 km/h si leur largeur est inférieure ou égale à 2,5 m et si leurs limites sont supérieures à 50 cm³ pour la cylindrée et 4 kw pour la puissance.

Les véhicules de cette catégorie sont réceptionnés dans chaque pays membre de l'Union européenne, il n'y a pas d'harmonisation communautaire. Le certificat de réception indique le classement administratif (genre = Maga). Les quads homologués comme matériels agricoles, c'est-à-dire attachés à une exploitation agricole, à une entreprise de travaux agricoles ou à une Cuma doivent être munis d'une plaque d'exploitation visible à l'arrière.

L'éclairage de la plaque d'exploitation ou de la plaque d'immatriculation est obligatoire.

Tout conducteur ou passager d'un quad, circulant ou non sur la voie publique doit porter un casque homologué et attaché. L'accès des quads, même homologués, est interdit sur les routes à accès réglementés, ainsi que sur les autoroutes.

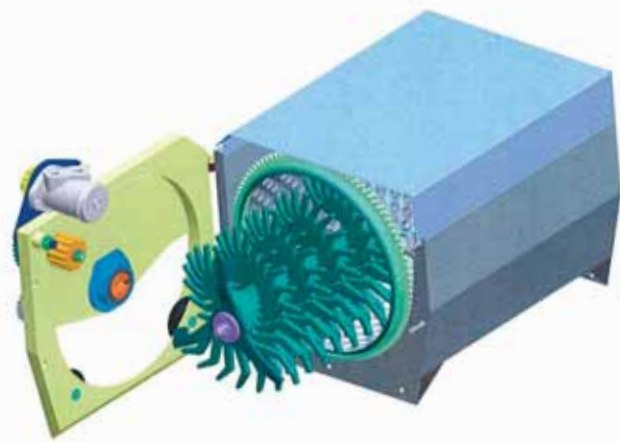
Machine à vendanger : pour un raisin toujours plus propre

Si le nombre de constructeurs de machines à vendanger est restreint, le souci d'innovation est sans cesse en éveil. L'amélioration des performances et le respect de la récolte figurent parmi leurs objectifs prioritaires.

Pour améliorer les performances des machines à vendanger, les bureaux d'études font de plus en plus appel à l'hydraulique en remplacement des anciens systèmes mécaniques. Ces choix stratégiques associés à une utilisation croissante de l'électronique embarquée autorise la mise au point de systèmes toujours plus performants. Les machines sont plus simples, plus fiables, plus faciles à manœuvrer et à entretenir.

Il est maintenant possible de régler facilement tous les paramètres de secouage (amplitude, angle d'ouverture des secoueurs...). Certains automatismes comme la modulation du secouage au niveau des piquets protègent les machines et les cultures. Les nouvelles générations de transmissions hydrostatiques facilitent les déplacements. Comme toutes les machines automotrices, les machines à vendanger bénéficient également de toutes les innovations des dernières générations de moteurs thermiques.

Enfin, pour améliorer la rentabilité d'une partie de leur gamme, les constructeurs misent aussi sur la facilité de montage et de démontage des ensembles de récolte.



Le Clean Star de Grégoire.

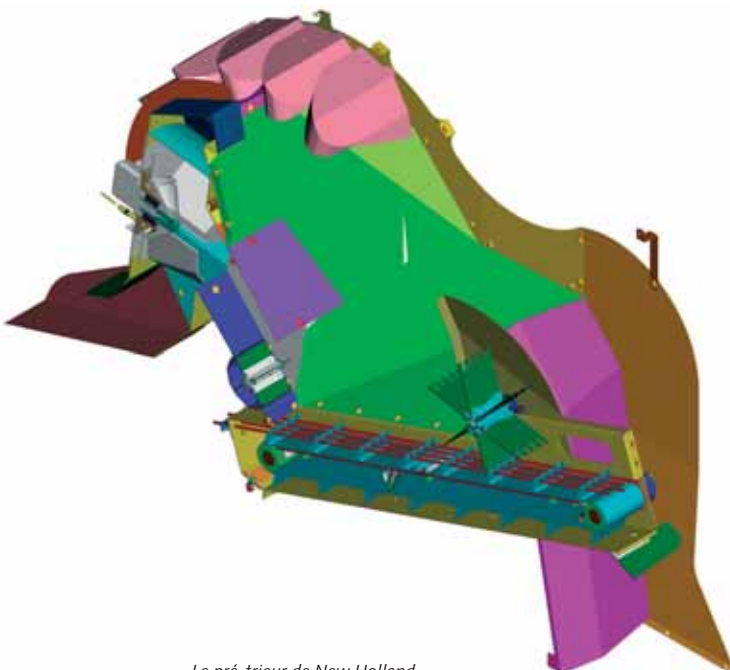
Améliorer le nettoyage pour produire un vin de qualité

En dépit de toutes ces évolutions, le nettoyage de la récolte reste un point délicat à résoudre alors que les exigences de la vinification sont toujours plus grandes. Plus les rangs sont étroits et la machine compacte, plus le problème est difficile à résoudre. Même si les têtes de récolte effectuent un travail de qualité, il reste toujours des impuretés qu'il convient d'éliminer.

Pour limiter leur influence sur la qualité du vin, ces impuretés doivent être évacuées le plus rapidement possible et de préférence avant l'arrivée du produit dans la benne de stockage. Ce souci de nettoyage fait que chez New Holland, près de la moitié des machines son vendues avec un égreneur embarqué.

La récolte étant particulièrement fragile, l'aspiration reste le seul système de nettoyage possible. Pour que cette aspiration soit efficace, il faut que l'air circule facilement au travers du produit à nettoyer. Il faut également faire en sorte que seuls les éléments indésirables puissent être happés par les pales des ventilateurs.

Tous les constructeurs ont donc mis au point des ensembles qui visent à faire en sorte que les jus et les grains séparés des grappes soient évacués plus rapidement vers la benne alors que les grappes, les rafles et les feuilles seront soumises à l'influence des ventilateurs.



Le pré-trieur de New Holland.

Avec
PELLENC,
RÉDUISEZ
vos **coûts** de
PRODUCTION!

**Selectiv'
Process**

0,18%
de déchets,
une vendange
quasi parfaite!



PELLENC, QUI DIT MIEUX ?

Pellenç S.A. route de Cavailon - BP 47 - 84122 Pertuis cedex - Tél. 04 90 09 47 00 - www.pellenc.com

Pellenç, la gamme la plus large du marché d'outils en Multifonction



Grégoire a opté pour un système rotatif d'égreneur.

À chacun sa solution

Grégoire opte pour un système rotatif d'égreneur appelé le "Clean Star". Un rotor en forme de vis sans fin est équipé de doigts souples et tourne l'intérieur d'une cage à une vitesse comprise entre 200 et 400 tours par minute. L'ensemble est placé juste au dessus de la benne. Pour plus de polyvalence et pour faciliter le nettoyage, ce module est démontable en quelques minutes. Il est également possible de changer de type de cage en fonction de la récolte.

New Holland met en avant un système de pré-tri qui limite l'égrenage mais évacue les jus et les grains libres bien avant leur arrivée à proximité du ventilateur.

À la sortie de l'élévateur et avant l'arrivée dans la benne, la récolte tombe sur un convoyeur constitué de tiges inox entre lesquelles passent les palettes du convoyeur. Les baies libres passent entre les tiges inox alors que les feuilles, les rafles et les grappes entières poursuivent leur chemin vers le ventilateur



Les fabricants font de plus en plus appel à l'hydraulique.



Chez Pellenc, le trieur placé en haut de l'élévateur est composé d'un transporteur à claire-voie à grandes mailles souples.

poussées par les palettes. Une roue, à ailettes souples, maintient l'écartement entre les tiges inox. Il est alors possible d'optimiser la puissance du ventilateur sans pertes de jus. Lorsque la machine est équipée d'un égreneur, on utilise le même principe pour n'amener que les grappes entières à l'égreneur.

Chez Pellenc, le trieur placé en haut de l'élévateur est composé d'un transporteur à claire-voie à grandes mailles souples. Comme pour le système précédent, les jus et les baies libres tombent rapidement dans la benne alors que les feuilles, les rafles et les grappes entières s'approchent au plus près du ventilateur.

Avec ces différentes innovations, les machines modernes peuvent assurer un travail de qualité dans presque toutes les circonstances. La seule ombre au tableau reste qu'il est parfois difficile de trouver un chauffeur sachant jouer de tous ces artifices et un mécanicien efficace et rapide.

Gérard Vromandt ■



Chez Pellenc, les jus et les baies libres tombent rapidement dans la benne alors que les feuilles, les rafles et les grappes entières s'approchent au plus près du ventilateur.



Payen Import

Un nouveau broyeur

Payen Import propose un nouveau broyeur importé de Hongrie. Celui-ci est garanti pour trois ans ou 750 heures de travail. Au travail, la largeur est de 4,57 mètres mais au transport elle n'est plus que de 2,55 mètres. Son poids dépasse les deux tonnes. Pour tracter cet outil, il faut un véhicule d'une puissance minimale de 90 ch. Pour un broyage de qualité, les trois rotors sont équipés chacun de 3 lames. Ces rotors sont actionnés grâce à un boîtier central de 250 ch. et de deux boîtiers latéraux de 125 ch. Le contrôle de la hauteur de coupe de 0 à 38 cm est assurée par un système de butée sur un vérin central. Une soudure en continu permet à la plaque centrale de former un bloc homogène : ni boulons, ni rivets, ni points de soudure, mais la solidité d'un ensemble monobloc. Des tampons en caoutchouc et des ressorts hélicoïdaux permettent une bonne absorption des chocs. Autre nouveauté chez Payen, la création d'une filiale baptisée Payen direct, qui sera en charge de commercialiser les marques Evers et Farnet ainsi que de la distribution des pièces détachées auprès de ses utilisateurs. Payen continuera à distribuer les marques Mc Connel, Schulte, et Güttler.

Payen Import assurera, quant à lui, la commercialisation des débroussailluses McConnel, des broyeurs Schulte et des rouleaux Güttler auprès du réseau habituel de concessionnaires.

Caterpillar

Cinq nouveaux chargeurs télescopiques

Caterpillar innove et enrichit son offre de chargeurs télescopiques avec une nouvelle gamme composée de quatre machines (chacune disponibles en 4 versions) et d'un modèle Super Compact. De capacités adaptées à la demande actuelle du marché agricole Européen, les hauteurs de levage s'échelonnent de 5,60 m à 7,30 m, pour des capacités de 2,5 tonnes à 4 tonnes. Avec un concept similaire aux modèles qu'ils remplacent (châssis symétrique avec empattement long pour une grande stabilité, moteur en position latérale et longitudinale sans renvoi d'angle, transmission avec convertisseur de couple), les TH 336, TH 337, TH 406 et TH 407 sont équipés des nouveaux moteurs CAT C4,4 (Euro 3 / Tier 3), d'une nouvelle pompe à pistons Load Sensing à grand débit (150l/mn) et de nouveaux ponts à grand angle de braquage (50°). Les nouveaux chargeurs télescopiques bénéficient aussi d'un

nouvel indicateur de stabilité longitudinale avec coupure automatique des mouvements aggravants. De faible hauteur pour accéder dans les bâtiments bas, la cabine entièrement redessinée pour accroître la visibilité et l'espace intérieur, dispose d'une ergonomie des commandes modernisée. L'instrumentation intègre un nouvel ordinateur de bord pour fournir au chauffeur, toutes les informations permettant d'optimiser la conduite et d'accroître la productivité. Avec une hauteur et largeur inférieure à 2 m ainsi qu'une longueur total de seulement 3,66 m, le nouveau chargeur télescopique TH 255 offre de nombreuses possibilités pour la manutention dans les espaces restreints. Doté du moteur CAT C4,4 et d'une transmission hydrostatique (à variation continue de l'arrêt à la vitesse maximale), cet engin est une référence en terme de maniabilité et de performances.

Väderstadt

Un nouveau millésime pour le déchaumeur Carrier

Väderstadt propose une nouvelle version de son déchaumeur Carrier. Celle-ci est dotée de disques crantés d'un diamètre supérieur (450 mm). L'objectif est d'obtenir un meilleur compromis entre hachage, mélange et débit de chantier en présence de paille et surtout de résidus de maïs. Le déchaumeur reçoit aussi un nouveau décrotoir autonettoyant qui maintient le rouleau propre dans toutes les conditions. Suspendu à sa fixation, il peut se déplacer latéralement comme un balancier d'horloge pour décrocher la terre et les résidus. Enfin, les essieux et les paliers sont plus robustes. Même constat pour le rouleau grâce

à une suspension en caoutchouc plus épaisse et plus résistante.

Sulky

Un nouveau Maxidrill, le TRW 4 mètres repliable

La gamme Maxidrill se compose désormais du TRW 4 mètres. De type semi-porté, ce semoir embarque jusqu'à 3 200 litres. Replié hydrauliquement en 3 mètres et bien campé sur les pneus larges de son essieu de transport, le Maxidrill TRW sécurise les déplacements et les manoeuvres. Avantage marquant, il peut prendre la route, trémie pleine, en toute sécurité. Cet outil se compose, d'avant en arrière, d'une double rangée de disques de préparation crénelés à suspension individuelle, d'un rouleau de réapprovisionnement à fort diamètre (765 mm) et, au final, des lignes de semis "80 kg" Cultidisc II. Cette combinaison évite généralement un passage de préparation. Le cas échéant, un semis sur labour appuyé est possible. Les lignes de semis Cultidisc II, de type monodisque fortement cranté, évitent de "plier" les pailles dans le sillon ; leur diamètre (415 mm) est adapté aux vitesses de semis élevées. Le dégagement anti-bourrage est de 560 mm entre rangées. Enfin, des roues plombeuses réglables, escamotables en conditions grasses, offrent un contact sol/graine optimal. La distribution à monodoseur s'adapte bien aux petites graines et aux dosages ultra bas (colza) ; elle a été éprouvée avec succès au débit de 350 kg/ha de blé à 15 km/h. La console Ultron regroupe en cabine le jalonage de postlevée et fournit au chauffeur alarmes et informations.

*Personne possédant «licence transport»
pour camion ou tracteur
agricole/remorque
propose sa «capacité transport»,
permettant à votre entreprise
de pouvoir faire du transport.*

Tél. 06 10 69 08 99

SARL MERAT AMENDEMENT (51)
Les Essarts les Sézanne
(Sud est marnais)



**LOUE matériel avec opérateur
ou RECHERCHE CHANTIER
de broyage bois plaquettes
avec BROYEUR GRUNBERG modèle 67x104**

Tél. 03 26 80 50 78

Mail : merat.jeanpierre@orange.fr



**ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES**

RÉPERTOIRE DES ANNONCEURS

AGROTRONIX	p. 29
AMAZONE KRONE	p. 43
BIHR	p. 49
BONNEL	p. 11
CLAAS	p. 7
DICKEY JOHN	p. 29
ELIATIS	p. 29
FOREXPO	p. 4
FORS	p. 27
HANTSCH SA	p. 39
INNOV AGRI	III de couv
JOHN DEERE	IV de couv
LANDA	II de couv
MERCURE	p. 48
MESTRAC	p. 31
MONROC SONAMIA	p. 19
NOREMAT	p. 35
ETS PATOUX	p. 50
PELLENC	p. 55
PROMODIS	p. 47
RABAUD	p. 5
SOCAH-ALLIANCE	p. 25
YANIGAV	p. 3



**RÉUSSIR
autrement**



Maisons Familiales Rurales de Bretagne et des Pays de la Loire

**Former vos futurs collaborateurs avec les Maisons Familiales Rurales
spécialisées en Agroéquipement et Maintenance**

● PORTES OUVERTES

CFTA Montfort sur Meu (35)	02 99 09 10 29	
MFR de Loudéac (22)	02 96 28 02 27	17 mai 2008
MFR Montauban de Bretagne (35)	02 99 06 42 56	
IREO d'Elliant (29)	02 98 94 18 68	
MFR de Legé (44)	02 40 26 35 35	
IREO de Beaupréau (49)	02 41 63 02 04	
MFR de Chemillé (49)	02 41 30 62 35	21 et 23 mai 2008
MFR de Montreuil-Bellay (49)	02 41 83 19 19	21 et 23 mai 2008
IREO La Pignerie de Laval (53)	02 43 67 04 93	
MFR de Mouilleron en Pareds (85)	02 51 00 30 54	

**Formations par alternance 4^{ème} 3^{ème} ; CAPA ; BEP ; BEPA ; Bac Pro ; BTSA et licence professionnelle
Formations qualifiantes : Certificat de Spécialisation ; Sil Magasinier ; CQP ; BCEDT**



INNOV-AGRI

Nouveautés
 Conférences
 Démonstrations
 Chantiers récolte
 Contacts

Démonstrations
 Dynamique
 Tables rondes
Démonstrations

Conférences
 Chantiers récolte
 Dynamique
 Nouveautés
Conférences
 Tables rondes
 Chantiers récolte

Les mardi 2, mercredi 3 et jeudi 4
septembre 2008

Outarville, entre Etampes et Orléans - France

www.innovagri.com



INNOV-AGRI est un événement du

Groupe France Agricole

partenaires d'INNOV-AGRI

La France Agricole

AGRO DISTRIBUTION

L'éleveur laitier

ENTREPRENEURS
 DES TERRITOIRES

Paysan Breton

Ne m'achetez pas, louez-moi !



Ensileuses automotrices Série 7050



30.789 € HT
par saison*

* Exemple de location financière

Ensileuse John Deere 7450
+ 8 rangs modèle 360
+ garantie PowerGard 750 h

JOHN DEERE
PowerGard

Equipements inclus :

- Réglage en continu de la longueur de coupe IVLOC
- Pneumatiques GoodYear
 - AV 800/65 R32
 - AR 460/80 R26
- Eclateur de grains

*Offre sans reprise réservée aux entreprises de travaux agricoles, valable jusqu'au 31/05/2008, par le réseau de concessionnaires John Deere participant à l'opération. Cet exemple de financement en location financière d'une durée totale de 42 mois est calculé à partir du **prix utilisateur conseillé** d'un montant de **274.297 € HT**. 1er loyer à la livraison de 22.758 € HT suivi de 4 Loyers annuels de 30.789 € HT à partir du 20 janvier 2009. Offre valable pour une utilisation annuelle de cette ensileuse de 200 heures moteur. Cet exemple ne constitue pas une offre de location financière, mais une simple information n'ayant aucun caractère contractuel. Toute demande de location financière est soumise à l'acceptation de John Deere Credit SAS RCS Orléans B421 649 161 - rue du Paradis-Ormes BP 219 - 45 144 St Jean de la Ruelle Cedex.

www.johndeere.fr



JOHN DEERE

Solide. Stable. John Deere.